

AIGLE: 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour la meurtrière de la sommelière de Fleurier

(PAGE 11)

Après une deuxième rencontre israélo-arabe L'accord du km 101: déjà du scepticisme

TEL-AVIV (AP). — Des officiers israéliens et égyptiens se sont rencontrés lundi sur la route du Caire pour décider des modalités d'application de l'accord historique signé la veille au km 101.

LES IDÉES ET LES FAITS

La carence de l'Europe

Les commentateurs, toujours prêts à verser dans l'illusion pacifiste, se plaisent à considérer comme un « fait historique » — un de plus — qu'un général égyptien et un général israélien aient échangé une poignée de main au point 101 de la route qui va de Suez au Caire, en présence des Casques bleus de l'ONU. Pourtant, cet accord en six points n'est qu'une toute petite trêve par rapport au cliquetis d'armes qui continue à se faire entendre chez les nationalistes arabes pourvus toujours abondamment en armes par l'Union soviétique et par rapport à l'immensité du problème que pose un règlement viable de la question du Proche-Orient. Encore n'est-il pas sûr que l'échange des prisonniers blessés se fasse facilement et que les fournitures aux troupes adverses de part et d'autre du canal ne soient plus militaires. Israël n'a pas même obtenu la levée du blocus du détroit de Babel-Mandeb.

Considérons donc les choses d'un peu plus haut et relevons quelques points qui nous paraissent essentiels. Cette guerre d'octobre 1973, n'a-t-on cessé de répéter, n'a ressemblé aucunement à celle de 1967. Mais son issue se révèle étrangement identique à celle de la guerre de 1956. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les deux Super-Grands qui ont exigé que fût mis un terme aux combats, et cela au moment où le sort des armes favorisait Israël. Le petit Etat juif a donc raison d'éprouver de l'amertume et de ressentir durement son isolement, parmi cent millions d'Arabes comme sur le plan international, frustré qu'il est de ses victoires.

En l'occurrence, c'est l'habile manœuvrier qu'est M. Henry Kissinger — qui s'en explique maintenant à Pékin, mécontent de cette nouvelle manifestation de la politique américano-soviétique — qui semble avoir tiré toutes les ficelles. Pour les Etats-Unis, pétrole d'abord! Les Russes, qui se montrent plus réservés sur l'accord, mais sans lesquels celui-ci n'aurait pas été possible, en retirent pourtant un large bénéfice en consolidant leurs positions stratégiques en Orient, en ayant sauvé les Egyptiens de nouveaux revers, en continuant à attiser le feu chez les Palestiniens — Yasser Arafat est de nouveau à Moscou — et en Syrie la- quelle n'est nullement partie prenante de l'accord.

On nous assure depuis des mois, que l'ère de Yalta est définitivement close. En réalité, le condominium des deux Grands s'est imposé plus que jamais, ce qui ne signifie nullement d'ailleurs la détente, mais un regain de compétition. Dans ces conditions, la carence de l'Europe apparaît plus flagrante que jamais. La résolution des Neuf, toute platonique au demeurant, serait dérisoire si elle n'avait contribué à accroître l'amertume israélienne. Où est le temps où la France et l'Angleterre, bien qu'elles fussent rivales, apportaient aux pays du Levant, avec chacune leur culture propre, les garanties contre la guerre?

Hier matin, un collaborateur d'Europe-1 ironisait sur un article de l'étincelant directeur du « Figaro » d'alors, Alfred Capus, article paru le 12 novembre 1918, le lendemain de l'armistice. Capus écrivait: « Sans la victoire, la France aurait été démembrée, anéantie... ». Et le chroniqueur de s'exclamer: « Cinquante ans plus tard, Français et Allemands se donnent la main; dans trente ans juifs et Arabes en feront autant! ». Que voilà un homme oublieux de l'histoire! Celle-ci a vu bien des nations disparaître de la carte. Les Etats baltes, par exemple, et d'autres, à l'est de notre continent, sont privés de libertés réelles. Si un petit peuple veut sauver son corps et son âme, il doit faire montre de la plus extrême vigilance.

René BRAICHET

Le général Aharon Yariv, chef d'état-major adjoint, a eu un entretien avec le général Gamazy, chef des opérations.

Cependant, 24 heures après la signature du document historique, les craintes d'une reprise des hostilités n'étaient pas dissipées.

Elles étaient alimentées par les déclarations faites par les généraux Yariv et Ahmed Ismaïl, ministre de la guerre égyptien, qui avaient demandé à leurs troupes de se préparer en cas d'une reprise des combats.

Le problème numéro un pour Israël est de procéder à l'échange des prisonniers de guerre. Deux avions de la Croix-Rouge étaient prêts à décoller de Chypre pour transporter les prisonniers blessés entre le Caire et Tel-Aviv.

Des dispositions ont été prises à l'hôpital Tel-Hashomer, en prévision du retour des prisonniers. Des équipes spéciales sont prêtes à soigner les blessés.

LES LEÇONS DE LA GUERRE

La presse israélienne a, d'autre part, consacré de nombreux articles à la décision du général Elazar d'ordonner une enquête sur la manière dont la guerre a été menée.

Cependant, comme l'affaire risquait de diviser le haut commandement, le général Elazar, chef d'état-major, et le ministre de la défense, le général Moshe Dayan, ont interdit aux généraux d'accorder des interviews.

La décision du général Elazar visait principalement le général Sharon, commandant des blindés qui dirigea l'offensive en Egypte mais qui critiqua ensuite le haut commandement.

Le général Sharon avait accusé le commandement d'avoir retardé pendant 40 heures l'envoi de renforts et d'avoir été lent à exploiter la percée.

D'autres généraux ont accusé le général Sharon d'avoir utilisé une mauvaise tactique et d'avoir outrepassé les ordres.

Le général Elazar avait notamment déclaré: « Il est peut-être moins séduisant de combattre pour tenir une fête de pont que de conduire des chars en Afrique mais le maintien de la tête de pont peut s'avérer crucial ».

Le général Sharon qui avait été rappelé en service actif pendant la guerre, est le chef de l'organisation de droite « Likoud » qui a rejeté le cessez-le-feu et a contesté le droit du gouvernement d'engager des négociations de paix.

(Lire la suite en dernière page)



Au km 101 sur la route de Suez au Caire.

(Téléphoto AP)

Anne et Mark: la bague au doigt dans l'intimité

LONDRES (AP). — Si le reportage télévisé du mariage de la princesse Anne promet un spectacle magnifique pour mercredi, les téléspectateurs ne pourront pas voir de face le jeune couple lorsque la capitaine Mark Phillips passera l'anneau au doigt de la princesse.

Une soixantaine de personnes seulement — famille, proches, clergé — seront en face du couple dans l'abbaye de Westminster. La famille royale a souhaité qu'une partie de la cérémonie soit réservée

à une certaine intimité.

La BBC estime que le reportage télévisé sera vu par quelque 570 millions de personnes dans le monde. Les images en direct seront diffusées aux Etats-Unis sur les trois grandes chaînes, en Europe, en Australie, au Canada et au Japon.

Les préparatifs du mariage se sont intensifiés lundi avec une répétition générale. Parmi les cadeaux offerts à la princesse se trouve un volume de lettres écrites

par des enfants secourus par le fonds de l'enfance dont la princesse est la présidente.

Une petite fille a écrit de Nouvelle-Zélande: « Si vous étiez une princesse des anciens temps, vous auriez dû probablement épouser un vilain vieil homme. Mais aujourd'hui vous épousez celui que vous aimez ».

Le « Debreit », le « gotha » de l'aristocratie de Grande-Bretagne, envisage dans sa nouvelle édition parue lundi, que la reine Elisabeth décerne à la princesse Anne, lors de son prochain mariage, un nouveau titre, celui de princesse royale. Selon Patrick Montagu-Smith, rédacteur en chef de « Debreit », ce serait une occasion idéale pour que Anne soit ainsi honorée car « nous savons maintenant que la capitaine Mark Phillips ne sera pas alors anobli ».

Le titre de princesse royale est habituellement décerné à la fille aînée du monarque par déclaration spéciale. Il ne comporte pas de charges ou privilèges supplémentaires.

La dernière princesse royale fut la princesse Mary, fille de Georges V, décédée en 1965. Notant que Anne et Mark ont une passion commune pour les chevaux, « Debreit » déclare avoir découvert des attaches entre les ancêtres du jeune officier, et le monde hippique, remontant à l'époque de Shakespeare, et qu'il descend d'une famille qui se nommait « Horsey ».



Les deux fiancés interviewés à Buckingham par un journaliste accrédité à la Cour.

(Téléphoto AP)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Dimanche à huit pattes

Pour faire retrouver aux habitants de Haarlem, en Hollande, les beautés ignorées de leur ville, l'Office du tourisme, pour le deuxième dimanche « sans », a mis en service ce véhicule emmené par deux chevaux qui permet à tout un chacun d'avoir le temps de découvrir bien des choses intéressantes et oubliées. Lire nos informations en dernière page.

(Téléphoto AP)

Tour de vis au Kremlin contre les dissidents

PARIS, (AFP). — La revue « Kommunist », organe doctrinal du P.C. d'URSS, a publié dans son dernier numéro, un éditorial de 23 pages, intitulé « Les relations internationales et la lutte idéologique », et fournissant l'arsenal théorique pour la nouvelle étape que paraît franchir la campagne menée par le pouvoir soviétique contre la « contestation » dans le pays.

Il s'agit visiblement de démontrer que l'opinion en URSS est unanime à considérer qu'en l'état actuel des choses, il est nécessaire de défendre les valeurs et les principes du socialisme contre les « attaques », « calomnies » et « menées subversives ».

Cette nouvelle étape consisterait, semble-t-il, à organiser un vaste mouvement populaire, pour condamner les activités des « dissidents » et les priver de toute audience en les présentant comme « une poignée de gens » téléguisés par les « milieux les plus réactionnaires » et même « notoirement fascistes » de l'Occident.

APRÈS LES ÉLECTIONS COMMUNALES: PLUS DE MAJORITÉ DANS LA CAPITALE VAUDOISE

Gains de l'Action nationale et du MPE dans plusieurs communes

Les élections communales vaudoises ont été caractérisées par l'apparition de nouveaux partis ou groupements au sein de plusieurs assemblées communales. Il s'agit notamment de l'Action nationale et du Mouvement pour la protection de l'environnement. Mais, on retiendra surtout le fait qu'il n'y a plus de majorité au sein du législatif lausannois et le virage à gauche qui est apparu à Yverdon.

En ce qui concerne les élections pour le Conseil d'Etat genevois c'est le statu quo pour ce qui a trait à la répartition des sièges.

La capitale vaudoise n'a plus de majorité: c'est le résultat le plus marquant des élections communales de dimanche. Ni les partis bourgeois traditionnels (qui tombent de 52 à 44 sur un total de 100 conseillers), ni les partis de gauche (qui régressent de 48 à 41) ne pourront s'imposer à eux seuls. Avec 15 élus au total, deux nouveaux partis — Action nationale 10 sièges et Mouvement pour l'environnement (5) — seront les arbitres lors de l'élection prochaine de la Municipalité, actuellement composée de cinq radicaux-libéraux-démocrates chrétiens et de deux socialistes.

A Yverdon, les partis de gauche renversent la majorité radicale-libérale. A Renens, la gauche conserve la moitié

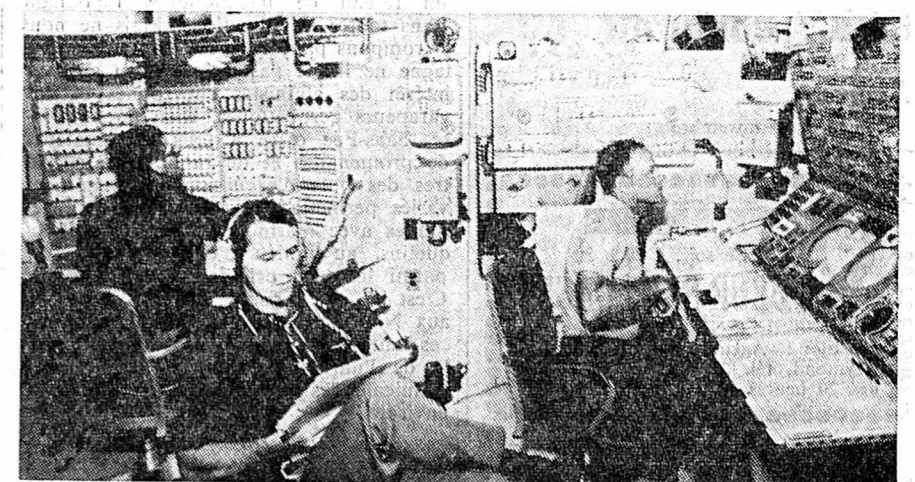
du Conseil communal, mais les « bourgeois », qui occupaient l'autre moitié, doivent céder du terrain au nouveau mouvement pour l'environnement. De même, les radicaux-libéraux

perdent la majorité à Prilly à cause de l'apparition des démocrates chrétiens, et à Montreux, semble-t-il, du fait de l'entrée en lice de l'Alliance des indépendants.

Avant jeudi à 15 h 36

CAP-CANAVARAL (Floride), (AP). — Le départ des astronautes de « Skylab » a été fixé à jeudi 15 h 36 (heure suisse), et les responsables du projet espèrent bien qu'aucun incident technique ne viendra provoquer un nouveau retard de l'expérience.

Le lancement de la cabine « Apollo » emportant Gerald Carr, William Pogue et Edward Gibson devait en principe avoir lieu samedi dernier. Il a dû être reporté après la découverte de fissures



L'entraînement à Houston. De gauche à droite Pogue, le pilote, Gibson et Carr, le commandant de l'expédition. (Agip)

Révolution au « Français »

A quel moment de l'année Paris a-t-il son visage le plus beau, le plus parisien? La réponse est difficile, impossible. Chacun n'apporte-t-il pas à Paris sa propre image intérieure, et n'en emporte-t-il pas, ensuite, le reflet convenant le mieux au tempérament, aux désirs, aux besoins, aux rêves de chacun?

Paris en novembre, en tout cas, c'est ému, éloquent, passionnant, bouleversant, surprenant, choquant pour certains. C'est le Paris des caravanes d'Américains et de Japonais, débarquant par vagues successives des avions « Charter », avec une fringale de boîtes de nuit, de music halls et de croisières-éclair en bus panoramiques à impériale.

C'est le Paris frissonnant du 9 novembre, troisième anniversaire de la mort du général de Gaulle: souvenirs, hommages, rancœurs aussi autour d'un grand défunt que l'on s'acharne en vain à vouloir tuer dans son humble tombe de Colombey-les-Deux-Eglises.

Le surlendemain, 11 Novembre, c'est Paris-Pompidou: le président de la République passant en revue les troupes, aux Champs-Élysées, en face du Tigre sur son socle de pierre. Il reste encore des « anciens » de 14-18, un Armistice d'il y a cinquante-cinq ans que l'on s'obstine à fêter: une autre « dernière », puis une grande réconciliation, n'ont pas réussi à fermer toutes les blessures de la Marne et de Verdun. Étranges, ces Parisiens, que l'on dit superficiels, frivoles: la mémoire qu'ils gardent de tout ce qui a labouré leur chair et leur esprit...

Paris révolutionnaire aussi, mais pas forcément dans la rue: c'est entre les murs de cette vénérable institution, trois fois centenaire, à la Comédie-Française, que Molière est attaché à sa tombe, traité à la manière d'une bande dessinée en couleurs, à la faveur d'une (re)mise en scène étourdissante. Scapin, dans les « Fourberies », est devenu un cow-boy, maniant deux revolvers pour effaroucher Intimider, bousculer, dompter ces deux vieux duppe-sous épiques, Géronte et Argante.

Cela tent de Lucky-Luke, Blanche-Neige, Zorro, Astérix et les Pieds Nickelés. Le comique du Grand Siècle a viré au burlesque du XXe et même du XXIe siècles, sans vulgarité, faute de goût ni trivialité. Les décors, les costumes, le jeu de scène, la virtuosité et les acrobaties des sociétaires et des pensionnaires du « Français » ont réussi ce tour de force, ce prodige d'intelligence, de finesse et de délicieux délassement: Molière, auteur d'avant-garde au siècle de l'électronique et de Skylab. Quel défi, quelle subversion par les arts, et quel triomphe — français!

R. A.

K2 Le ski d'avenir votre prochain ski chez **TOSALLI** SPORT Colombier Tél. 41 23 12 Parking

Chronique régionale: pages 2, 3, 6, 7 et 9
Informations suisses: page 11
Les sports: pages 13 et 15
Carnet du jour — Programmes radio-TV: page 21
Dernière heure et bourses: page 23

Chantier de la Clusette: une grue de 29 tonnes s'abat sur la chaussée (Page 6)
Grave alerte aux hydrocarbures au Locle: le Doubs l'échappe belle (Page 7)
Attaque à main armée sur une route tessinoise: 600.000 fr. de butin (Page 23)

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dors en paix.

Madame Hélène Vuillemin-Pellet, à Sugiez ;
Monsieur et Madame Claude Vuillemin-Besson, à Travers, ont le grand chagrin de faire part du décès de

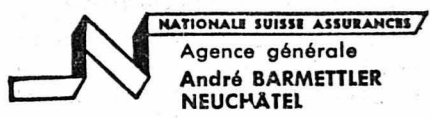
Monsieur Emile PELLET

leur cher frère, oncle et cousin, survenu le 12 novembre 1973 dans sa 76^{me} année, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Nant, le mercredi 14 novembre, à 14 heures.

Culte au domicile à Sugiez, à 13 h 30.

Sécurité totale par la



AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
Auditoire D 62

Mercredi 14 novembre, à 15 h 15,
Conférence de

Monsieur PAOLO GIR

écrivain grison

Sujet :

LO SCRITTORE NEL NOSTRO TEMPO



TOURING CLUB SUISSE

L'office sera fermé
aujourd'hui 13 novembre
dès 12 heures

Nous cherchons pour notre service d'importation et d'exportation

UNE JEUNE EMPLOYÉE-DACTYLO

qui sera chargée de divers travaux de bureau.

Le poste conviendrait à une jeune Suissesse allemande, ou à une personne ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Les candidates intéressées sont priées de faire leurs offres aux Fabriques de Tabac Réunies S.A., Service de recrutement, 2003 Neuchâtel, ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

URGENT

Bar à café, en ville, cherche

sommelière

Tél. 25 90 98.

CORY coiffure

R. MAIRE

Absent

13 et 14 novembre

THÉÂTRE
Ce soir, à 20 h 30
TUEUR SANS GAGES
d'EUGÈNE IONESCO
Location : Agence Strübin, librairie
Reymond, tél. 25 44 66 et à l'entrée
dès 20 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Chœur d'hommes de Bevaix a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Walter CHRISTEN

père de Monsieur Yvon Christen, leur dévoué directeur.

Monsieur Walter CHRISTEN

membre d'honneur de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de la Société fédérale de gymnastique de Bevaix a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Monsieur Walter CHRISTEN

père et beau-père d'Yvon et de Denise Christen, membres de sa section de volleyball.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Robert Steimann-Krattinger et leurs enfants, à Fribourg et à Rome ;
Madame Fritz Hug-Steimann, à Berne ;

Monsieur Paul Steimann, à Villarsur-Glâne ;
Madame et Monsieur Robert Chautems-Steimann et leur fille, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame René Hug-Schneider et leur fils, à Berne ;
Madame Martha Lanz-Steimann et famille, à Roggwil ;
Famille Heinrich Grisel-Steimann, à Zurich ;

Les familles Fasnacht, à Montilier et à Löwenberg (Morat) ;
Les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alfred STEINMANN

ancien conducteur typographe

leur très cher papa beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 9 novembre 1973, dans sa 85^{me} année, après une maladie supportée avec calme et résignation.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, au crématoire de la ville de Neuchâtel.

L'inhumation de l'urne aura lieu au cimetière de Saint-Léonard, à Fribourg. Elle sera précédée du culte à l'église réformée de Fribourg, le mercredi 14 novembre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

COMMUNIQUÉ

« Saas-Fee »

par T. Davernis

« Village des Glaciers » est à juste titre la plus belle des appellations que l'on puisse décerner à Saas-Fee. Les glaciers entourent le village ; on les atteint avec une facilité déconcertante grâce à un réseau de téléphériques rayonnant dans toutes les directions. Mais ne nous y trompons pas ; ce cadre de haute montagne ne limite pas cette station au seul intérêt des alpinistes chevronnés et des varapeurs acrobatiques. Bien au contraire, Saas-Fee offre à tous les amateurs de promenades et de randonnées pédestres des buts d'excursions étonnamment variés permettant des rencontres surprenantes avec marmottes, chamois et bouquetins, au milieu d'une flore qui est parmi les plus originales de nos alpes. C'est ce que Tristan Davernis prouvera aux Neuchâtelois en les entraînant dans ces hauts parages, mercredi soir, à l'Aula de l'université, sous les auspices de l'Amicale des Valaisans de Neuchâtel et environs.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Rodolphe Ruttgers ;
Le général et Madame Augusto Menzio-Ruttgers et leurs enfants Giorgio et Ottavia, à Rome ;
Le docteur et Madame Jenő Szakacs-Ruttgers et leurs enfants Julie et Gabor, à Tampa ;

Le professeur et Madame Neville Parsonage-Ruttgers et leurs enfants Mirella et Sarah, à Londres ;
Monsieur et Madame Roland Ruttgers-Wallaert et leurs enfants Alain et Céline, à Lucerne ;

Monsieur et Madame Gunther Ruttgers-Kahn et leurs enfants Fabienne et Pascal, à Meggen ;
Madame Paul Ruttgers, à Lausanne ;
Madame Hildegard Nistelstein et famille, à Dusseldorf ;
Monsieur et Madame Marc Nicole-Ruttgers et leurs enfants, à Genève ;

Monsieur et Madame Claude Ruttgers et leur fils, à Genève, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Rodolphe RUTTIGERS

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et ami, enlevé à leur tendre affection, le 11 novembre 1973, dans sa 79^{me} année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Weggis, le jeudi 15 novembre, à 8 h 15. L'inhumation suivra au cimetière de Weggis.

Domicile : villa Pradella, 6353 Weggis.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de Paillard S. A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur François THORENS

administrateur, ancien directeur général

survenu le 11 novembre 1973, à la suite d'un accident.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 14 novembre, à Yverdon.

Culte au temple, à 15 heures.

Honneurs à 15 h 30.

Ayez confiance en Dieu et tout ira bien.

Monsieur Paul-James Grandjean, à Glion ;
Monsieur Pierre-Philippe Grandjean, à Allschwil ;
Madame Suzanne Grandjean-Vautier, à Bâle ;
Messieurs Olivier, Michel et Alain Grandjean ;
Madame Jeanne Béguin, à Blonay ;
Monsieur et Madame James Perret, à Cortébert ;
Monsieur et Madame Robert-Adrien Perret, au Locle ;
Monsieur et Madame Pierre-André Perret, aux Monts-de-Corsier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin d'annoncer le décès de leur chère épouse, belle-mère, sœur et parente,

Madame Suzanne GRANDJEAN-PERRET

enlevée à leur affection le lundi 12 novembre 1973, dans sa 73^{me} année.

L'incinération aura lieu à Vevey, le mercredi 14 novembre.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Domicile de la famille : Institut le Parc, 1823 Glion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Alice-Dolly Breguet, à Russin ;
Madame et Monsieur Jack Hall-Breguet et leurs enfants, à Cranston (USA) ;
Monsieur et Madame John Breguet, à Hohenstauffen (RFA) ;
Madame et Monsieur John Hanni-Breguet, à Providence (USA) ;
Madame Mina Breguet, à Bienne ;
Madame et Monsieur Paul Vuilliamet, leurs enfants et petit-fils, à Buenos-Aires et Delémont, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri-J. BREGUET

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé subitement à l'affection des siens, le 9 novembre 1973, en avion, dans sa 60^{me} année.

L'incinération aura lieu mercredi 14 novembre 1973, au cimetière de East-Greenwich, Providence R.I. (USA).

1249 Russin (GE),

2502 Bienne, chemin Robert 12.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux les débonnaires.

Monsieur et Madame Charles Flüchiger et leurs enfants Claudine, Marianne et Philippe, à Bevaix ;
Les familles Flüchiger, Gygi, Contesse, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ernest FLÜCKIGER

née Marthe GYGI

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 85^{me} année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.
Ps. 121.

L'enterrement aura lieu à Bevaix, mercredi 14 novembre.

Culte au temple à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la fabrique d'horlogerie Dubois & Fils, à Bevaix, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marthe FLÜCKIGER

mère de leurs dévoués collaborateurs Monsieur et Madame Charles Flüchiger.

La Chambre des notaires neuchâtelois a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Maître Albert RAIS

notaire, ancien juge fédéral
membre d'honneur de la Chambre.

La cérémonie funèbre aura lieu au Grand-Temple de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 14 novembre 1973, à 14 h 30.

La Chanson Landeronnaise a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marthe PETERMANN

mère et belle-mère de Michel et Josiane, membres dévoués de la société.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Sylviane PITTET-MATHYER

tient à dire de tout cœur aux personnes qui l'ont entouré de leur témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve.

Elle leur exprime sa très profonde reconnaissance.

Neuchâtel, novembre 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Lausanne et la Chaux-de-Fonds.

Heureux ceux qui procurent la paix.

Madame Albert Rais-Gessler, à Lausanne ;
Madame Anne-Marie Rais et sa fille Annick, à Lausanne ;
Madame Alfred Rais, à la Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Alfred Rais et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Henri Rais et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Pierre Udriet-Rais, à Trois-Rods, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Emile Gessler, à Chez-le-Bart, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Willy Gessler, à Auvonnier, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Walther Koelliker-Gessler, à Auvonnier, et leurs filles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert RAIS

leur cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dimanche, dans sa 86^{me} année.

La Chaux-de-Fonds, le 11 novembre 1973.

La cérémonie funèbre aura lieu au Grand-Temple de la Chaux-de-Fonds, mercredi 14 novembre, à 14 h 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Lausanne, avenue de Jaman 3.

Prière de ne pas faire de visites

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'œuvre « Enfants du monde », c.c.p. 12-415 Genève, ou à l'œuvre pour le 3^{me} âge à la Chaux-de-Fonds, « Temps Présent », par Banque cantonale neuchâteloise, c.c.p. 23-159

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'imprimerie Courvoisier, journal L'Impartial S. A. et le département hélio Courvoisier La Chaux-de-Fonds

ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Albert RAIS

président de leur conseil d'administration et ancien juge fédéral

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 86^{me} année, le 11 novembre 1973.

Ils garderont de leur président et ami le souvenir ému et reconnaissant d'un homme qui s'est dévoué à leur entreprise, à son pays et à sa ville natale.

Pour le culte, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le conseil d'administration et les directions de LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales et de LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie

ont le pénible devoir de faire part du décès, survenu le 11 novembre 1973, de

Monsieur Albert RAIS

ancien vice-président et administrateur

Le défunt a contribué pendant de nombreuses années, avec dévouement et clairvoyance, au développement des deux compagnies qui rendent un hommage ému et reconnaissant à sa mémoire.

Neuchâtel, le 12 novembre 1973.

La Chambre suisse de l'horlogerie a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert RAIS

ancien président de la Chambre

survenu à la Chaux-de-Fonds, le 11 novembre 1973, dans sa 86^{me} année.

De juillet 1935 à décembre 1942, M. Rais a présidé aux destinées de la Chambre avec beaucoup de compétence, menant à bien les tâches délicates qui lui furent confiées, dans un esprit de conciliation qui lui était très personnel. M. Rais était resté profondément attaché à la Chambre suisse de l'horlogerie, ainsi qu'à l'industrie horlogère suisse, à laquelle il a beaucoup donné au cours de sa longue et brillante carrière.

La Chambre perd en M. Rais non seulement un ancien président, mais aussi un ami fidèle et dévoué. Elle tient à lui rendre un hommage ému et empreint d'une vive reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, le 12 novembre 1973.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le conseil d'administration et la direction des Usines métallurgiques de Vallorbe

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Albert RAIS

ancien juge fédéral, administrateur

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Information Horlogère Suisse

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Maître

Albert RAIS

leur cher président d'honneur,

ancien juge fédéral, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 86^{me} année, le 11 novembre 1973.

Ils garderont de leur ancien président le souvenir d'une personnalité exceptionnelle qui savait faire bénéficier ses amis de son autorité et de sa clairvoyance.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Chaux-de-Fonds, le 12 novembre 1973.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 9.50

Puis renouvellement au tarif suivant :

3 mois Fr. 21.- ; 6 mois Fr. 40.- ; 1 an Fr. 76.-

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

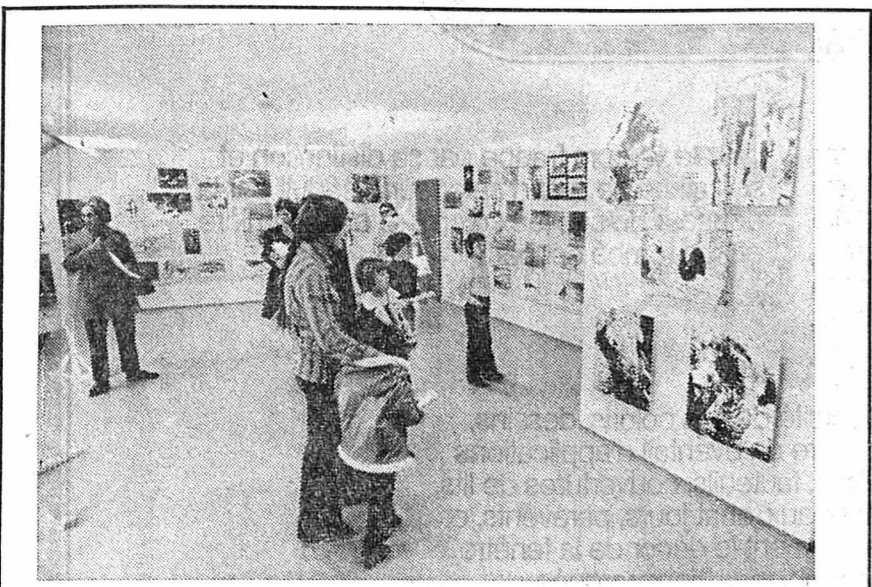
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



L'exposition de Cornaux: de merveilleux instants passés dans la nature.

(Avispress - J.-P. Baillod)

Une exposition à voir à Cornaux

De notre correspondant: Samedi après-midi dans les salles du troisième étage de la Maison de commune a eu lieu le vernissage de l'exposition annoncée par affiches apposées dans le village sous le titre «Photos de la nature suisse» et illustrées par un bel oiseau dans ses plus beaux atours. M. Jean-Daniel Clotru, président de la Société de développement, salue et remercie les nombreux amis de la société qui avaient tenu à participer à l'ouverture de cette exposition présentée, de façon fort éloquente, par M. Ernest Dütscher, président du groupement «Les chasseurs sans fusil». Le Conseil communal avait tenu à mar-

quer ce vernissage par un vin d'honneur.

A travers les nombreuses photographies présentées, les visiteurs sont invités à partager les merveilleux instants passés dans la nature par ces «chasseurs d'images» et l'on peut dire qu'il faut une grande patience pour photographier les oiseaux lors de leur envol hors de l'eau ou posés sur leur nid, de même que le gibier à poil au seuil des gîtes et des terriers.

C'est une exposition à voir au moment où il est tant question du retour à la nature et de l'indispensable protection de l'environnement.

Que pensent les Neuchâtelois des marchands d'illusions ?

On ne conquiert plus le bonheur de haute lutte, on le débite au détail, on l'offre par correspondance !

Où sont les chevaliers d'antan qui parcouraient le monde à la «quête» du Graal? Le romantisme n'a plus sa raison d'être dans la société de consommation où tout se produit en chaîne, y compris le bonheur. L'homme ne conquiert plus le bonheur de haute lutte. Le bonheur s'est commercialisé, on l'a démocratisé en le mettant à la portée de chaque bourse. On ne rêve plus au bonheur, on l'offre par correspondance. Pendentifs, bracelets, colliers, bagues, croix ou gadgets, le bonheur présente désormais un visage multiple. Que le public se rassure: les marchands de bonheur sont honnêtes. Ils vendent le bonheur à l'essai, «gratuitement». Ils ne proposent pas de l'air, mais des «bijoux» en or, en argent, en cuivre, ciselés, travaillés, ayant donc une valeur, et le témoignage écrit et contrôlé, de centaines de personnes de bonne foi qui ont tenté avec succès l'aventure.

UNE PUBLICITÉ HABILE

«Je certifie qu'un délai de 10 jours suffit amplement pour constater l'incomparable puissance de protection de la Véritable Croix de Z. Non seulement elle apporte rapidement plus de chance et de succès dans tous les domaines, et notamment en argent, en amour, à la loterie et au tirage, mais également combat l'insomnie, aide à supporter la douleur, contribue à faire fondre les kilos superflus.»

Si l'objet porte-bonheur ne remplit pas sa mission, au bout d'un délai raisonnable, s'étendant d'une semaine à quinze

jours, on peut le retourner et se faire rembourser. C'est tentant, mais l'expérience prouve que les dupes préfèrent la discrétion aux plaintes, quitte à enjouer leur espoir d'une heure dans un tiroir secret.

LA LOI EST FORMELLE

En Suisse, la loi est formelle: la publicité faite aux objets porte-bonheur ne doit pas contenir le moindre terme médical. Le «bracelet miracle» ne guérit pas, mais aide à supporter la douleur et on prend souvent soin de spécifier qu'il «ne remplacera, en aucun cas, le pharmacien ou le médecin.»

LE CANTON AUSSI EXPORTE DU BONHEUR

Le canton de Neuchâtel ne se limite plus à nourrir sa renommée en exportant dans le monde entier les produits de l'industrie horlogère, de la mécanique de précision et d'autres articles de qualité. Depuis peu, il exporte également le bonheur sous la forme de «croissants de lune», proposés par un radiesthésiste de Lausanne, pour «augmenter l'énergie vitale» de ceux qui les porteront.

De quoi est fait un «croissant de lune»? Un peu de cuivre, des bains spéciaux dont la composition est un secret aussi jalousement gardé que celui des alchimistes du passé. Mais le «croissant de lune» est aussi, et c'est le plus important, un porte-bonheur personnalisable: le radiesthésiste, lorsqu'il reçoit une commande, se concentre et en pensant «constructivement» à la personne qui le portera, magnétise le bijou avec sa main.

Les marchands de bonheur s'expriment avec conviction:

— On se sent une âme de bienfaiteur, c'est comme une force qui vous pousse à faire le bien.

LES AFFAIRES MARCHENT BIEN !

Sur le plan commercial, les marchands de bonheur réalisent de bonnes affaires: un objet qui vaut une dizaine de francs se vendra près de cinquante francs. Il est vrai que les frais généraux, limités au minimum en ce qui concerne le personnel, sont lourdement grevés par le budget publicitaire sans lequel la vente par correspondance de ce genre d'articles ne serait plus une sinécure.

Notre enquête

La clientèle des marchands de bonheur ne se recrute pas seulement auprès des ménages ou des personnes isolées, mais dans tous les milieux sociaux. On peut le constater à Neuchâtel:

• UNE INSTITUTRICE: — Je souffrais de douleurs dorsales, une amie m'a proposé un bracelet en cuivre. J'ai tenté l'expérience sans trop y croire, mais au bout de quelques jours, la souffrance avait disparu...

• UNE JEUNE OUVRIÈRE: — Cela paraît incroyable, mais grâce à cet

AUVERNIER

Vandalisme

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, sur le chantier de la Grand-Rue, un chariot à moteur barrant la chaussée a été déplacé et poussé sur le bord de la route. Les fils électriques reliant la batterie au moteur ont été sectionnés ainsi que tous ceux de l'équipement électrique. Alertées par un habitant du voisinage, les polices communale et cantonale sont intervenues. Plainte a été déposée par l'entreprise chargée des travaux.

CRESSIER

Le comité du TCS à la raffinerie

(sp) La section neuchâteloise du comité du Touring-club suisse, a visité dernièrement la raffinerie de Cressier. A l'issue de la visite, M. Marius Vauthier, président, a remercié la direction de l'entreprise.

De notre correspondant:

Sous la présidence de Mme Madeleine Mary, le Conseil général du Landeron a siégé en présence de 36 membres et du Conseil communal «in corpore».

Par 32 voix, un droit de superficie a été accordé à la société de tir à 50 m pour la reconstruction de son stand incendié au début de l'année. Pour cette installation avec ciblure, une surface de 2722 mètres carrés sera mise à disposition dans la combe de la Baume. Cet emplacement offre une garantie à la population qui ne sera nullement dérangée. L'ancienne installation l'a d'ailleurs prouvé.

En grande majorité, l'assemblée a ensuite approuvé les nouvelles dispositions qui régiront l'organisation du service communal de défense contre l'incendie, ceci dès le 1er janvier 1974. Le dernier règlement datant de 1951 a subi diverses modifications et la situation actuelle justifiait pleinement une refonte complète du texte. Pour des raisons pratiques, les questions de la saine des pompiers, des amendes et de la taxe d'exemption, ont été fixées par trois arrêtés distincts. La solde adaptée récemment est maintenue. En revanche, le tarif des amendes est majoré dans le but de renforcer la discipline. Dans le

LA NEUEVILLE

A Mon-Repos

(c) Le 68me rapport de la direction de l'Asile Gottesgnad «Mon-Repos» vient de paraître. En plus de l'exposé du pasteur Jean-Willy Clerc, président du comité directeur, il fait état des comptes 1972, ainsi que de la liste des dons et du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 juin 1973.

A Boudry aussi, on souhaite de meilleures liaisons et la modernisation des transports publics !

— Le problème des liaisons et des transports publics devra se résoudre un jour dans le cadre de la collaboration intercommunale, avec les communes de Cortaillod et de Bevaix éventuellement.

Le président de la ville de Boudry, M. Roland Pizzera, devait compléter ces paroles par la conviction que le pro-

blème global des transports en commun, plus que jamais à l'ordre du jour en cette période de restrictions, devra trouver une solution dans un contexte régional.

A Boudry, on est aussi préoccupé depuis longtemps par la question de la circulation et de la nécessité d'assurer à la partie de la population du haut et des nouveaux quartiers du bas, du plateau de la gare et d'Areuse, des moyens plus rapides de se rendre au chef-lieu.

LA LIGNE DU TRAM SERA AMÉLIORÉE

La commune est en contact avec la direction des TN qui envisage, en tant que première étape, de doubler les voies sur certains tronçons de la ligne du tram de Boudry afin d'accélérer les croisements.

Mais il est difficile de se pencher sur d'autres projets déjà à l'étude, tant qu'on ne connaît pas le trajet définitif de la RN 5.

UNE ROUTE DE CEINTURE ?

On sait que la commune conserve dans ses tiroirs le projet d'une route de ceinture partant de l'échangeur de Perreux et devant longer la voie du chemin de fer, le haut de la localité avant de redescendre vers les gorges et Areuse pour rejoindre la route principale. Un projet ambitieux, intéressant les localités voisines, mais dont la réalisation n'est pas facile en période d'austérité financière.

On espère aussi que la nouvelle autoroute, qui absorbera une grande partie du trafic automobile, allégera la circulation vers Neuchâtel.

La commune a, par ailleurs, nommé une commission de la circulation, qui dresse actuellement un inventaire du réseau routier interne en vue de prévoir l'avenir et de prendre éventuellement les mesures qui s'avèreraient utiles pour faciliter le trafic urbain et assurer une meilleure sécurité aux piétons.

DES MOYENS DE TRANSPORT MODERNES

— Il est difficile d'emprunter le tram, car le trajet jusqu'à Neuchâtel dure trop longtemps...

SAINT-AUBIN

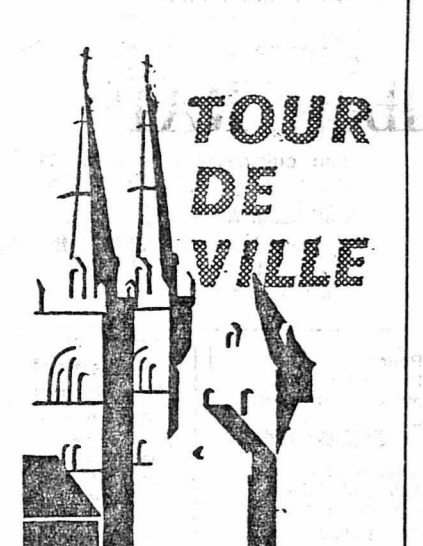
Erika Ackermann à La Tarentule

«La Tarentule» a accueilli à Saint-Aubin Erika Ackermann et son spectacle de danse-pantomime. Cette représentation de qualité ne fut, malheureusement, goûtée que d'un public restreint. Cela est fort dommage, car Mlle Ackermann, en une suite d'une dizaine de danses-pantomimes, sut éveiller, par la concision du geste et par l'élan expressif des diverses pièces musicales qui soutiennent son spectacle, un monde allant de la vie marécageuse à une fuite éperdue face aux avions-rapaces des temps modernes.

Cette sorte de mime dansé ne rend pas assez compte du travail de préparation que nécessite un tel spectacle; Mlle Ackermann suivit les cours de Leeder, Marianne Fuchs et Samy Molcho et a donc appris à maîtriser l'expression scénique qui transporte le spectateur au pays des rêves.

Bon anniversaire !

Aujourd'hui, mardi 13 novembre, M. Charles Rougemont, originaire de Saint-Aubin-Sauges et abonné depuis de nombreuses années à notre journal, fêtera avec les siens son 95^{me} anniversaire. M. Rougemont, qui a été de nombreuses années domicilié à Saint-Blaise, vit depuis son veuvage dans la famille de son beau fils et de sa fille à Bernex. M. Charles Rougemont entreprend quotidiennement sa promenade et aime faire les emplettes de la famille. En lisant la FAN, il se tient au courant des diverses affaires publiques et porte un intérêt tout particulier aux problèmes de son canton d'origine.



Tram contre fourgon

• LE tram piloté par M. L. L. de Neuchâtel, qui circulait hier vers 15 h en direction de Peeseux rue des Poudrières, est soudain entré en collision, à la hauteur de la rue des Tunnels, avec le fourgon conduit par M. M. M. de la ville également, qui était à l'arrêt sur les voies afin de laisser la priorité de droite aux voitures venant de Peeseux. Dégâts.

A la commission scolaire

• SIÉGEANT récemment sous la présidence de Mme J. Junier, la commission scolaire de Neuchâtel a salué Mme Yolande Rochani, nouvellement nommée en remplacement de M. Charly Reymond, démissionnaire. Mme Givord renonçant à son mandat de membre du comité des dames inspectrices des travaux à l'aiguille de Chaumont, est remplacée par Mme Marcel Arbogast.

La commission a d'autre part pris acte du transfert de Mme Simone Bernichon, employée au service médical, au service de la comptabilité des écoles en qualité d'aide-comptable. En cours de séance, elle a eu un échange de vues général sur une réorganisation éventuelle du service médical des écoles. Elle a en outre, pris connaissance d'un arrêté du département de l'instruction publique stipulant que pour l'année scolaire 1973-1974 les examens écrits officiels ne seront pas organisés dans les classes de 2^{me} à 5^{me} années primaires.

Les conditions réglementaires de promotion demeurent applicables sous réserve qu'en 2^{me} année les titulaires s'abstiendront de donner des notes à leurs élèves pendant les deux premiers trimestres. Au cours et à la fin du troisième trimestre, les notes constitueront un constat du niveau atteint par l'élève, à ce moment-là, en fonction d'objectifs précis. Les directeurs ont renseigné la commission sur diverses activités des écoles.

objet j'ai trouvé un emploi plus convenable ...

• UN INTELLECTUEL, âgé de une cinquantaine d'années: — C'est peut-être un hasard, mais lorsque je porte ce bracelet au poignet, je me sens détendu, à l'aise ...

• UN EMPLOYÉ DE BUREAU: — Un de mes collègues de travail, qui avait acheté un pendentif, a gagné à plusieurs reprises des petites sommes à la loterie ...

En revanche, nous n'avons pas trouvé encore la mère de famille abandonnée dont le mari a regagné le domicile conjugal, grâce à la Croix de Z.

QU'EN DIT LE PUBLIC ?

Quelle est l'attitude du public à l'égard du bonheur débité au détail ?

• UN PHARMACIEN: — On pourrait en rire si dans certains cas, de braves gens, souffrant d'un malaise chronique, au lieu de consulter un spécialiste, ne se laissent pas tenter par un de ces gadgets ...

• UN MÉDECIN: — Vous voulez plaisanter ? Ce que j'en pense: la naïveté humaine est infinie. Depuis que l'homme existe, il a éprouvé le besoin de se rassurer en se rattachant à quelque chose. Oui, sur le plan psychologique, ces objets ont souvent un effet qui semble positif, mais le public devrait se garder d'encourager ces pratiques ...

• UNE ÉTUDIANTE: — C'est triste de constater les résultats d'une publicité

amoral. Décidément, les superstitions ont survécu même dans les pays les plus avancés ...

• UN LYCÉEN: — Non, dans ma classe personne ne croit à ces bêtises ...

• UN COMMERÇANT: — Oui, on trouve dans les magasins spécialisés des médailles d'amour, mais il ne s'agit que de présents destinés à un être aimé, accompagnés souvent d'un proverbe ou d'un vers, mais aucun négociant ayant pignon sur rue n'acceptera d'écouler des objets porte-bonheur.

En conclusion, le commerce du bonheur semble avoir un brillant avenir devant lui et l'inflation et les mesures anti-surcharge ne le menacent pas. Tant que des êtres humains éprouveront le besoin de se sentir moins malheureux, il leur sera difficile de résister aux tentations offertes par les marchands de bonheur.

La race des dupes est éternelle. Pourquoi condamner leurs rêves tant qu'on ne sera pas en mesure de revaloriser les contacts humains dans une société transformée en jungle où les plus faibles n'ont souvent d'autres ressources que la piètre consolation d'un objet porte-bonheur.

A condition que le bonheur débité au détail ne porte pas préjudice à la santé humaine et que les croix, pendentifs, minéraux et autres «bijoux» de ce genre, restent un simple gadget parmi les milliers d'inventions inutiles proposées à la boulimie des consommateurs.

Jaime PINTO

L'expérience bouleversante

des pouvoirs de la Croix Miracle Maya-Touh.

Elle vous apportera en dix jours plus de réussites et de bonheurs que vous n'en avez jamais connu !

Des annonces semblables, qui prêtent souvent à rire, fleurissent dans les revues à sensation.

(Archives)

Une seconde salle de gymnastique à Cescole ? Six communes se réunissent

De notre correspondant:

Nous avions brièvement relaté dans notre édition du 9 novembre la séance d'information à laquelle étaient convoqués les membres des autorités des Six communes de la Basse-Areuse. Le comité directeur de Cescole, présidé par M. René Strohhecker, M. Bernard Grandjean, directeur du centre scolaire intercommunal, et les architectes ont présenté le projet remanié visant à la construction d'une seconde salle de gymnastique et d'un bassin de natation. On se souvient que le projet initial avait été refusé par deux des six communes intéressées, deux autres s'étant abstenues.

Selon l'ordonnance fédérale et la loi cantonale sur l'éducation physique, il est officiellement prescrit trois heures de gymnastique et de sport par classe. Cescole compte plus de 800 élèves répartis en 37 classes. Avec la seule salle de gymnastique dont dispose le collège, le compte est vite fait ! Deux-tiers des leçons ne peuvent être «casées». Elles

doivent ou être supprimées dépendre de la fortune du temps, ou se donner en partie dans d'autres localités, ce qui entraîne de longs déplacements et des frais de locations non-négligeables. En bref, pareille situation est intolérable.

A titre de comparaison les centres scolaires de Cernier et de la Béroche, aux effectifs moins importants qu'à Cescole, et Boudry-même pour les primaires, sont dotés d'installations complètes. Certes, on sait que cela coûte cher, mais le sacrifice en vaut la peine si l'on veut conserver la santé et assurer l'équilibre psychique des enfants. Les responsables du nouveau projet espèrent que les autorités des communes de la Basse-Areuse seront enfin conscientes de la nécessité de doter leur centre scolaire d'une seconde salle de gymnastique et d'un bassin de natation. Les plans leur ont été dûment présentés et il a été répondu aux nombreuses questions posées, au cours de cette séance d'information.

Le Conseil général du Landeron adopte un nouveau règlement de défense contre l'incendie

même but, la taxe d'exemption a également été augmentée. Cette décision se justifie aussi par mesure d'équité à l'égard de ceux qui accomplissent le service des pompiers. De 20 à 32 ans, la taxe entière s'échelonne entre 50 et 150 francs. La demi-taxe (33 à 45 ans) oscille entre 25 et 75 francs.

MIGROS: UN SUPER-CENTRE AU LANDERON ?

M. Schaller, président du Conseil communal, a présenté un rapport d'information détaillé sur les intentions de Migros. En 1969-1970, cette société a passé des promesses de vente en vue de l'acquisition de 170.000 mètres carrés de terrain au Landeron et cette surface a été achetée en 1972. Au début, Migros voulait construire des dépôts. Cette idée est désormais abandonnée et remplacée par la perspective d'un centre d'achats qui engloberait une trentaine de commerces environ.

Dans le cadre du remaniement des deux Thielles, les terrains de Migros seront regroupés à proximité de l'échangeur de la N 5, mais en zone rurale, ce qui laisse subsister de nombreux problèmes et d'importants moyens d'opposition. Le Conseil communal n'a pris aucune position officielle jusqu'ici. Il en est au stade de l'étude et de la documentation. La question

ADHESION A COTTENDART

M. Girard chef des travaux publics, fait rapport à propos de l'exploitation de l'usine d'incinération de Cottendart. Pour le ramassage, le transport et la destruction des ordures, la commune dépense près de 100.000 fr. par an. Il est donc utile de parler une fois plus longuement de cette rubrique. L'adhésion à la société anonyme de Cottendart démontre maintenant qu'il était juste de renoncer à une solution régionale. Cependant, cette organisation doit retenir l'attention, car il existe des usines bien équipées où le prix à la tonne est passablement meilleur marché. Dans les divers, l'ouverture du pont des Sauges a fait l'objet d'une déclaration qui témoigne de la satisfaction de la population.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Décalé de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 60 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Près ALASSIO

A vendre studios et appartements, cuisine équipée, près mer et plage, location organisée par SWISS TOURING, dans résidences suisses, à partir de 27.000 fr. Visites sur place en bus, crédit disponible par banque suisse. INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

Je cherche

VIGNES

Tél. 51 11 58.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

HASSLER

Le moment est particulièrement propice. Rarement jusqu'ici notre choix de tissus velours de la production mondiale ne fut si complet ; parmi beaucoup d'autres, notons les nouveautés de Jack Lenor Larsen New-York et Knoll International.

Le velours frappe par sa distinction et son allure de grand seigneur. Il séduit par la douceur de ses jeux d'ombre et de lumière et son tombé est parfait.

La grande diversité de ses coloris, dessins, structures et fibres offre un éventail d'applications presque infini. Portières, fauteuils, couvertures de lits, tentures murales, panneaux, abat-jours, paravents, etc. complètent heureusement le décor de la fenêtre et créent une ambiance bien marquée et très personnelle.

Boom sur le velours chez Hassler

Velours unis — velours à rayures — velours imprimés — velours à côtes — velours chenille — velours de Gênes — bordures velours

Hans Hassler S. A., décoration intérieure

12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21 / 22

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE MARIN-ÉPAGNIER

cherche

EMPLOYÉ

pour l'entretien des bâtiments et des domaines communaux.

- Travail varié et indépendant.
- Conditions agréables.
- Prestations sociales et salariales selon barème cantonal.
- Entrée en service à convenir.

Adresser offres au Conseil communal, case postale, 2074 Marin. L'administration communale est à disposition pour tout renseignement, tél. (038) 33 17 87.



Département des Travaux publics

MISE AU CONCOURS

Le poste de

chef du service des automobiles

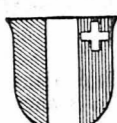
est mis au concours. Obligations et traitement : ceux prévus par la législation.

Entrée en fonction : 1er janvier 1974.

Exigences :

- aptitudes à diriger le personnel
- connaissances administratives, techniques et juridiques en matière de circulation routière.

Adresser les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, à l'Office du personnel, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 novembre 1973.



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

MISE AU CONCOURS

Un poste

d'employé(e) de commerce qualifié(e)

au greffe du tribunal de district de Neuchâtel est mis au concours.

Traitement : classes 12 à 9.

Obligations : légales.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 novembre 1973.



Commission scolaire de Neuchâtel

MISE AU CONCOURS d'un poste partiel

de secrétaire au Service médical des écoles

Travail varié et intéressant. Le salaire est fixé selon l'échelle communale des traitements. Entrée en fonctions immédiate ou à convenir. La postulation, avec curriculum vitae, doit être adressée à la Direction des écoles, collège de la Promenade, Neuchâtel, jusqu'au 24 novembre 1973.

LA COMMISSION SCOLAIRE

IMMEUBLES

A vendre, au Landeron,

MAISON de trois logements

Villé No 41 ; JARDIN de 1118 m² aux Pêches de la Portette.

Ecrire sous chiffres CH 2704 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter à Neuchâtel,

immeuble ancien

très bien situé. Surface environ 150 à 200 m². Faire offres sous chiffres AE 2687 au bureau du journal.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès, Tél. (038) 25 14 68.

A VENDRE, à Cormondrèche,

VILLA

- 5 1/2 pièces, 2 salles d'eau, patio
 - cheminée de salon, barbecue
 - 2 pièces, avec confort
 - place de parking - garage.
- Situation tranquille, vue imprenable.

A vendre dans localité attrayante, à l'ouest de Neuchâtel, sympathique

café-restaurant 70-80 places

de bonne renommée, avec quelques chambres d'hôtes, parc privé : 20 places. Beau chiffre d'affaires. Convient bien à couple travailleur pour exploitation familiale. Possibilités réelles de développement. Coût de l'immeuble, mobilier et matériel Fr. 500.000.—.

Les candidats solvables voudront bien se mettre en rapport avec Fidimobil S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

ACTIVIA pour l'architecture pour votre immeuble

ACTIVIA pour votre villa pour votre fabrique

ACTIVIA pour vos transformations
NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
J.-L. BOTTINI ARCHITECTE
Touraine. Rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 31 55 44

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A LOUER

A louer à Neuchâtel,

STUDIO

à partir de 370 fr. (non meublé) tout confort, cuisine agencée. Tél. (038) 25 76 72.

A louer dès le 1er décembre à Neuchâtel,

près du centre, dans immeuble neuf avec ascenseur et arrêt du trolleybus à proximité,

appartements 1, 2 et 3 pièces

avec tout confort.

S'adresser à :

Etude J. Ribaux, avocat et notaire, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A LOUER

à Neuchâtel, libre dès le 24 décembre 1973,

studio non meublé

tout confort. Loyer 275 fr. plus charges. S'adresser à J.-F. Merlot et Cie, rue W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

POUDRIÈRES.

A louer, immédiatement ou à convenir, grand

STUDIO

tout confort. Salle de bains, W.-C., cuisine. Loyer mensuel : Fr. 350.—, charges comprises.

Etude Wavre, notaires, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

A LOUER pour le 1er décembre 1973, à la rue des Cerisiers, à Gorgier

logement de 2 pièces

Fr. 337.—, charges comprises. S'adresser à

COMINA NOBILE S.A., Saint-Aubin. Tél. 55 27 27.

BOUDRY

A LOUER pour fin décembre, dans immeuble neuf bien situé, appartements de

2 1/2 et 4 1/2 chambres

tout confort. Cuisines agencées. GARAGES ET PLACES DE PARC. S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer, à la rue des Parcs, pour début décembre

bel appartement

5 pièces. Loyer : Fr. 850.—. Tél. (038) 24 67 41.

A louer

STUDIO MEUBLÉ

à Boudry, tout confort. Tél. 25 26 28.

A louer, dès maintenant ou pour date à convenir, au chemin de la Récluse, la Neuveville,

appartements de 4 1/2 pièces

au 3me et 4me étage d'un immeuble nouveau. Loyers : Fr. 550.— - Fr. 580.— par mois plus charges. Tout confort. Cuisine complètement équipée.

S'adresser à

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A LOUER

IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 48 33

NEUCHÂTEL, Terreaux 9
1 GRAND BUREAU
avec chauffage général et dépendances pour archives. Loyer : Fr. 180.— plus charges.

LA CHAUX-DE-FONDS, Crétats 82

LOCAL-MAGASIN

avec chauffage général. Loyer : Fr. 130.— plus charges.

SALAVAUX, vers la Broye GRANDS LOCAUX

dans ANCIENNE FERME, sains et sans humidité, avec vastes dépendances, accès aisé par camion, à utiliser comme dépôt de meubles, etc. Loyer mensuel : Fr. 320.—.

RÉGENCE S.A.

Il reste encore

A louer

à Cernier : quelques

studios et appartements

studios non meublés	Fr. 270.—
studios meublés	Fr. 310.—
appartements	Fr. 370.—
2 1/2 pièces	Fr. 560.—
4 1/2 pièces	Fr. 65.—
garages (charges non comprises)	

● A Saint-Martin : quelques

appartements

4 pièces	Fr. 580.—
3 pièces	Fr. 480.—
garages chauffés (charges non comprises)	Fr. 60.—

A vendre

immeuble ancien

très bien situé. Nécessaire pour traiter : Fr. 200.000.—.

Immeuble neuf

de bonne construction. Nécessaire pour traiter : environ Fr. 300.000.—.

Superbe appartement

de 3 1/2 pièces, grand balcon, cuisine complètement agencée, garage chauffé. Vue imprenable. Situation tranquille. Financement à disposition.

RÉGENCE S.A.

Rue Coulon 2, (à côté de l'université), 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 25.



R. Jobin

Boudry A louer, rue de l'Evoie, libre le 1er décembre 1973, 42 17 31

dans villa de 3 appartements superbe appartement de 5 pièces, grand confort, garage, vue panoramique.

A louer, dès début décembre, à la rue des Parcs, à Neuchâtel,

appartements de 4 pièces

cuisine agencée, parquet et tapis tendu. Location mensuelle à partir de : Fr. 740.— charges non comprises.

S'adresser à : Etude Jacques Ribaux, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel, dès le 24 novembre 1973,

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

tout confort, tapis tendus ; cuisine agencée. Fr. 545.— charges comprises. Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A LOUER GRANDE SALLE

pouvant être utilisée pour conférences, manifestations, projections, etc. dans une localité importante du vignoble neuchâtelais (à proximité immédiate de Neuchâtel).

Faire offres sous chiffres HO 2722 au bureau du journal.

A LOUER pour le 24 novembre 1973, rue de l'Ecluse 37,

STUDIO MEUBLÉ

avec cuisinette, douche et W.-C., 340 fr. par mois, tout compris.

S'adresser à : Fiduciaire Louis CRELIER, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

Pour le 24 décembre, avenue des Alpes,

3 chambres

cuisine, salle de bains, chauffage général et garage. Tél. 25 41 46, dès 10 heures.

Seulement 35 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement « prêt à vivre ». PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs ? (dates, personnes, stations, prix, usage). Immédiatement, sans frais, sans engagement : documentation illustrée et personnalisée.

RENT-AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

Dem. à louer

On cherche TERRAIN

à louer, pour plantations de pommes, région Cernier-Anet-Vinelz. Tél. (038) 51 30 73 ou 51 37 37.

On cherche à louer dans le bas du canton

LOCAL

100 à 150 m², pour usage industriel, pour janvier 1974. Faire offres sous chiffres GN 2721 au bureau du journal.

Jeune foyer avec un enfant cherche, pour le 1er avril, APPARTEMENT

de 3 à 4 pièces, dans quartier situé à proximité de la gare CFF. Tél. (031) 55 10 80.

nouveau à Migros



Café Espresso

Au bon goût Espresso. Fraîchement torréfié chaque jour. Maintenant aussi en grand paquet de 500 g.

Encore plus avantageux.

4.30

Paquet de 500 g

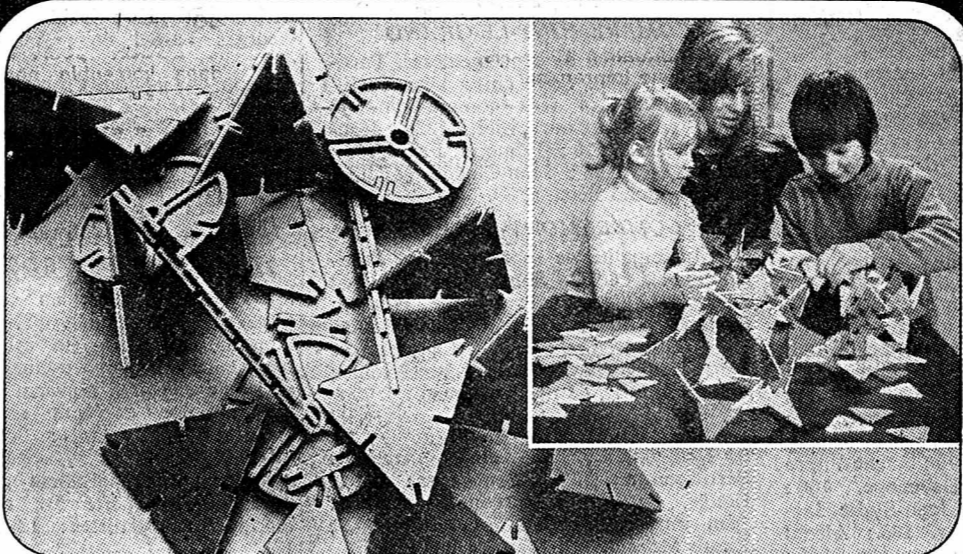


Machine à écrire portable

«M-OFFICE 1800»

Clavier complet, avec touche pour marche à vide et touche d'avance accélérée. Sélecteur de tabulateur et touche de dégagement de tabulateur, frappe réglable, bouton de dégagement du rouleau. En jaune mode. Coffret en matière plastique.

270.-



PATRI, le jeu pour petits et grands

Éléments de construction multicolores, faciles à assembler. Possibilités innombrables, jeu développant la fantaisie et l'imagination. Sachet de 110 pièces (60 pièces triangulaires, 4 roues, 6 axes et 40 pièces de liaison)

9.-



Crème pour les mains avec glycérine et silicone

Soigne et protège les mains.

1.80

Pot de 150 g (100 g 1.20)

Prix MIGROS toujours plus appréciés



Shampooing Curl...

...pour les cheveux fatigués

Avec «Protein actif» et de la lécithine d'œuf. Soigne et protège les cheveux, les rend brillants et faciles à coiffer. En flacon de plastique, avec étiquette rouge, 300 ml

2.80

...pour les cheveux gras

A base d'ampholyt. Spécialement doux! Rend les cheveux souples, gonflants et faciles à coiffer. En flacon de plastique, avec étiquette bleue, 300 ml

2.80

...contre les pellicules

Contenant du panthénol. Empêche la formation de pellicules, soigne les cheveux et leur confère un brillant naturel. En flacon de plastique, avec étiquette jaune, 300 ml

3.-



Ravioli aux œufs FAVORIT

Repas tout préparé, avec une sauce napolitaine relevée.

1.25

Boîte de 420 g (100 g — 29[¢])



Confiture de cerises noires

Confiture fabriquée avec des cerises noires bien mûres et très aromatiques. En bocal de 1 kg, pratique et avantageux.

3.50

Bocal de 1 kg

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

AU CHANTIER DE LA CLUSETTE UNE GRUE DE 29 TONNES S'ABAT SUR LA CHAUSSÉE Il n'y a heureusement pas de victime

De notre correspondant régional :

Lundi matin, côté est du tunnel de la Clusette, des ouvriers étaient occupés à déplacer une grue d'un poids de vingt-neuf tonnes et ayant une flèche de vingt-cinq mètres de hauteur.

Des contrepois ayant été enlevés pour effectuer l'opération, l'engin a été déséquilibré et s'est abattu au milieu de la route cantonale.

ACCIDENT EVITE

Accident spectaculaire qui, heureusement n'a fait aucune victime mais

qui aurait pu être grave si une voiture avait passé à ce moment-là. Du reste, un véhicule de la brigade de la circulation, qui montait au Val-de-Travers pour apporter du sang dans un hôpital, a pu éviter d'être écrasé par le lourd engin.

La police cantonale a été alertée et la circulation a immédiatement été détournée par la Tournne, la vallée des Ponts-de-Martel et la côte de Rosières. Hier après-midi, une machine spécialisée est venue sur place pour redresser la grue qui s'était affaissée.

NOIRAIGUE

Espoir déçu à Noiraigue

De notre correspondant :

On se souvient que l'Etat de Neuchâtel avait acquis en 1970 de la commune et d'un propriétaire privé des terrains sis au sud de l'Areuse en vue de l'aménagement d'un centre d'instruction pour la protection civile. Le service cantonal de la protection civile a procédé à une longue et laborieuse étude au terme de laquelle des devis ont été établis ainsi qu'un projet dont la population et les autorités locales espéraient la réalisation dans un avenir prochain.

Or cet espoir est partiellement déçu. En effet, le département des finances a informé le Conseil communal qu'en raison de la situation économique, le bail qu'il avait conclu avec les autorités fribourgeoises pour le centre de Sugiez où les participants neuchâtelois sont actuellement instruits avait été reconduit pour une période d'une certaine durée. Il a cependant donné l'assurance que si au terme de cette période il faudra construire un centre dans le canton, il le sera à Noiraigue. On ne peut donc que s'armer de patience et tout en comprenant les raisons qui l'ont dictée, regretter la décision prise qui pendant plusieurs années va priver le village d'un apport qui aurait été le bienvenu.

Au parti radical

(c) Ainsi que nous l'avons annoncé, la patrie radicale a tenu en présence d'une vingtaine de membres, une importante séance présidée par M. Armand Clerc, conseiller communal. Les onze points de l'ordre du jour ont été rapidement liquidés. Au Conseil général en remplacement de M. René Ramseyer, nommé au Conseil communal, décision a été prise de présenter la candidature de Mme Gilberte Hotz. Pour remplacer les membres démissionnaires à la commission de police du feu et à la commission des naturalisations, de nouveaux commissaires ont été désignés et seront proposés au Conseil général, lors de sa prochaine séance. S'agissant du poste vacant à la commission scolaire, le comité a été chargé de prendre contact avec deux personnes et de présenter celle qui voudra bien accepter la charge.

Après le rapport du président relatant les principaux événements de l'année et celui de la caisse et des vérificateurs, l'assemblée a procédé au renouvellement du comité. Ont été élus : président M. Armand Clerc ; vice-président, M. Lucien Barbezat ; caissière, Mme Solange Monard ; assesseur, M. Rémy Hamel. Quant au secrétaire, il a été désigné en la personne de M. Francis Ducommun, en remplacement de M. Fernand Droux, démissionnaire. Toutes ces nominations ont été faites par acclamations.

MESURES POUR QUE LES QUARTIERS FLEURISANS RESTENT ESTHÉTIQUES

De notre correspondant :

En collaboration avec l'architecte-urbaniste et la commission d'urbanisme, le Conseil communal de Fleurier a mis au point différentes directives en vue de faire respecter l'ordre et l'esthétique dans les différents quartiers du village.

Ainsi dans la zone de l'ancienne localité — quartier du Pasquier spécialement — l'implantation et l'aspect des bâtiments constituant un élément de site devront être conservés. Les anciens accidents de façades doivent apparaître après reconstruction avec les décalages correspondant de corniches.

La hauteur des maisons à reconstruire devra s'harmoniser avec celle des bâtiments avoisinants existant déjà. Les couvertures en tuiles sont obligatoires et les ferblanteries devront être limitées le plus possible. Le ton général des façades sera discret. Une seule antenne TV par bâtiment et installée sur le toit sera admise, les antennes de façades n'étant pas autorisées.

ZONES D'HABITATION

Dans la zone d'habitation à très forte densité, les habitations seront collectives ou individuelles. Cette zone pourra comprendre des activités ne provoquant pas de gêne dans le voisinage. La hauteur d'un bâtiment à la corniche ne dépassera

pas 20 mètres et la longueur maximale des constructions est fixée à 55 mètres.

Dans la zone d'habitation à forte densité, les prescriptions de la zone précédente seront maintenues mais la hauteur des bâtiments ne pourra excéder 13 m 50 à la corniche et leur longueur maximale est limitée à 38 mètres. Le nombre des niveaux consacrés à l'habitat, au travail, au commerce, ne dépassera pas cinq.

En zone d'habitation à densité moyenne, les constructions jumelées ou en bandes sont autorisées. Si l'ensemble n'était pas réalisé dans le délai d'un an, les façades d'attente devront être peintes et traitées avec retour de corniche et de toiture. La hauteur des bâtiments ne devra pas être supérieure à 10 mètres et leur longueur est limitée à 38 mètres.

Dans la zone d'habitation à faible densité, réservation est faite aux maisons individuelles et aux petits localités. L'ordre dispersé sera obligatoire. Les constructions jumelées ou en bandes sont elles aussi autorisées avec les mêmes dispositions qu'en zone d'habitation à moyenne densité. La hauteur des bâtiments ne pourra pas dépasser 6 mètres et la longueur des constructions non contiguës n'excèdera pas 24 mètres.

Une zone d'affectation spéciale sera destinée à recevoir des équipements publics, des espaces verts et des programmes spéciaux.

La zone industrielle est destinée aux industries, ateliers, entrepôts ainsi qu'aux entreprises pouvant provoquer une gêne pour le voisinage. Des logements ne pourront être établis dans cette zone que s'ils sont nécessaires pour assurer la garde ou la surveillance des installations industrielles. La hauteur des constructions ne saurait dépasser 20 mètres.

Le Conseil communal pourra imposer des prescriptions spéciales pour sauvegarder l'aspect général de la zone, telles que plantations d'arbres, de haies, de rideaux de verdure. Il pourra aussi fixer une densité, un taux d'occupation et des hauteurs maximales.

Les zones forestières et rurales sont réservées à l'exploitation agricole et forestières et aux bâtiments y étant liés. La construction est interdite dans les zones de verdure ; quant aux zones de protection des sites naturels, elles sont soumises au décret cantonal sur la protection des sites.

VAUD - VAUD - VAUD - VAUD

ELECTIONS DANS LE CANTON

Sauf à Yverdon où la gauche l'emporte stabilité politique dans le Nord - Vaudois

Succès de la gauche à Yverdon

Liste No 1 (suffrages nominatifs) radicaux :

Paul Chevaley 2661 ; Pierre Cevy 2656 ; Robert Liron 2576 ; Marianne Thibaud (nouvelle) 2540 ; Roger Michoud 2528 ; Claude Savary 2502 ; Pierre Duruz (nouveau) 2484 ; Gilbert Wagnière 2483 ; Marcel Despland 2463 ; Jean-Louis Ray (nouveau) 2454 ; Maurice Henry 2438 ; Pierre Despland (nouveau) 2436 ; Edouard Perusset 2434 ; Marcel Marchand (nouveau) 2416 ; François Martin 2366 ; Raymond Guayz (nouveau) 2361 ; Jean-Louis Thévenaz 2329 ; Pierre Tschumi 2307 ; Pierre-Bernard Ravussin 2294 ; Maurice Clavel 2265 ; Emile Beney 2257 ; Charles Oberhansli 2257 ; Patrick Schibill (nouveau) 2228 ; Madeleine Julmy (nouvelle) 2210 ; Daniel Vallon 2195 ; Jean-Claude Ehinger (nouveau) 2195 ; Emile Dessemonet (nouveau) 2194 ; Gustave Delisle 2189 ; Charles Jeannot 2166 ; André Gendroz (nouveau) 2165 ; André Duvoisin 2147 ; Pierre Gauchat (nouveau) 2146 ; Raymond Collet (nouveau) 2145 ; Jean-Claude Saportit (nouveau) 2143 ; Marcel Pratin (nouveau) 2141 ; Charly Gerber 2141.

Liste No 2 (suffrages nominatifs) libéraux :

Daniel Kasser 1416 ; François Gaillard 1368 ; Denis Piguet (nouveau) 1335 ; Albert Lavanchy 1254 ; Marcel Pasche 1091 ; François Pilloud 1078 ; Michel Freymond (nouveau) 1008 ; Gérard Dovat (nouveau) 959 ; Daniel Buri 950 ; André Pellaux 946 ; Emile Viredaz 934 ; Pierre Gogniat (nouveau) 933 ; Lucienne Vuille-Monnet (nouvelle) 930.

Liste No 4 (suffrages nominatifs) socialistes :

Pierre Duvoisin 3421 ; Antoinette Martin 3109 ; Marie-Louise Jaccard 3062 ; Georges Steiner 2974 ; Roger Maibach 2919 ; Marcel Jaccod 2852 ; Jean-François Martin (nouveau) 2846 ; Jules Delay 2838 ; Roland Favre 2825 ; Raymond Olivari (nouveau) 2800 ; Alfred Cottier (nouveau) 2766 ; Edmond Annen 2753 ; Pierre Peytrignet (nouveau) 2743 ; Daniel Cornu 2741 ; Serge Juriens 2740 ; Charles Héritier (nouveau) 2730 ; Juliette Pitié 2729 ; Antoine Paccab (nouveau) 2724 ; Gilbert Grandjeu 2723 ; Fernand Chassot 2705 ; Jean Barraud 2701 ; Marlyse Eternod (nouvelle) 2695 ; Constant Roulin 2691 ; Roger Gaschen (nouveau) 2682 ; Claude Bardel 2681 ; Jean-Claude Banderet (nouveau) 2669 ; Jean-Pierre Recordon 2663 ; Claude Cavallini 2662 ; Robert Rosset (nouveau) 2661 ; Louis Mayor 2660 ; Bernard de Siebenthal 2657 ; Alfred Cousin 2653 ; Daniel Resin (nouveau) 2653 ; Gérard Berger (nouveau) 2647 ; Rémy Viquerat (nouveau) 2640 ; Roland Rihs (nouveau) 2634 ; Emmanuel Garatti 2633 ; Paul Chamot 2633 ; Hélène Héritier (nouvelle) 2632 ; André Cavin 2629 ; Maurice Paccab (nouveau) 2624 ; Robert Hofmann (nouveau) 2618.

Liste No 5 (suffrages nominatifs) populistes :

Jean-Louis Mieville 946 ; Henri Marmer 786 ; Pierre Landolt 724 ; Georges Bonzon 663 ; Charles Chanael (nouveau) 658 ; Pierrette Mieville-Metral 657 ; Lina Mercay 619 ; Tell Winterregg (nouveau) 600 ; Robert Pasche 590.

Stabilité à Grandson

Electeurs inscrits : 1273 ; votants : 743 ; participation : 58,4 %.

Listes radicales : total : 310 ; compactes : 103 ; panachées : 207.

Listes libérales : total : 186 ; compactes : 76 ; panachées : 110.

Listes socialistes : total : 217 ; compactes : 99 ; panachées : 118.

Listes manuscrites : 19.

Répartition des sièges : radicaux 26 (-), libéraux 16 (-2), socialistes 18 (+2).

Maillard Raymond, 335 ; Lassueur Gilbert, 333 ; Perret Frédéric, 333.

Socialistes : Mayor Alfred, 296 ; Boraley André, 266 ; Muter Philippe, 256 ; Javet Pierre, 247 ; Chuat Jules, 245 ; Tanniger Charles, 242 ; Jaccard Pierre, 232 ; Strehl Samuel 230 ; Thuler Albert, 229 ; Wenger Marie-Rose, 225.

Libéraux : Payot Nelly, 242 ; Bourquin Armand, 233 ; Groux Jean-Louis, 232 ; Tanner André, 220 ; Fankhauser David, 216 ; Schläeppli Alfred, 213 ; Klein Charles, 212 ; Chamot Robert, 209 ; Berlie Arnold, 208 ; Gysin Verena, 206.

CONCISE

Résultats des élections

(c) Aux élections communales de Concise, étaient inscrits 421 électeurs ; votants, 270, soit une participation de 64 %. Le scrutin se faisait au système majoritaire, la majorité absolue étant de 136. Sont élus :

Clément Cousin, 228 ; Claude Vuillemet, 218 ; Serge Moulin, 218 ; Etienne Du Pasquier, 216 ; Samuel Gaille, 214 ; Henri Sandoz, 209 ; Jean-Luc Debétaz, 200 ; Georges Dagon, 198 ; Walter Roglii, 196 ; André Sandoz, 195 ; Eric Oppiger, 191 ; Willy Allenbach, 189 ; André Cousin, 186 ; Robert Meylan, 186 ; Claude Gaille, 185 ; Freddy Jaquet, 183 ; Francis Jaquet, 181 ; François Du Pasquier, 175 ; Jean-Claude Vignet, 175 ; Blaise Fardel, 174 ; Raymond Jaquet, 173 ; Rémy Rigoli, 170 ; Jean-Pierre Evard, 170 ; Arlette Devenoge, 166 ; Cyprien Cochand, 164 ; Jean-Blaise Jaccard, 163 ; André Keller, 163 ; Alfred Gaille, 156 ; Eric Du Pasquier, 156 ; Martial Girod, 153 ; Henri Cousin, 153 ; Eddy Vuilleme, 149 ; Madeleine Pavlovitch, 143 ; Gabriel Genoud, 143 ; Paul Geiser, 138.

A Yvonand,

le PAI ravit un siège aux socialistes

Votants 626, participation 75,8 % (82 % en 1969). Listes radicales : total 234, compactes 54, panachées 180. Listes socialistes : total 182, compactes 80, panachées 102. Listes PAI : total 171, compactes 57, panachées 114. Listes manuscrites, total 32.

Répartition des sièges : radicaux 22, socialistes 17, PAI 16. Les socialistes perdent un siège au profit du PAI.

Sont élus : PAI : Antoniazza Gianni 259 ; Beutler Fritz, 190 ; Burdet Jean-Louis, 193 ; Challandes Jean-Pierre, 275 ; Durussel Gilbert, 182 ; Gallandat René, 173 ; Gallet Rémy, 178 ; Genillod Alfred, 225 ; Genillod René, 238 ; Hoffmann Edmond, 181.

Socialistes : Baechler René, 285 ; Becheraz Jean, 207 ; Bonny Gilbert, 210 ; Bottlang Gottfried, 182 ; Bovay Jean-Claude, 235 ; Charrière Jean-Marc, 191 ; Dépraeter Edwige, 250 ; Forestier Edmond, 186 ; Gentilini Mario, 194 ; Gonin Jean-Louis, 195.

Radicaux : Bachmann Francis, 255 ; Brigger Daniel, 214 ; Chevaley Marius, 224 ; Christin Gérard, 281 ; Cuagnier Francis, 273 ; Delay Paul-Edmond, 269 ; Fellay Nicole, 194 ; Fluck André, 227 ; Grize Raymond, 298 ; Hanggeli Armand, 173.

A Sainte-Croix socialistes en tête

Electeurs inscrits : total, 3613 ; listes rentrées : 2276 ; listes valables : 2259. Ont obtenu : socialistes, 32 (-1) sièges ; radicaux, 26 (-2) sièges ; libéraux, 6 (-1) sièges ; G.O.L., 11 (-1) sièges.

Sont élus. — Parti socialiste : Jean-Daniel Fattbert, 1568 ; Marc Hosli, 1410 ; Edouard Paillard, 1341 ; Bernard Ferrari, 1276 ; André Nicolier, 1224 ; Marcel Hosli, 1195 ; Roger Bornand, 1192 ; Arnold Gaillard, 1192 ; Georges Haarpaintner, 1170 ; Robert Muter, 1150.

Parti radical : Robert Junod-Patthey, 1275 ; René Marguet, 1067 ; Michel Magin, 993 ; Robert Gonthier-Paillard, 981 ; Marcel Graf, 960 ; Pierre-André Jaton, 953 ; Francis Martin, 948 ; André Gon-

thier, 908 ; Adrien Jaccard, 879 ; Albert Reuge, 860.

Parti libéral : Marc Renaud, 494 ; Jacqueline Guignard, 411 ; Pierre Baud, 389 ; Willy Margot, 389 ; Georges Addor, 341 ; Georgette Thorens, 314.

Groupe d'opinions libres : Pierre Stockli, 795 ; Edy Margot, 719 ; Raymond Jaccard, 575 ; Arnold Vultier, 543 ; Elsy Margot, 516 ; Edouard Hosli, 474 ; Camille Joseph, 443 ; Pierre Vincent, 418 ; Jean-Pierre Bornand, 384 ; Loris Muller, 378.

Dans le district de Payerne

COMBREMONT-LE-GRAND

(c) Municipalité de sept membres. Participation : 74 %. Sont élus : Daniel Gilland, 112, (114 voix comme syndic) ; Mme Josette Courvoisier, 122 ; Jean-Paul Perrin, 118 ; Edmond Favre, 95 ; Daniel Ney, 98 ; Jean-Claude Joliquin, 94 ; Raymond Pessina, 89.

COMBREMONT-LE-PETIT

(c) Municipalité de sept membres. Participation : 64 %. Sont élus : Alfred Aigroz, 100 (80 voix comme syndic) ; Georges Bettex, 106 ; Gilbert Bettex, 101 (Willy Bettex, 98 ; J.-J. Crisinel, 63 ; Pierre Burnand, 64 (au 2me tour) ; Gilbert Roulet, 48 (au 2me tour).

HENNIEZ

(c) Municipalité de cinq membres. Participation : 53 %. Sont élus : Edgar Rouge, 89 (75 voix comme syndic) ; Jean Buhler, 90 ; Georges Troillet, 75 ; Pierre Meylan, 74 ; Maurice Dubois, 72.

ROSSENS

(c) Municipalité de trois membres. Participation : 50 %. Sont élus : Werner Spilmann, 12, (12 voix comme syndic) ; Jean-Pierre Greiner, 7 ; Mlle Lydia Morattel, 8.

SASSEL

(c) Municipalité de cinq membres. Participation : 76 %. Sont élus : Roger Cosandai, 47 (30 voix comme syndic) ; Claude Cosandai, 50 ; René Chevaley, 27 ; Richard Durussel, 13 ; André Duc, 12.

SEDEILLES

(c) Municipalité de cinq membres. Participation : 53 %. Sont élus : Jean Dayras, 49 (49 voix comme syndic) ; Claude Miéville, 53 ; Ch. Cachin, 51 ; Eric Morattel, 51 ; Gérard Simonin, (nouveau), 49.

SEIGNEUX

(c) Municipalité de cinq membres. Participation : 49 %. Sont élus : Jean-François Agassiz, 53 (43 voix comme syndic) ; Samuel Troillet, 46 ; Jean-Daniel Cosandai, 45 ; Ami Liard, 42 ; Blaise Vauthey, 35.

TREY

(c) Municipalité de cinq membres. Participation : 68 %. Sont élus : Edouard Chatelatan, 91 (68 voix comme syndic) ; Jean Thonney, 79 ; J.-J. Estoppey, 78 ; René Pages (nouveau), 72 ; Albert Cornamuz, 55 voix.

VILLARS-BRAMARD

(c) Municipalité de cinq membres. Participation : 57 %. Sont élus : Edmond Oulevey, 25 (30 voix comme syndic) ; Norbert Duc, 29 ; René Gentil, 29 ; Claude Indermühle, 27 ; Germaine Duc, 24.

A Moudon, plus de 60 % de votants

Electeurs inscrits : 1892. Votants : 1204. Participation : 63,63 %.

— Les élus de la liste libérale : Paul Busset, 649 ; André Desponds 524 ; Hermann Guiber 483 ; Willy Oberhansli 473 ; Jean-Denis Gallant 434 ; Emile Thonney 427 ; Anton Steiner 338 ; Henri Schaeppi 336 ; Francis Noding 336 ; Lisette Pasche 291.

— Les élus de la liste radicale : Maurice Faucher 1145 ; Raymond Bosshard 929 ; Georges Vuichoud 883 ; Philippe Brailiard 858 ; André Mayor 854 ; Baptiste Dalioli 843 ; Charles Pfeiffer 842 ; Louis-Auguste Nicod 824 ; Klaus Schelling 816 ; Michel Klovinger 815 ; Gaston Besson 814 ; Charly

Delaloye 801 ; René Dutoit 796 ; Maurice Tombez 789 ; André Rod 768 ; Philippe Diserens 765 ; Jean Stauffer 757 ; Philippe Steck 754 ; Philippe Badoux 711 ; Martial Ducret 699 ; Jean-Richard Rochat 694 ; Frédéric Martin 685 ; Alexis Besson 676 ; Jean-Pierre Combremont 674 ; Willy Fivaz 661 ; Eugène Meyer 647 (manque les noms de neuf élus radicaux).

— Les élus de la liste socialiste :

René Delmatti 756 ; Charles Parel 755 ; Frédéric Chollet 691 ; Albert Kupfer 685 ; Samuel Pfister 583 ; Jean-Paul Petitmermet 582 ; Marcel Leibundgut 580 ; Jacques Brailiard 525 ; Ernest Leibundgut 520 ; Aldo Cardis 510 ; Georges Fardel 467 ; Yvette Delessert 455 ; Lucien Chassot 450 ; Jean-Pierre Masson 443 ; Serge Probst 435 ; Georges Kocher 415 ; Charles Durussel 413 ; André Goly 408 ; René-Alain Domenjoz 391 ; Pierre Cerizza 378.

CORCELLES-PRES-PAYERNE

Douze sièges bourgeois ravis par les socialistes

(c) La participation au scrutin a été assez forte, à Corcelles-près-Payerne, où l'on a voté selon le système de la représentation proportionnelle. Le parti socialiste entrerait à nouveau en lice après une absence de huit ans. Electeurs inscrits : 746, votants : 580, participation : 77,74 %. Les 55 sièges du Conseil communal se répartissent comme suit : libéraux : 24 (perte 5) ; radicaux : 19 (perte 7) ; socialistes : 12 sièges (gain 12).

LES ELLS

Parti libéral : Roger Rosselet, 445 ; Daniel Rufenacht, 350 ; G. Jaquemet, 336 ; Daniel Baertschi, 335 ; J.-L. Rapin, 332 ; Gilbert Rufenacht, 321 ; Robert Perrin, 313 ; Rose-Marie Rapin, 309 ; Gérard Rapin, 305 ; Gustave Jan, 303 ; Edouard Jaquemet, 297 ; André Coucet, 294 ; Robert Cherbuin, 294 ; Eliane Bettex, 291 ; Robert Delacour, 291 ; Marcel Jan, 291 ; Claude Rapin, 291 ; Claude Spaetig, 289 ; Frédéric Rapin, 279 ; Philippe Oulevey, 278 ; J.-L. Rapin, 277 ; Marc Cherbuin, 276 ; Pierre-André Jan, 276 ; René Cherbuin, 271.

Parti radical : Constant Terrin, 262 ; Richard Maurer, 261 ; Henri Leuthold, 255 ; Oscar Detrey, 245 ; Lucienne Broillet, 240 ; Tino Gotti, 230 ; Fernand Rapin, 228 ; Violette Morel, 227 ; André Fischer, 224 ; Roland Coucet, 223 ; Roger Rapin, 219 ; André Doudin, 218 ; Joerg Frei, 217 ; Edgar Cherbuin, 215 ; Georges Rapin-Jaquemet, 212 ; Charles Ryster, 211 ; Marcel Buache, 209 ; Gaston Nicollier, 208 ; René Jan, 203.

Parti socialiste : Eric Baillod, 215 ; Joël Rapin, 213 ; René Freiburghaus, 179 ; Eric Rosat, 179 ; Walter Rapin, 170 ; Albert Aubonney, 169 ; Jean-Paul Vuilleme, 169 ; Claude Gaillard, 168 ; François Auberson, 161 ; Robert Chuard, 159 ; J.-J. Perret, 158 ; Michel Schneider, 156.

FAOUG

Une seule liste : 45 élus

(c) Une seule liste avait été déposée pour l'élection des 45 membres du Conseil communal de Faoug. Electeurs inscrits : 294 ; votants : 172 ; participation : 60 %. Tous les candidats sont élus au premier tour : J.-Pierre Laubscher, 169 ; Daniel Cornaz, 151 ; Ernest Gujer, 154 ; Ernest Herrmann, 161 ; Marcel Ibach, 149 ; Michel Cornaz, 154 ; Edouard Gnehm, 132 ; Edouard Aebscher-Bardet, 150 ; Marianne Walker, 121 ; J.-Louis Dessonnaz, 121 ; Willi Ruch, 151 ; Ph. Ibach, 146 ; Willy Monney, 161 ; Ernest Hausammann, 152 ; Kaeti von Gunten, 92 ; Paul von Gunten, 157 ; Fritz Meyer, 145 ; Jacob Etter, 159 ; Hugo Riedo, 156 ; Otto Chuard, 148 ; Jack Beck, 164 ; Janine Bardet, 121 ; J.-Louis Bardet, 162 ; Joseph Walker, 143 ; Kurt Graenicher, 155 ; Alfred Fankhauser, 104 ; Edmond Grin, 121 ; J.-Louis Thévoz, 154 ; Arthur Gentizon, 140 ; Paul Petter, 142 ; Paul Grin, 125 ; Paul Aerni, 159 ; André Aellen, 156 ; Jean-Rodolphe Ledermann, 146 ; Elisa Cornaz, 129 ; Marguerite Scheni, 138 ; François Grin, 150 ; Jean

Pfaeffli, 138 ; Gérard Corminbœuf, 144 ; Jean Althaus, 148 ; Willy Collaud, 133 ; Eugène Morel, 161 ; Michel Corminbœuf, 131 ; Albert Kreiger, 139 ; René Mercier, 122.

LUCENS

Les élus

(c) Liste socialiste ouvrière : 27 conseillers (plus 9) : Jean-Daniel Fattbert, 568 ; Pierre Schmidtmann, 541 ; Jean Guignard, 515 ; Raymond Charbon, 493 ; Armand Gasser, 486 ; Jean Cherpillod, 475 ; Ernest Ribet, 437 ; Maurice Pochon, 432 ; Henri Rivaz, 429 ; Paul Ruchat, 413 ; Pierre Schwarz, 408 ; Georges Mermoud, 407 ; Alfred Zaud, 399 ; André Ballif, 386 ; Marcel Rattaz, 384 ; Bernard Mesot, 383 ; Pierre-André Vönlanthel, 377 ; Carlo Zonca, 368 ; Hugo Rod, 354 ; Claude Cuenoud, 344 ; Michel Ribet, 344 ; Willy Cherpillod, 341 ; Jean Cattin, 326 ; Patrick Lang, 320 ; Marcel Corday, 319 ; Yvan Steiner, 317 ; Jean-Claude Buensoz, 297.

Liste de l'Union communale et du parti radical : 33 conseillers (perte : 9 sièges) : Jean Rusca, 561 ; Jean-Pierre Bettex, 550 ; Maurice Michod, 488 ; Bernard Pfister, 484 ; Eric Lechaire, 484 ; René Cornu, 472 ; Claude Jaques, 471 ; Georges Zaretti, 468 ; Christian Richard, 464 ; André Vaney, 453 ; Claire Thiébaud, 448 ; Raymond Fleu, 448 ; Hélène Hausammann, 442 ; Jean Albisetti, 440 ; Jean Widmer, 438 ; J.-Pierre Chaillet, 428 ; Michel Sabattini, 426 ; Philippe Desmeules, 423 ; Willy Dubois, 422 ; Jean-Daniel Diserens, 420 ; Charles Grunder, 420 ; Frédéric Rossier, 418 ; Michel Rey, 416 ; Georges Winterstein, 413 ; Ferdinand Rey, 412 ; Michel Grobet, 412 ; René Degaudenzi, 408 ; Gabrielle Holenweger, 407 ; Rodolphe Gaillard, 401 ; Claude Collet, 389 ; Jean-Daniel Chauffard, 387 ; Edgar Thonney, 385 ; Francis Mayor, 383.

Dans le district d'Avenches

BELLERIVE

(c) Cinq sièges étaient à repouvoir à la Municipalité. Participation : 56,5 %. Sont élus : René Parisod, 110, (80 voix comme syndic) ; Emile Fioletta, 126, Paul Hurni, 120, Francis Tombez (nouveau), 96, Claude Perrin, (nouveau), 87.

CHAMPMARTIN

(c) Municipalité de trois sièges. Participation : 66 %. Sont élus : Roger Chuard, 14 (13 voix comme syndic) ; Eugène Beck, 14 ; Rodolphe Gaumann, 11 voix.

DONATYRE

(c) Municipalité de cinq sièges. Participation : 54 %. Sont élus : Jean Iseli, 36 (30 voix comme syndic) ; Fernand Maibach, 40 ; Raoul Pittet, 36. Eric Schwab, (nouveau) 31 ; J.-P. Bigler, (nouveau), 29.

MUR

LE LOCLE - LE LOCLE

Grave fuite d'hydrocarbures au Locle: le Doubs l'échappe belle

De notre correspondant: La lutte contre les hydrocarbures prend souvent le visage d'une véritable course contre la montre...

qu'il était impossible de colmater la brèche en raison de l'étroitesse et de l'accès difficile de la fuite...

neuchâtelois fut également appelée sur place et, avec l'aide d'une autogreue, on put replacer la citerne sur le véhicule...

LA STATION ALERTEE

Puis on commença de pomper, tandis qu'une citerne était amenée sur les lieux pour procéder au transvasage...

Peu après 17 h, M. Paul Brasey, chef de la police locale et commandant du bataillon du feu de la ville...

Nous avons eu chaud! a-t-il déclaré. Mais, finalement, nous avons pu limiter la casse...

Une entreprise spécialisée du Jura

MAL ARRIMÉE ?

Comment cela avait-il pu arriver? La citerne contenant quelque 7500 litres de mazout avait été posée sur le pont métallique d'un camion appartenant à l'entreprise locloise W.Ch.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS: Corso: 20 h 30, «Chacal» (16 ans - prolongations). Eden: 18 h 30, «Sexual-acts» (20 ans)...

Wagner et Henri Dès au concert de gala de la Musique militaire

De notre correspondant: Samedi soir, au Casino, devant une salle bien remplie, la Musique Militaire a donné un concert de gala...

cette fantaisie «Brazil» de Barosso, un auteur moderne. Et voici une pièce folklorique espagnole «La Novillada»...

Le public fit fête aux nombreux exécutants (on remarqua de nombreux jeunes dans les pupitres) et au directeur, M. Roger Perret...

Le concert a débuté par la marche «Treu zum Musik», de Hans Honegger. Elle porte fort bien son titre...

Mais comme une coquette, dans son désir de plaire, la «Mili», s'était assurée du concours d'Henri Dès...

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Une halle aéro-gonflable qui coûtera cher à son propriétaire

De notre correspondant: Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, présidé par M. Daniel Blaser...

étant admis, il ne donnera pas lieu de longs développements. Il s'agit du registre patronal qui n'a pas été tenu...

On s'est trouvé dans une affaire où l'on a voulu nous forcer la main. Il y a eu une faute grave de la part de A.M. qui subira un préjudice certain...

TROUVER UN TOIT POUR LES CAMIONS

Quant à la halle gonflable, elle fera l'objet de débats plus fournis. Pour le défendeur, on ne peut avancer l'argument qu'elle est inesthétique...

quant à la halle gonflable, elle fera l'objet de débats plus fournis. Pour le défendeur, on ne peut avancer l'argument qu'elle est inesthétique...

Mais considérant l'ensemble des circonstances, il réduisit l'amende à 2000 fr. (avec radiation au casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à un an)...

UNE HALLE FABRIQUÉE EN ALLEMAGNE...

A.M., propriétaire d'une entreprise de transports, avait, au mois de septembre, ajouté à ses activités un service de messagerie...

quant à la halle gonflable, elle fera l'objet de débats plus fournis. Pour le défendeur, on ne peut avancer l'argument qu'elle est inesthétique...

Mme E. B., pour infraction à la LCR et à l'OCE, à 30 fr. d'amende et 25 fr. de frais; E. Q., pour détournement d'objets mis sous main de justice...

A.M. prit alors contact avec le Conseil communal qui lui fit remarquer que ce projet serait refusé...

quant à la halle gonflable, elle fera l'objet de débats plus fournis. Pour le défendeur, on ne peut avancer l'argument qu'elle est inesthétique...

Mme M. C., et G. M., prévenus tous deux de vol, la première à vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans...

La commémoration du 11 novembre

De notre correspondant: Répondant à l'appel de l'Association nationale des anciens combattants français et italiens et du Comité du 1er Août...



Italiens et Français commémorent l'Armistice. (Avipress M.-A. Robert)

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le législatif de Dombresson s'est occupé des peupliers d'Italie et des caravanes

De notre correspondant: Lors de la séance du Conseil général de Dombresson, à la fin de la semaine dernière, on a dit que les peupliers d'Italie font partie du patrimoine régional...

Le collège de la Joux-du-Plâne est, avec celui de Derrière-Pertuis, le dernier vestige des écoles de montagne. On ne saurait s'en passer...

Le territoire communal que sur autorisation du Conseil communal qui désignera l'emplacement et sous réserve des dispositions du décret du Grand conseil...

CERNIER

Concert de la «Chanson landeronnaise» (c) Chaque année, plus dynamique et plus variée, la «Chanson landeronnaise» offre à ses amis un répertoire des plus riches...

LES CARAVANES

Le service cantonal du contrôle des communes a été interpellé au sujet des caravanes que leurs propriétaires font passer l'hiver un peu partout...

GARAGE

Dombresson manquait de locaux pour loger le matériel des travaux publics et du corps des sapeurs-pompiers...

FONTAINEMELON

Film sur les «Perce-neige» (c) L'Ecole de parents et d'éducateurs du Val-de-Ruz a organisé la semaine passée à la salle de spectacles de Fontainemelon...

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Cernier, Collège secondaire: «Le ciel». Pharmacie de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.

Charles Dutoit et l'O.S.R. à la Salle de musique

Tous les musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande sont à féliciter; ils viennent d'atteindre un niveau élevé dans l'interprétation d'Alban Berg et Gustave Mahler...

préparant la venue du choral (donné alors en apothéose) révèleront une remarquable habileté d'écriture contrapuntique.

Etat civil des Ponts-de-Martel (octobre)

NAISSANCES: 5. (à la Chaux-de-Fonds) Maire Jean-Paul, fils de Paul-André et de Lydia, née Schütz...

LA SAGNE

Vente des missions (c) Samedi, à la salle de gymnastique, de 14 à 18 h et de 20 à 23 h, s'est déroulée la traditionnelle vente en faveur des missions...

Pour réaliser un grand projet il vous faut de l'argent, de la persévérance et un livret d'épargne-placement SBS!

Avec un livret d'épargne-placement SBS, vous réaliserez plus aisément les projets qui vous tiennent à cœur.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE logo and contact information.

inno prix-choc



GARNITURE DE CHEMINÉE
EN FER FORGÉ,
4 ACCESSOIRES :

50.-

DÉCANTEUR
EN FER FORGÉ :

10.-

GARNITURE FONDUE
BOURGUIGNONNE,
CAQUELON NOIR, PLATEAU
ET RÉCHAUD À ALCOL
EN INOX :

25.-

armourins
neuchâtel

en vente également INNOVATION la Neuveville

PAS DE
SOUCCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 88

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO

Opticiens
spécialistes



Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel reichland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

une semaine!
du 12 au 17 nov.

ROBE simple

~~10.-~~ ~~7.-~~

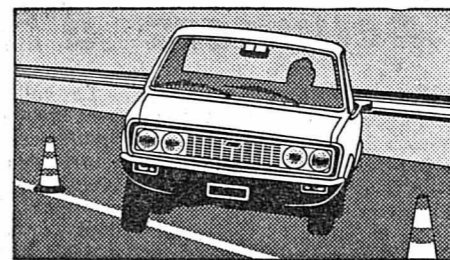
BAECHLER
nettoyage et repassage parfaits

C'est le moment d'acheter une Fiat 132!

**Offre spéciale
auprès des Agents Fiat**

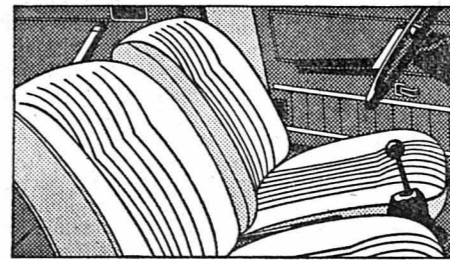
La Fiat qui vous offre :

plus



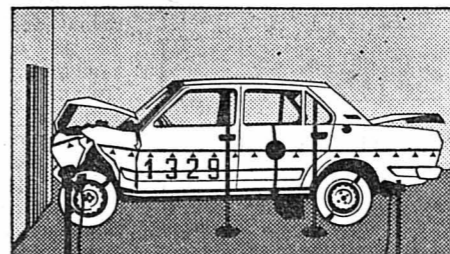
de performance

plus



de confort et de luxe

plus



de sécurité

Test de sécurité: habitacle à structure indéformable pour la protection des passagers.

plus

- 5e vitesse*
- 4 freins à disque assistés
- Sièges anatomiques AV avec dossier rabattable
- Lunette AR chauffante
- Phares à iode*, phare de recul
- Compte-tours*
- Pneus à carcasse radiale
- Essuie-glaces intermittent
- Montre électrique
- Allume-cigares

et un grand nombre d'autres agréments et options

*versions Special

d'équipement

Adressez-vous à l'Agent Fiat pour une offre. Une offre spéciale à des conditions particulièrement intéressantes. Aujourd'hui. Cela en vaut la peine.

FIAT

Pour vos comptes impayés,
adressez-vous à

RESA

qui fera rentrer votre argent rapidement et à peu de frais.

RESA - Recouvrements S.A.,
Neuchâtel. Tél. (038) 25 27 49.
16, rue de l'Hôpital.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce
paraît aujourd'hui.
Demain, tout sera
vendu, grâce à la

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**



BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le Grand conseil bernois a parlé des impôts et des restrictions d'essence

Au cours de sa séance d'hier après-midi, le Grand conseil bernois a entamé l'étude d'une modification de la loi sur les impôts directs de l'Etat et des communes. Cette loi, soumise en première lecture, ne traite que des problèmes les plus urgents, notamment l'élimination de la progression à froid. Les classes inférieures sont dégrévées, alors que la charge fiscale des classes supérieures est augmentée. Nouvelle réglementation de la défalcation des frais d'obtention du revenu et modification de l'imposition des conjoints sont les deux autres points essentiels de la modification proposée. Les répercussions financières de cette nouvelle loi sont les suivantes : perte globale pour l'Etat de 60 millions de fr. à la suite des allègements, gain global pour l'Etat de 14 millions de fr., d'où une perte de revenu de 46 millions, qui pourra être compensée, partiellement, par une augmentation de la valeur officielle des bâtiments. Les communes subiront également une perte, qui peut être chiffrée de 37 à 40 millions de francs. Il faut cependant s'attendre à une augmentation d'environ 20 % des rentrées fiscales dès 1975-76, ce qui fait que l'Etat verra malgré tout sa perception d'impôt augmenter sensiblement.

En matière, mais il y a cependant eu deux députés opposants. Le parlement a alors commencé la délibération de détail, en renonçant notamment à imposer à 50 %, puis à 80 % seulement les rentes AVS. La discussion se poursuivra ce matin.

A PROPOS DE L'ESSENCE

Le problème de l'approvisionnement de notre pays en essence a incité un député socialiste d'Unterseen à déposer une interpellation urgente sur le bureau du président. Il demande à ce dernier, s'il n'est pas aussi d'avis qu'un rationnement de l'essence, judicieusement préparé, au cas où des mesures de restriction s'avèrent nécessaires, pourrait remplacer avantageusement une mesure visant à interdire la circulation automobile le dimanche. Le député déclare, à l'appui de son intervention : « Aussi merveilleux que puissent être les dimanches sans bruits de moteur ni gaz d'échappement, une telle mesure toucherait pourtant sérieusement le tourisme dans l'Oberland, et particulièrement durant la saison de sports d'hiver. Cela, conjugué avec l'arrêt fédéral sur les saisonniers, pourrait engendrer une situation économique qui nous toucherait tous, d'une façon ou d'une autre. »

Le député demande donc au Conseil exécutif d'intervenir dans ce sens auprès

du Conseil fédéral. Dans une autre interpellation urgente, un député indépendant de Matten demande au gouvernement ce qu'il entend décider pour entreprendre des économies dans la consommation d'huile de chauffage et d'essence. Il propose, par exemple, de baisser de un à deux degrés la température des locaux de l'administration.

Enfin, dans un postulat urgent, un autre député indépendant, de Berne, demande au Conseil exécutif de préparer un plan permettant d'assurer des transports publics suffisants si une éventuelle interdiction de circuler pendant les fins de semaines venait à être décrétée.

Le crime du « Baeren » Gil-Duarte était rentré chez lui pour prendre son revolver

L'enquête menée au sujet du crime de Mâche se poursuit. Elément nouveau : le chapeau de José Gil-Duarte a été retrouvé au Baeren ; il est identique à celui du père du restaurateur. Après avoir quitté le restaurant, l'assassin est revenu dans la chambre qu'il occupe avec un ami afin d'y prendre son revolver. Pourquoi ? Il voulait récupérer son chapeau dont la valeur est de 59 francs. Gil-Duarte a deux fils travaillant en Suisse, alors que six de ses enfants sont actuellement auprès de sa femme en Espagne.

Si les éléments annoncés jusqu'ici se révèlent exacts, il s'agirait à n'en pas douter d'un crime avec préméditation.

Enfant renversé

Hier, vers 11 h, un enfant de six ans a été renversé route de Mâche, par une automobile. La petite victime a été hospitalisée à Wildermeth.

Balcons et jardins fleuris

Dernièrement à la grande salle du collège secondaire des Prés-Ritter, a eu lieu la distribution des prix du concours 1973 des fenêtres, balcons et jardins fleuris.

Comme de coutume, ce concours paré d'un grand succès puisque 48 personnes ont obtenu 32 points, 47, 31 points, 51, 30 points, 39, 29 points, 43, 28 points, 27, 27 points, 13, 26 points, et 35, 25 points soit au total 302 concurrents. Au cours de cette cérémonie, M. Hermann Fehr, nouveau directeur des travaux publics salua les invités et rappela les buts de ce concours, avant que M. A. Kiener, chef jardinier de la ville ne projette quelques magnifiques diapositives, réunies sous le titre, « Plantes et fleurs de notre ville ». Le « Bieler Bläser-Quintett » agrémenta cette soirée de quelques-unes de ses productions. Pour les amateurs de statistiques, rappelons que, l'année dernière, on notait la participation de 340 concurrents.

Commission de rationalisation

Le gouvernement bernois entend rationaliser les services administratifs. Aussi a-t-il chargé une commission spéciale d'en étudier les possibilités, en particulier de peser l'opportunité et l'efficacité des institutions et de l'organisation administratives. Pour ce faire, elle dressera un tableau de la situation actuelle et y relevra tous les chevauchements de compétences, les doubles emplois et les insuffisances.

En plus de cette commission du Conseil exécutif, celle du Grand conseil s'occupe surtout des possibilités de rationalisation dans le travail pratique de l'administration.

Billet biennois Papier que tout cela !

Pour nous faire savoir qu'en Suisse il faut abattre 24.750 hectares de forêt afin de pouvoir distribuer dans nos boîtes aux lettres quelque 16.500 tonnes d'imprimés par an, soit 8 kilos par ménage, le Mouvement populaire des familles a apporté sa petite contribution à cette fringale de papier.

Et pour inviter le public à participer à une action dénonçant les abus de la publicité, il a bien fallu en faire... de la publicité. Elle était d'ailleurs si bien faite que les journalistes furent nombreux à venir rendre compte de la manifestation. De quoi noircir du papier et remplir des colonnes qui se déverseront inévitablement dans les boîtes aux lettres. La preuve, c'est que vous me lisez !

Seulement pour le Mouvement populaire des familles, cette publicité-là n'aura rien coûté !

Quant à savoir ce qu'elle rapportera... c'est une question à laquelle (pourrait) peut-être répondre Régine en chantant « Les petits papiers »...
GASTON

FRIBOURG - FRIBOURG

Que Fribourg respecte le droit fédéral en cas d'interruption de la grossesse

Le comité cantonal des jeunes démocrates-chrétiens fribourgeois (PDC) a recherché les pourquoi des attaques visant Fribourg et quelques autres cantons, dans le débat national instauré au sujet de l'application du droit fédéral en matière de répression pénale de l'avortement. Ces critiques lui paraissent en grande partie justifiées. Le comité des jeunes PDC a chargé son bureau d'élaborer des propositions destinées à normaliser la situation.

Le comité note que les articles 120, chiffre 1, alinéa 2 du Code pénal suisse, ainsi que l'article 121 traitant de l'interruption non punissable de la grossesse et du défaut d'avis en cas d'interruption de la grossesse, prévoient que le canton doit désigner « une autorité compétente ». Cette autorité devrait désigner un médecin chargé de donner les avis conformes.

CONTRAIRE AU DROIT

Lorsque des cas se sont présentés,

Voiture contre camion : un mort

(c) Un accident mortel s'est produit hier vers 17 h sur la route communale menant de Villariatz à Mezières (FR). Parvenu au lieu-dit « La Fontanetta », près de la ferme de M. J. Oberson, dans un virage à droite, la voiture pilotée par Jacques Oberson, né en 1955, domicilié à Villariatz, est entrée en collision avec un train routier piloté par un habitant de Promasens.

Sous la violence du choc, la voiture fut sectionnée et le conducteur Jacques Oberson éjecté. Il est décédé durant son transport à l'hôpital de Billesen. La voiture est démolie et les dégâts se montent à quelque 15.000 francs.

Piéton tué par un camion

(c) Hier, vers 16 h, un grave accident de la circulation s'est produit au centre de Dommidier, sur la route principale Berne-Lausanne. Un camion allemand, roulant dans la direction Avenches-Payerne, a heurté un piéton qui traversait la route sur un passage de sécurité de gauche à droite par rapport au camion. M. Gustave Gobet, âgé de 80 ans, domicilié à Dommidier, fut projeté sur la chaussée et tué sur le coup.

c'est le département de la santé publique du canton qui s'est chargé de la procédure à suivre. Le médecin dont il est fait état à l'article 120 du C.P.S. a été désigné par la direction de la santé publique, sur préavis du médecin cantonal, lequel avait instruit la cause. L'avis conforme, comme tel, a été délivré par le second médecin désigné par la direction de la santé publique.

« Non seulement contraire au droit, écrit le comité, cette pratique apparaît comme vexatoire et parfaitement inique. Elle empêche pratiquement les personnes domiciliées dans le canton d'exercer une prérogative qui leur est reconnue par la législation fédérale. »

« Sans se prononcer, pour l'instant, sur la justification de la répression de l'avortement, les jeunes démocrates-chrétiens estiment que les défenseurs du respect de la vie « ne pourront en aucun cas prétendre au maintien du droit actuel en cautionnant sa violation permanente ». Ils proposent que le Conseil d'Etat prenne immédiatement les dispositions d'application qu'il s'imposent. Ils estiment inutile d'attendre le vote fédéral, car une législation nouvelle ne serait certainement pas plus restrictive que l'actuelle. «... Les partisans du statu-quo feraient bien de ne pas mettre

trop d'atouts dans les mains de leurs adversaires », ajoutent-ils.

CE QUI SERAIT SOUHAITABLE

Selon les jeunes démocrates-chrétiens, il serait notamment souhaitable :

- que tout gynécologue consulté par une femme enceinte soit tenu de faire un constat de l'état d'avancement de la grossesse et d'informer sa patiente ;
- que tous les gynécologues, internistes et psychiatres établis dans le canton reçoivent l'autorisation générale de donner l'avis conforme exigé par le C.P.S. ;
- que le service compétent de l'hôpital cantonal constitue une commission spéciale, destinée à éviter le recours obligatoire à un médecin « privé » ;
- qu'une instance de recours, composée de médecins de diverses spécialités, d'assistants sociaux et de conseiller familiaux, soit créée pour revoir les décisions des personnes habilitées à donner un avis conforme ;
- enfin que les centres de planning familial soient multipliés, développés et reçoivent un appui leur permettant, entre autres, de conseiller et d'orienter les femmes enceintes qui se trouvent dans une situation difficile. » M. G.

Epuration des eaux : 17 communes associées

De notre correspondant :

Nous parlons, récemment dans ces colonnes des quinze communes bernoises et fribourgeoises associées dans un projet d'épuration des eaux de la vallée de la Singine qui est entré dans sa phase de réalisation. Cette collaboration inter-cantonale est exemplaire. A l'intérieur du canton, d'autres associations de communes voient le jour. Jeudi, le syndicat de Belfaux, M. Hubert Lauper, présidant une assemblée de la commission intercommunale chargée de trouver une solution au problème de l'épuration des eaux des bassins de la Sonnaz et de la Crausaz. Dix-sept communes des districts de la Sarine et du Lac y sont intéressées.

Un bureau spécialisé a étudié une série de variantes soumises au choix des communes pour l'épuration des eaux d'un territoire actuellement peuplé de quelque 7000 personnes. Les spécialistes donnent la préférence aux variantes n'impliquant la construction que d'une, voire deux stations d'épuration. La station unique serait construite à

Pensier. Pour l'heure, les délégués des communes accordent la préférence à une variante prévoyant deux stations, à Pensier et à Courtepin. Le choix définitif dépendra, en particulier, de la possibilité qui pourrait être offerte à trois communes de raccorder leurs réseaux à la station de la fabrique Micarna, à Courtepin, qui doit être agrandie. Les assemblées communales de chacune des dix-sept communes se prononceront en dernier ressort. On relève que les solutions prévoyant la construction de nombreuses petites stations sont moins coûteuses à la construction. Elles seraient cependant plus onéreuses à l'exploitation, et surtout moins efficaces.

Un gros problème est pendant : celui de la clé de répartition du coût de la construction. Il est de petites communes qui ont l'impression d'être trop lourdement chargées. Cette question est de celles qui doivent et peuvent parfaitement trouver une réponse satisfaisante, chacun ayant voix au chapitre, équitablement.

JURA - JURA - JURA

LA « POLICE SPÉCIALE »...

Le gouvernement répond à 23 communes jurassiennes

De notre correspondant :

Lors de la dernière session du Grand conseil, un crédit de 430.000 fr. avait été voté afin de pouvoir tenir près de 24 heures sur 24 un groupe d'intervention de la police. Dans un premier communiqué, il avait été mentionné qu'il s'agissait d'un corps destiné à faire échec au groupe Bélière. Lors du débat parlementaire, en revanche, cette précision avait disparu, et il s'agissait alors d'un groupe spécialement équipé et instruit pour lutter contre toutes les atteintes à la tranquillité publique, sur tout le territoire du canton. Plusieurs communes jurassiennes (Alle, Bassecourt, les Bois, les Breuleux, Cortébert, Courfaivre, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, les Genevez, Glovelier, Grandval, La-Joux, Muriaux, le Noirmont, Porrentruy, Roches, Rocourt, Rossemaison, Saignelégier, Vermes et Vicques) avaient alors écrit au gouvernement pour déclarer que la paix publique n'était nullement troublée dans le Jura, que les citoyens se trouvaient en pleine sécurité, et que, dans l'état actuel des finances cantonales, la création d'un corps de police spécial ne se justifiait pas.

Le 8 novembre, le gouvernement a répondu à ces communes. Il les informe tout d'abord que cette affaire a été réglée par le Grand conseil dans sa session de septembre et qu'il n'y aura pas de nouveau débat à ce sujet. Le Conseil exécutif ajoute plusieurs remarques :

1. Il précise que le crédit de 430.000 fr. « ne servira pas à augmenter les effectifs de la police cantonale, mais à équiper et à instruire un groupe mobile d'intervention, prélevé sur les effectifs actuels et susceptible d'être engagé en tout temps en n'imposant quel point du territoire cantonal » ;
2. le groupe n'a pas pour mission de « lutter contre le groupe Bélière », mais contre toutes les atteintes à la tranquillité et à la sécurité publiques, quelle que soit l'orientation politique des fautifs, ou le genre d'organisation dont ils relèvent ;
3. le gouvernement affirme ensuite que les libertés individuelles sont actuellement menacées, même gravement, puisque le fait d'exprimer une opinion peut entraîner des réactions délictueuses telles que menaces, déprédations ou violences ;
4. le gouvernement rejette sur ceux qu'il appelle les « fauteurs de trouble » la responsabilité de la charge financière supplémentaire qui incombe au canton ;
5. il rejette également la responsabilité d'une éventuelle escalade de la violence sur ceux qui « depuis des années, jouent avec l'idée de la violence, transgressent la loi et créent un climat d'insécurité ».

On se souvient que, de leur côté, le groupe Bélière et le Rassemblement jurassien ont rejeté par avance la même responsabilité sur les autorités cantonales et sur les autorités fédérales qui refusent d'intervenir comme organe de médiation.

TAVANNES

L'assemblée communale accepte le budget

Les citoyens et citoyennes ont assisté hier soir, à une assemblée municipale ordinaire, présidée par M. Schwab. Le budget a été présenté par M. Gobat, maire et par M. Hostettler, caissier municipal. Bouclant avec un déficit présumé de 54.570 fr. et une quotité d'impôt de 2,2, ce budget a été accepté sans opposition. Il sera recommandé au corps électoral. Dans les divers, une intervention d'un citoyen demandant que, au vu de la faible participation aux dernières assemblées, on réintroduise le Conseil général à Tavannes.

CORGÉMONT

Au Ski-club

(sp) Le Ski-club a tenu son assemblée dans son chalet de la Petite-Gléresse. Les finances sont saines. Six nouveaux membres ont été admis, ce qui porte l'effectif de la société à 85 membres. M. W. Muehlheim a été nommé membre d'honneur pour 35 années d'activité.

BUIX

Un enfant se fracture le crâne

(c) Le petit Régis, âgé de 6 ans, fils de M. Louis Fridez, de Buix, a fait une chute hier dans des escaliers et a subi une fracture du crâne. Il a été transporté à l'hôpital de Porrentruy, puis transféré à Berne.

ALLE

Il tombe d'une échelle

(c) M. Marius Juillerat, boulanger à Alle, âgé de 56 ans, est tombé hier d'une échelle et s'est fracturé le col d'un fémur. Il est hospitalisé à Porrentruy.

LAUFON

Conducteur de poids lourd condamné

(c) Le 4 avril, un terrible accident de la circulation s'était produit entre Zwینگen et Grellingue. Un poids lourd dont le chauffeur demeure à Munchenstein, avait heurté, à l'arrière, le camion qui le précédait et l'avait projeté contre un train routier qui arrivait en face. Le passager de ce troisième véhicule, M. Bernard Buser, de Zuzgen, avait été tué. Quant aux dégâts, ils atteignaient 200.000 francs.

Le tribunal de Laufon a jugé, dernièrement, le chauffeur responsable de cet accident et l'a condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

DELEMONT

Départ de l'abbé Monnin

(c) L'abbé Paul Monnin, ancien curé de Delémont, dont la démission avait causé les remous que l'on sait, a quitté son ancienne paroisse à fin octobre. Il exerce désormais son ministère dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Il réside à Echichens et fait partie d'une équipe sacerdotale chargée du pastorat de la région ouest de Lausanne.

En attendant la nomination d'un nouveau curé, c'est l'abbé Germain Girardin qui a été désigné comme administrateur de la paroisse de Delémont.

Porrentruy et Saint-Ursanne à la radio

(c) Pour la page jurassienne du « Micro dans la vie », l'émission d'actualités régionales de la Radio romande, deux sujets choisis par Denis Moine et qui seront diffusés, ce soir dès 18 h, au premier programme : le musée de Porrentruy, présenté par M. Roger Flückiger, conservateur, le retour sur le pont de Saint-Ursanne d'une œuvre intéressante, la statue de Saint-Jean-Népomucène dont l'artiste delémontain Laurent Boillat vient de terminer la copie.

Le synode de l'Eglise jurassienne réformée



Les deux nouveaux pasteurs : Mme Paulette Budimbu-Meister et M. Davide Gatto. (Avipress - Guggisberg)

Le Synode d'automne de l'Eglise réformée jurassienne a siégé, samedi, à la Maison Farel à Biemme. Les 76 délégués de 18 paroisses sur 28 furent salués par le président de la paroisse de Biemme-ville, M. André Schenewili. Puis, M. J.-P. Weber souhaita une cordiale bienvenue au président du Synode, M. Sautebin, au pasteur Wytenbach, membre du Synode, et au vicaire général de l'évêché de Bâle, Mgr J. Candolfi.

Le premier point à l'ordre du jour fut une introduction au travail sur les ministères diaconaux, travail présenté par M. Pierre Piqui, secrétaire exécutif du DRMD.

POURQUOI DES DIACRES ?

Les paroisses sont habituées à vivre comme des assemblées de laïcs ayant un pasteur à leur tête. Pourtant, différents ministères participent déjà à l'animation de la paroisse, à l'intérieur ou vers l'extérieur : moniteurs d'écoles du dimanche, assistants de centre social, groupes-pilotes de Sornetan, organistes, sœurs-visitantes, etc. Les croyants prennent donc conscience d'une diversité de ministères, parmi lesquels le service (« diaconia » dans la Bible) est une dimension constante, se manifestant dans des domaines variés de la vie.

D'ailleurs, des vocations existent : en un an, le département romand a reçu 58 lettres de Suisse romande demandant des renseignements précis. Il s'agit donc de trouver comment employer des « diacres » dans les paroisses ; la question de leur consécration éventuelle, soulevée plusieurs fois, reste secondaire.

Une séance de travail fut suivie. En groupes, on discuta de ce sujet et, dans l'après-midi, une table ronde à laquelle assistaient M. Daniel Chédel, de Biemme, sœur Frida, de Reconville, une sœur de Saint-Loup, MM. Pierre Pipy,

secrétaire du DRMD, René Schaller (un catholique de Lyon) et le professeur Willy Zoss, de Lausanne, fut très animée.

DEUX CONSÉCRATIONS

C'est en l'église du Pasquart qu'a eu lieu la consécration de deux pasteurs. Il n'est plus extraordinaire dans l'Eglise réformée, de voir consacrer une femme au ministère pastoral : c'est le cas de Mme P. Budimbu-Meister (Berne). Il est plus étonnant d'y voir consacrer un Italien, ancien catholique ayant fait des études tardives de théologie protestante, ce qui est le cas du pasteur D. Gatto (Court). Le conseiller synodal J. de Roulet (Péry) a placé la cérémonie sous la parole du Maître assumant lui-même « un titre souvent bien lourd à porter » : « C'est moi qui suis le vrai Pasteur » (Jean 10).

DROIT DE VOTE ET BUDGETS

M. Gatto sera le 3me pasteur, actuellement, il ne pas avoir le droit de vote dans sa paroisse, étant étranger. Et c'est le cas d'une dizaine de pasteurs dans le canton. Ceci rappelle l'échec du projet de modification de la loi sur les cultes le 1er juillet. Pour tenter un nouvel effort dans ce domaine, le Conseil synodal recommande maintenant aux paroisses de voter, dans leurs assemblées, un texte demandant au Grand conseil des mesures pour permettre aux pasteurs d'accorder le droit de vote en matière ecclésiastique aux étrangers établis. De cette façon, il serait possible d'avancer en toute liberté, et il n'y aurait plus de différence entre les paroisses des deux confessions.

L'ordre du jour administratif prévoyait l'adoption de trois budgets et d'une cible d'entraide. Ils furent adoptés (700.000 fr.), sauf le budget du Centre social protestant (180.000 fr.), où les préparatifs (obtention d'un subséside des œuvres sociales par l'intermédiaire d'une commune) ne permettaient pas de calculer exactement la participation financière de chaque paroisse. Une commission du bureau étudia la forme définitive pour la présenter une nouvelle fois aux paroisses.

ASSEMBLÉE DU CENTRE DE SORNÉTAN

Comme le veut la coutume, le centre de Sornetan tenait, lui aussi, ses assises samedi. Présidé par M. E. Zumstein, l'ordre du jour fut vite liquidé. M. Pierre Amstutz a été nommé délégué du Synode au centre de Sornetan. Les 89 délégués représentant 28 paroisses ont accepté les différents rapports et approuvé la proposition du pasteur Ph. Roulet qui verrait avec plaisir chaque paroisse organiser une journée au Centre.

Informations horlogères

Collaboration Tiara S.A. - Rotary

Dans le but d'assurer l'approvisionnement en mouvements de montres dans les meilleures conditions, le conseil d'administration de Tiara S.A., de Saignelégier, une entreprise occupant une quarantaine de personnes, a conclu un accord de collaboration avec la fabrique de montres Rotary S.A., à la Chaux-de-Fonds, maison affiliée à General Watch Company Ltd, elle-même rattachée à l'ASUAG. Selon cet accord, Rotary reprendra dès janvier 1974 le personnel et les locaux d'assemblage de mouvements à Saignelégier. Les autres départe-

tements (posage de cadrans et aiguilles, emboîtement, contrôle, administration) sont intégralement maintenus à Saignelégier et Tiara S.A. continuera et développera son activité en tant que maison indépendante.

Selon la direction de cette entreprise, l'année en cours enregistrera un réjouissant développement de ses activités, notamment dans le domaine de la montre de mode. Tiara S.A. poursuivra sa spécialisation dans la montre non conventionnelle, article dont la direction attend un accroissement de consommation.

Une nouvelle parure pour une qualité de tradition depuis 1819



COGNAC Bisquit Les Fils de Maurice Collé et Cie - Genève



Ford Consul 2000 L, 2 portes, Fr. 14 260.—

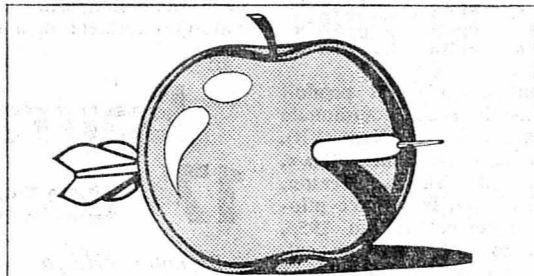
Ford Consul, le confort longue distance ... mais on ne s'en est pas tenu là.

Le confort longue distance, c'est pouvoir voyager détendu en profitant de tout l'espace dont vous avez besoin. Dans la Ford Consul, 5 grandes personnes sont à l'aise et peuvent bavarder comme chez elles: vous profitez d'un silence reposant car vous êtes complètement isolé des bruits de la route.

A l'espace, au confort, au silence vient s'ajouter la sécurité: autour de vous une robuste carrosserie monocoque. Au dessous de vous une suspension à 4 roues indépendantes avec essieu arrière à triangles de suspension. Cette conception moderne, associée à la voie extra large et au centre de gravité surbaissé, procurent à la Consul une tenue de route imperturbable et le vrai confort longue distance.

Mais on ne s'en est pas tenu là: la Ford Consul L, l'une des voitures les mieux équipées de sa catégorie, vous offre en série, un équipement qui

exige souvent des suppléments de prix, jugez en: sièges-couchettes à l'avant, vitre arrière chauffante, radio à 3 longueurs d'ondes, freins assistés à disque à l'avant, phares à iode, phares de recul, pneus radiaux et, pour une conduite encore plus



Touchez le centre de la cible et profitez des prix avantageux Ford.

soUPLE, la Ford Consul peut être dotée d'une boîte de vitesses automatique (en option). Autre avantage, le choix: moteur 2 litres à 4 cylindres à arbre à cames en tête développant 99 CV/DIN ou, en option, le moteur 6 cylindres en V de 2,3 litres. Une gamme unique: 2 portes, 4 portes ou coupé. Les versions Luxe ou GT (sportive) sans oublier le superbe stationwagon Consul L, avec moteur 2 litres ou 2,3 litres V6, l'un des rares de ce type à suspension arrière indépendante.

Pour apprécier le confort longue distance de la Ford Consul rien ne vaut un essai. Allez donc l'essayer chez votre concessionnaire Ford.

Ford
Ford Consul

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92; rue de la Serre 102. Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortallod: Daniel Lanthemann. Môtiers: Alain Dürig, garage, rue du Ried. Saint-Imier: Garage Méria S. à r. l., rue de Châtillon 24.

Lampe à quartz SOLIS Filtra-Lux

Avec filtre spécialement efficace. Pour un bronzage intense de la peau. Si le filtre est fermé, un bain de soleil prolongé est possible, sans coup de soleil et sans lunettes solaires. Pour l'irradiation du visage et du torse. Durée d'irradiation 1-12 minutes pour favoriser la santé et pour le bronzage. UV et IR. Timer et lunettes de protection spéciales. Source rayonnante UV combinée avec filtre solaire spécial variable. Tableau indicateur réglable. Peut aussi se monter à la paroi. UV et IR: 420 watts. UV: 160 watts, IR: 350 watts, 220 volts. Type 156, Fr. 245.—.

Solis

Fabriques d'appareils SOLIS S.A., 8152 Glattbrugg

Pour une entreprise dans la branche de la construction, bien implantée, nous cherchons une succursale autonome pour la partie française du canton de Berne et Neuchâtel.

Capital privé nécessaire:
Fr. 15.000.—

Aucune connaissance de la branche n'est indispensable.

Les intéressés sont priés de s'annoncer sous chiffres H 03-104653, à Publicitas, 4001 Bâle.

COUPE HARDY Nombreux personnel Service impeccable

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Expert comptable et fiscal diplômé

résout efficacement vos problèmes administratifs et financiers.
Case 75, 1095 Lutry.
Discrétion absolue.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

BOREL
fabrique de fours industriels
cherche

CONSTRUCTEUR (TRICE)
pour le bureau de projets et de développement.

Nous demandons:

- quelques années de pratique
- de la facilité de conception de projets
- de l'enthousiasme.

Nous offrons:

- un travail indépendant après une période de mise au courant
- une ambiance de travail agréable
- une rémunération correspondant aux qualifications.

Adresser offres à la Direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 31 27 83, interne 22.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche
UN EMPLOYÉ POUR LA PRÉPARATION DU TRAVAIL
pour son département de cadrans métal.

Nous demandons: — formation de base de mécanicien, avec de bonnes connaissances de dessin
— caractère intègre et sens de la collaboration
— personnalité faisant preuve de dynamisme et d'initiative
— si possible expérience dans la préparation du travail, et dans l'industrie horlogère

Nous offrons: — conditions d'engagement intéressantes
— champ d'activité dans un département en pleine évolution
— possibilités d'avancement

Les intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03 (à 5 minutes de la gare).

Importante fabrique de cadrans dans le canton de Fribourg engage

1 chef facetteur
1 chef décalqueur

Toute personne intéressée est priée de faire offres écrites sous chiffres E 920439 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A., 2034 PESEUX
Tél. (038) 31 11 51

engage immédiatement ou pour date à convenir:

chef de groupe
mécanicien-outilleur comme chef de groupe

horloger
pour son département de contrôle

ouvriers (ères) non spécialisés
pour travaux faciles sur machines. La formation est assurée par nos soins.

employée de bureau
éventuellement

aide de bureau
ayant des connaissances de dactylographie.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Tea-room
Au Rendez-Vous
cherche
personne pour le buffet
Horaire à convenir.
Débutante serait formée.
Tél. 24 06 54.

L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE CENTRE DE LOISIRS ?

Pour compléter la petite équipe de personnes qui s'en occupent, nous cherchons un

AIDE-CONCIERGE
qui serait disposé à travailler, selon un horaire irrégulier, environ

15 HEURES PAR SEMAINE

Notre futur collaborateur doit être de toute confiance, avoir bon caractère et aimer les contacts. Ce poste conviendrait bien à un retraité ou à tout autre candidat disposé à faire un petit horaire hebdomadaire.

Les personnes intéressées par cette activité sont priées de faire leurs offres ou de téléphoner aux FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A. Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

JURISTE
adjoint au secrétaire général

Le titulaire sera responsable de différents travaux, tels que

- rédaction de contrats
- études juridiques (droit des sociétés et problèmes internationaux)
- préparation de divers dossiers dans les secteurs administratifs et économiques.

Le poste exige:

- licence en droit
- de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais en plus du français
- 1-2 années d'expérience professionnelle sont souhaitées.

Nous vous offrons:

- un travail varié et intéressant
- possibilités de contacts
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à:

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
63, rue Centrale
2501 Bienne

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Révision de la loi sur l'alcool: plus de prix «cassés» pour les spiritueux

BERNE (ATS). — Un projet de révision a été mis au point en vue de remplacer les dispositions surannées, datant de 1932, de la loi sur l'alcool concernant le commerce des boissons distillées destinées à la consommation par une réglementation plus complète et mieux adaptée.

Celle-ci tient compte des conditions existant sur le marché des spiritueux, qui ont considérablement changé. Dans l'intérêt de la santé publique, le projet tend, en outre, à supprimer certaines anomalies apparues au cours des dernières années.

Notamment les prix «séducteurs» auxquels sont vendus les spiritueux grâce à des achats en gros et qui vont à l'encontre de la législation sur l'alcool dont l'un des objectifs est de diminuer la consommation de l'eau-de-vie. Le projet est soumis par le département des finances et des douanes à la consultation des cantons et des organisations intéressées jusqu'à la fin du mois de mars prochain.

EFFONDREMENT DES PRIX DES SPIRITUEUX

Les nouveaux systèmes de commercialisation, tels que les magasins libre-service «cash and carry» discounts, supermarchés et maisons d'expédition, ont permis la vente de spiritueux à des prix

considérablement inférieurs à ceux du commerce de détail ordinaire. Les spiritueux sont offerts à des prix ne comportant plus qu'une marge bénéficiaire minime, ou même fixés en dessous du prix de revient. Ils servent souvent à attirer le public dans le magasin; ces prix «séducteurs» conduisent inévitablement à une lutte concurrentielle plus serrée, à des débordements de la publicité en faveur de l'alcool et à un accroissement de la consommation. On estime qu'il n'est plus possible de combattre efficacement l'alcoolisme tant que l'ordre ne règne pas sur le marché des spiritueux et on demande qu'un terme soit mis aux pratiques tendant à inciter le public à consommer des boissons distillées.

MESURES ENVISAGÉES

Il est notamment prévu de remplacer la délimitation actuelle, d'après la quantité de boissons distillées vendues, entre le commerce de gros et le commerce de détail par une délimitation selon le genre de clientèle. Seul exercera encore le commerce de gros celui qui limite ses ventes à des revendeurs et à des entreprises qui utilisent professionnellement des boissons distillées dans leur exploitation. En revanche, tout consommateur qui livre à des consommateurs sera considéré comme commerçant de détail

et doit se faire délivrer une patente cantonale pour exercer son activité. Cette solution permettra de soumettre toute vente de boissons distillées à des consommateurs, quelle que soit la quantité vendue, aux restrictions exigées par le bien-être public. D'ailleurs, l'application de soumettre le commerce de détail à la clause du besoin sera désormais obligatoire pour les cantons. On estime en effet qu'il est indispensable, pour que la délimitation d'après le genre de clientèle soit efficace, qu'aucun commerçant ne puisse vendre de spiritueux à des consommateurs s'il n'existe pas un besoin.

PLUS DE PUBLICITÉ EXCESSIVE

Les interdictions de commerce de détail déjà en vigueur — interdiction du colportage, de la vente ambulante et de la vente sur la voie publique — sont complétées par quelques autres interdictions, seront notamment interdits la recherche de commandes auprès des consommateurs, les prix spéciaux ou autres avantages qui tendent à séduire le public et la remise gratuite de boissons distillées à des fins de publicité. Une innovation importante réside enfin dans les prescriptions limitant la réclame, qui doivent mettre un terme à la publicité excessive.

DÉROGATION À LA LIMITATION DES CRÉDITS 500 millions de francs pour des HLM et différents travaux d'équipement

BERNE (ATS). — A l'effet de prévenir les rigueurs que la limitation des crédits pourrait entraîner dans la construction subventionnée ou non subventionnée de logements à loyers modérés, le Conseil fédéral, a alloué aux banques un quota supplémentaire global (contingent spécial) de 500 millions de francs, annonce dans un communiqué la commission chargée d'examiner les demandes d'imputation sur le contingent spécial de crédits (commission d'imputation). Celle-ci s'est déjà réunie à plusieurs reprises pour traiter les nombreuses demandes d'obtention de quotas supplémentaires.

Elle a procédé à une répartition provisoire du montant global de 500 millions de francs destiné à la construction d'appartements à loyers modérés et à l'exécution de travaux d'équipement. En outre, elle a fixé des quotas cantonaux provisoires. On veut éviter de cette façon, que des cantons soient défavorisés pour des raisons de temps. La commission d'imputation se réserve néanmoins la possibilité d'adapter la répartition telle qu'elle a été établie lorsque l'urgence des projets et les besoins régionaux l'exigeront.

Dans le secteur de la construction d'appartements à loyers modérés, il a été imputé sur le contingent spécial un montant de crédit qui permettra le financement d'environ 1600 appartements supplémentaires. D'autre part, la commission d'imputation a accepté des demandes pour des travaux d'équipement qui entraîneront un volume d'investissements d'environ 100 millions de francs.

La commission d'imputation traitera lors de prochaines séances les autres demandes motivées qui lui seront parvenues, afin de rendre possible l'équipement rapide du contingent spécial.

Elections au Conseil d'Etat genevois: satisfaction générale dans les partis

Le parti radical et socialiste se félicitent de la réélection de leurs représentants au gouvernement. En ce qui concerne M. Henri Schmitt, le parti radical estime qu'il a «subi les inévitables contrecoups dus à la conduite d'un département difficile» (justice et police). Quant aux socialistes, ils regrettent que le troisième candidat de la gauche, celui du parti du travail, n'ait pas été élu. Le parti libéral se félicite de «l'excellent résultat» obtenu par son candidat et constate que les cinq candidats des trois partis nationaux passent «nettement détachés» devant les deux socialistes.

Le parti du travail se félicite de la discipline de la gauche et relève le résultat «remarquable» de son candidat qui a dépassé le quorum d'un tiers des voix, ce qui pour la première fois aux élections de l'exécutif cantonal. Vigilance déclare que plus de 20% des voix se sont portées sur son candidat «seul face à deux coalitions» et estime que ce résultat «démontre la sympathie croissante» dont jouissent ses idées. Enfin, la ligue marxiste révolutionnaire parle de «la farce que représente une élection de laquelle sont exclus, non seulement des milliers de jeunes, mais plus de 30% des travailleurs, les travailleurs immigrés».

MM. Guy Fontanet (démocrate-chrétien) et Jacques Vernet (libéral). Agé de 46 ans, M. Guy Fontanet est avocat. Ancien président du parti démocrate-chrétien genevois (pdc) et membre du comité central du pdc suisse, il a siégé au Grand conseil depuis 1957. Il est conseiller national depuis 1971. Il fut juge suppléant au tribunal de première instance et à la cour de justice. Agé de 47 ans, M. Jacques Vernet est avocat. Il a été membre du Conseil municipal (législatif) de la ville de Genève. Depuis 1961, il a siégé au Grand conseil, devenant chef du groupe libéral. En 1964 et 1965, il a été président du parti libéral genevois.

DES NOUVEAUX MAIS STATU QUO

Elu dimanche, le Conseil d'Etat genevois comprend deux nouveaux membres,

Discours Tschudi au symposium de l'EPF de Zurich Développer la science et la technique et les orienter au service de l'homme

ZURICH (ATS). — Prenant la parole à l'occasion de l'ouverture du symposium de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, M. H.P. Tschudi, chef du département de l'intérieur, a déclaré que la science et la technique doivent continuer à se développer, mais d'une façon planifiée. Il s'agit de les assier davantage sur des principes humains et de les orienter vers des solutions au service de l'homme. Cela revient à dire principalement que la science et la technique devront tenir compte du degré de tolérance des supports naturels de la vie. La «limite de charge» de notre biotope est une notion que savants et techniciens doivent bien connaître, afin de développer et d'appliquer les nouvelles techniques à bon escient.

Un contrôle global doit être institué pour mesurer et connaître les limites de la «tolérabilité» de notre milieu ambiant. D'autre part, il y a lieu d'améliorer en de nombreux points la protection de notre environnement par des mesures techniques et des prescriptions détaillées, qui doivent s'inscrire dans le

cadre d'une politique généralisée. Techniquement, il est possible de mettre au point des détergents facilement décomposables et qui ne polluent pas l'eau dangereusement. Il est également possible de relier tout immeuble à une station d'épuration des eaux. De même, on peut techniquement diminuer la nocivité des gaz d'échappement ou l'intensité du bruit des véhicules à moteur. Une limitation de la croissance ne changera rien aux atteintes qui menacent de dégrader notre environnement. Inversement, une expansion incontrôlée représenterait un danger certain de pollution et de destruction de notre milieu naturel.

Le symposium de l'EPF, a poursuivi M. Tschudi, nous fournit l'occasion de souligner que la science et la technique ont une responsabilité à assumer en ce qui concerne la protection de notre environnement. A cet égard, un gros effort doit être accompli dans le domaine de la recherche. Toutes les sciences doivent participer à la sauvegarde de notre milieu naturel et développer la recherche interdisciplinaire dans ce domaine.

AIGLE: 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour la meurtrière de la sommelière de Fleurier

De notre correspondant: «Nous avons lutté pour le revolver. Je n'ai pas pu me faire justice. J'étais bête comme tout quand on m'a pris l'arme des mains», a écrit sa fille Jacqueline, de sa prison, Mme Berthe S., 52 ans, qui a répondu hier, devant le tribunal criminel d'Aigle, présidé par M. Jean-Pierre Guignard, de la mort de la maîtresse de son mari, Anne-Monique Mallarmé, 35 ans, dite Annik, sommelière à l'hôtel du commerce à Fleurier (NE).

chambre qui avait été fermée de l'intérieur. Selon le rapport du médecin légiste, cette seconde balle atteignit Mme Mallarmé au cœur qu'elle perfora, puis traversa la foie et le rein droit.

LA QUERELLE

D'autres juges du conseil de chiens logeant à l'Aigle-Noir, qui avaient entendu les coups de feu et la querelle des deux femmes, se précipitèrent dans le corridor de l'hôtel. Ils constatèrent qu'une femme gisait près de la porte de la chambre 10 qui était ouverte. L'instruction n'a pas permis d'établir laquelle des deux femmes avait ouvert la porte fermée de l'intérieur. Immédiatement transportée à l'hôpital d'Aigle, Mme Mallarmé devait décéder à son arrivée.

Le rapport du psychiatre, très favorable à l'accusée, relève qu'elle a beaucoup souffert de l'infidélité de son mari. Ce que viennent confirmer des témoins du ménage, aujourd'hui reconstitué.

Tout en reconnaissant que la meurtrière est une femme bien douée sur le plan intellectuel, le psychiatre indique qu'au moment du drame, les conditions psychologiques de Mme S. étaient altérées et il conclut donc à une responsabilité pénale atténuée.

De l'audience les treize témoins, on retiendra celle du mari qui donne l'impression d'un être faible, pris «entre deux feux», sa femme et sa maîtresse, incapable de faire un choix. Aujourd'hui, M. et Mme S. ont repris la vie commune depuis le 22 août 1973, date à laquelle Mme S. a été libérée provisoirement et selon l'expression de son mari, «ça va extra!».

Au cours de son interrogatoire, Mme S. a réaffirmé qu'elle n'a jamais voulu tuer Mme Mallarmé. «Je voulais tuer, a-t-elle dit, pour appuyer l'ordre que je lui avait donné de partir. N'ayant jamais eu chez moi, lorsque j'étais jeune, de maison, j'avais peur de tout perdre et de me retrouver sans rien.» Lors du premier coup de feu, a ajouté l'accusée, j'ai eu peur. Annik s'est jetée sur moi pour m'arracher le pistolet. J'étais prisonnière de la gâchette, le coup est parti. Annik s'est avancée vers moi sans rien dire. J'ai vu qu'elle était blessée. J'ai voulu qu'on lui porte secours, mais déjà les brandarriers arrivaient.

Les explications de l'accusée concernant l'origine des deux coups de feu provoquent une discussion entre le président Guignard et l'accusation représentée par M. Willy Heim, procureur général du canton de Vaud, et la défense. Quant à la qualification des délits retenus contre Mme S., à savoir, ceux de meurtre ou de meurtre par passion auxquels sont ajoutés subsidiairement ceux de lésions corporelles graves et d'homicide par imprudence.

DES QUESTIONS

D'autre part, on se perd en conjecture sur le comportement de la victime. Pourquoi cette dernière n'a-t-elle pas tenté d'appeler à l'aide les deux hommes qu'elle rencontra alors que, suivie de Mme S., elle se rendait aux toilettes? Pensait-elle pouvoir convaincre la femme bafouée de renoncer à poursuivre la lutte pour garder son mari? Ou bien n'a-t-elle pas pris au sérieux les menaces de l'épouse? Autant de questions qui restent sans réponse.

Pour sa part, la partie civile, la mère de la victime, s'est bornée à déposer des conclusions civiles et des dépens qu'elle laisse le soin à la Cour de fixer. Cependant, à la suite de l'interrogatoire de Mme S., la partie civile plaide la préméditation contre la prévenue. Pour l'avocat, Mme S. n'a jamais voulu se suicider. «Celui qui se met dans une situation qui peut être fatale, ne mérite pas de circonstances atténuantes» et Berthe S. savait ce que pouvait produire une entrevue avec Anne-Monique Mallarmé.

Le jugement

Reconnue coupable de meurtre par passion, Mme Berthe S. qui a repris la vie commune avec son mari depuis sa libération conditionnelle, le 22 août de cette année, a été condamnée par le tribunal criminel d'Aigle et reconnue coupable de meurtre par passion, à 18 mois d'emprisonnement, moins 270 jours de prison préventive, avec sursis pendant 2 ans. Les frais de la cause sont mis à sa charge par 6340 francs.

Après les élections communales vaudoises

Le parti radical s'implante sous ses propres couleurs à Vevey, Epalinges et Gland, il prend la tête à Orbe, mais il recule assez sensiblement à Leysin, ainsi qu'à Lausanne, Renens, Yverdon, Nyon, Château-d'Oex, Vallorbe, et ne parvient pas à récupérer une ancienne dissidence à Pully.

Le parti libéral réussit sans entrées sous son propre drapeau à Vevey et à Pully, le fait plus modestement à Epalinges, avance à Nyon, mais recule à Lausanne, à Leysin, à la Tour-de-Peilz.

Le parti démocrate-chrétien fait son entrée à Prilly, mais la rate à Yverdon, et il progresse à Bex, mais il recule à Payerne. Le parti des paysans, artisans et indépendants avance à Château-d'Oex.

Les listes d'entente bourgeoise disparaissent à Vevey et à Pully, s'affaiblissent à Gland, Prilly et Villeneuve, mais on note une progression à Crissier.

A GAUCHE

Le parti socialiste gagne du terrain à Morges, Chavannes-près-Renens, la Tour-de-Peilz, Payerne et Lutry, devient le premier groupe à Lausanne (tout en reculant, mais moins que le parti radical) et à Vallorbe, s'implante à Epalinges, mais recule au Chenit, à Leysin et à Gland.

Le parti ouvrier et populaire apparaît au Chenit, devient le premier parti de Nyon, mais subit un revers à Lausanne et à Vevey.

Les nouveaux partis font une entrée parfois remarquée: ainsi l'action nationale à Lausanne et à Vevey, puis, dans une mesure moindre, le Mouvement pour l'environnement à Lausanne, Ecublens, Renens et Chavannes, et l'Alliance des indépendants à Montreux.

Les listes hors-parti enregistrent des gains importants à Leysin (où les partis traditionnels sont battus), à la Tour-de-Peilz, à Pully et à Epalinges, mais une défaite est enregistrée à Bex.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS VAUDOISES

Yverdon (100 sièges), répartition définitive: parti socialiste 42 (+ 1), parti radical 36 (- 2), parti libéral 13 (- 1), parti ouvrier et populaire 9 (+ 2). Le parti démocrate-chrétien, nouveau, n'obtient pas le quorum. La gauche enlève la majorité.

Vevey (100 sièges), répartition définitive: parti socialiste 31 (sans changement), parti radical 21 (+ 2), parti libéral 18 (+ 1), entente radicale-libérale 0 (- 45), parti démocrate-chrétien 13 (- 1), Action nationale 12 (+ 12), parti ouvrier et populaire 5 (- 5). L'action nationale se présentait pour la première fois. Les radicaux et les libéraux se sont séparés.

Pully (100 sièges), répartition définitive: Union pullériane hors-parti 37 (+ 37) parti libéral 16 (+ 16), Union nationale démocratique, Entente bourgeoise 0 (- 41), parti socialiste 20 (- 3), parti démocrate-chrétien 7 (- 1), parti radical 20 (+ 3), parti radical indépendant 0 (- 11). L'Union nationale démocratique s'est divisée en Union pullériane et parti libéral. Le parti radical a absorbé le parti radical indépendant.

Prilly (100 sièges), répartition définitive: Union radicale-libérale-indépendante 50 (- 3), parti socialiste 30 (- 5), parti ouvrier et populaire 10 (- 2), parti démocrate-chrétien 10 (+ 10). Le parti démocrate-chrétien se présentait pour la première fois.

Morges (100 sièges), répartition définitive: parti radical 35 (- 2), parti socialiste 25 (+ 3), Entente morgienne, hors-parti, 20 (sans changement), parti libéral 13 (sans changement), parti démocrate-chrétien 7 (- 1). Comme il y a quatre ans, le parti ouvrier et populaire n'obtient pas le quorum.

Nyon (100 sièges), répartition définitive: parti radical 27 (- 3), parti ouvrier et populaire 25 (+ 1), parti libéral 16 (+ 3), parti démocrate-chrétien 6 (sans changement). Bien qu'ayant obtenu moins de listes de parti que le POP, le parti radical reste le groupe le plus nombreux.

Bussigny-près-Lausanne (70 sièges), répartition définitive: Entente communale, bourgeoise, 44 (+ 2), parti socialiste 19 (- 1), parti ouvrier et populaire 7 (- 1).

Aigle (80 sièges), répartition définitive: parti socialiste 32 (+ 3), parti radical 31 (- 3), Entente libérale-agriculturelle 17 (sans changement). Le parti socialiste prend la tête. Le Mouvement pour l'environnement n'obtient pas le quorum.

La Tour-de-Peilz, (95 sièges, 5 de plus), répartition définitive: parti libéral 28 (- 7), parti socialiste 26 (+ 3), parti radical 23 (+ 2), union communale, hors-parti 12 (+ 7), parti démocrate-chrétien 6 (sans changement).

Bex (75 sièges), répartition définitive: parti socialiste 33 (+ 1), groupe démocratique, radical-libéral 16 (+ 2), parti démocrate-chrétien 11 (+ 5), parti des paysans, artisans et indépendants 9 (sans changement), groupement indépendant, hors-parti 6 (- 8).

Lutry (75 sièges, 5 de plus), répartition définitive: parti radical 25 (sans changement), parti libéral 23 (+ 4), parti socialiste 16 (+ 3), groupement indépendant, hors-parti 11 (- 2).

Ecublens (80 sièges, 5 de plus), répartition provisoire: Union démocratique, Entente bourgeoise 41 (- 2), parti socialiste 32 (sans changement), Mouvement populaire pour l'environnement, qui se présentait pour la première fois, 7 (+ 7).

Le bi-mensuel socialiste «Le Point» va cesser de paraître: cette décision a été prise lors de la dernière assemblée générale de la société d'éditions socialistes et annoncée dans une circulaire reçue lundi par les abonnés du journal.

Cette décision a été prise pour deux raisons principales, «après deux ans d'inlassables efforts». Les partis socialistes romands n'ont pas apporté l'appui nécessaire à l'objectif primitif que «Le Point» s'était fixé, à savoir: mettre sur pied un journal socialiste à caractère romand, qui aurait pu remplir le vide laissé par «le Peuple-la Sentinelle», et en conséquence, les problèmes financiers n'ont pas pu être surmontés et le nombre des abonnés est resté insuffisant.

Sur le plan genevois, une solution a été recherchée avec le parti socialiste genevois et il a été décidé de regrouper les forces qui s'occupent du «Point» et de la «Tribune socialiste» afin de développer ce dernier organe de presse.

Un journal socialiste romand cesse de paraître

Un livre de poche pour vous, Madame!

Plaisant et divertissant, ce guide en matière financière, conçu à l'intention des dames, a été réalisé par la BPS et intéressera toutes celles qui ont à faire à des problèmes d'argent.

N'attendez pas plus longtemps pour vous en procurer un exemplaire. Complétez aujourd'hui le talon ci-dessus!

Bon

En nous envoyant ce bon, vous recevrez gratuitement un exemplaire du livre de poche *La Femme et l'Argent*. Mme / Mlle / Monsieur

Rue/No

N/P/Localité

A envoyer à la Banque Populaire Suisse, (La Femme et l'Argent), Case postale 2620, 3001 Berne.

Suite mortelle d'un accident

(c) Le petit Régis Gaudard, huit mois, dont la famille est domiciliée à Lausanne, qui avait été grièvement blessé dans un accident de la circulation survenu le 4 novembre au Mont-sur-Lausanne, a succombé dimanche à l'hôpital cantonal de Lausanne. L'enfant, sa mère et sa grand-mère étaient passagers d'une voiture qui s'écrasa contre un pylône. Sa grand-mère avait été tuée sur le coup.

Loterie à numéros: pas de «6»

7 gagnants avec 5 numéros + numéros complémentaires: 68.464 fr. 55 chacun.

125 gagnants avec 5 numéros: 3834 francs.

7148 gagnants avec 4 numéros: 67 francs 05.

107.254 gagnants avec 3 numéros: 4 francs.

Gros rabais

Machines à laver
Lave-vaisselle
Cuisinières
Frigos

Modèle d'exposition après
comptoir à la Rotonde

Garantie : 1 année

Livraison et mise en service
gratuites.

CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

Tout bien pesé,
un choix s'impose:
un sol textile
signé Giubiasco



Cherchez
la fleur!



nouveau! Coupes Panachées

deux arômes,
un double régal!

Deux Coupes Panachées Yoplait, deux nouvelles
gourmandises. Pour les grands, elles s'appellent Pêche
Melba ou Poire Belle Hélène.

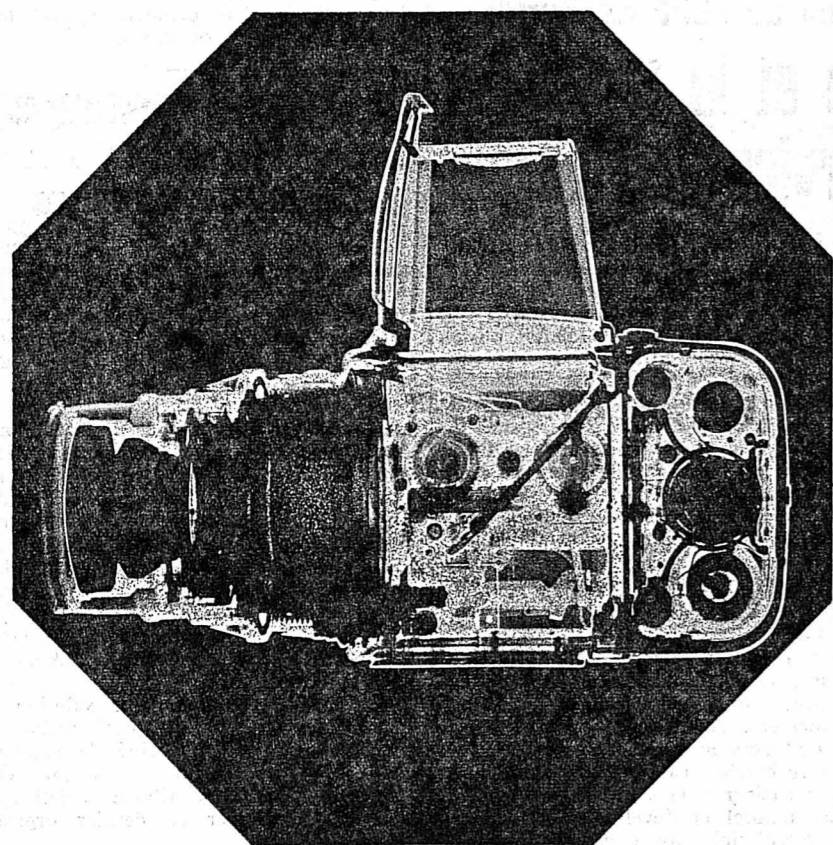
Pour les petits, c'est de la vanille avec des morceaux
de pêche et de la crème Chantilly ou du chocolat
avec des morceaux de poire et de la crème Chantilly.
Pour tout le monde, c'est un fameux dessert!

Yoplait
la fine fleur des desserts.

Euro-Advertising

avanti

Hassel blad® 500 C/M



Permission
de
toucher! **Quel plaisir**
d'avoir un Hasselblad en main!

Nous vous invitons à venir
en faire l'expérience

Exposition et
démonstration
du système Hasselblad par un
spécialiste de Kodak SA
Lausanne

jeudi 15 et vendredi 16 novembre

CHEZ: **UNIPHOT SA**

Photo-Ciné AMERICAIN

Vis-à-vis de la poste - ☎ (038) 25 29 65 - Neuchâtel

(L'eau du Service des Eaux est bonne.)

Mais aucune eau n'est bonne au point de ne pouvoir être améliorée par la filopurisation.

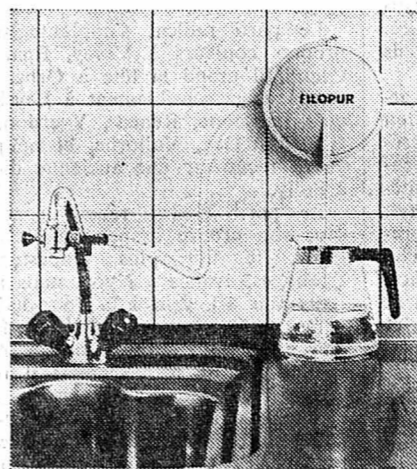
Aussi bonne soit-elle, l'eau du Service des Eaux n'est jamais aussi bonne qu'elle pourrait l'être. Car le Service des Eaux doit procéder à de nombreuses opérations pour faire d'une eau infectueuse captée dans la nappe phréatique, un lac, une rivière ou même une source, une eau potable saine et buvable. Et c'est seulement après filtration, irradiation, chloration et traitement avec d'autres substances chimiques que l'eau est distribuée dans les ménages.

Toutefois, il existe maintenant un appareil qui vient parfaire judicieusement les efforts du Service des Eaux: Filopur, l'appareil qui filopurise l'eau.

Avec la filopurisation, l'eau est premièrement stérilisée. Cela signifie que tous les micro-organismes nuisibles qu'elle pourrait encore contenir (bactéries et germes tels que colibacilles, amibes et agents typhoïdes) sont détruits et éliminés.

Avec la filopurisation, l'eau est deuxièmement débarrassée des particules en suspension. Cela signifie que toutes les particules jusqu'à 0,4 µ sont retenues (saleté, sable, particules grossières de chaux).

Avec la filopurisation, l'eau est troisièmement débarrassée de toutes les matières qui provoquent une turbidité ou une coloration (colorants ou particules de rouille, par exemple).



Avec la filopurisation, l'eau est quatrièmement débarrassée de tous les éléments qui influencent son goût (chlore, phénols et autres substances odorantes). Pour que l'eau redevienne fraîche et limpide.

Par contre, l'eau potable filopurisée conserve tous les minéraux qui sont tellement importants pour l'organisme humain et qui lui confèrent son goût naturel.

L'eau filopurisée est la meilleure eau que l'on puisse boire et utiliser pour la préparation de mets et de boissons. Tout comme le lait pasteurisé est meilleur que le lait ordinaire, l'eau filopurisée est meilleure que l'eau ordinaire. Et l'eau filopurisée n'est assurément pas encore une chose suffisamment naturelle pour qu'on puisse se passer d'en parler.

L'appareil ménager Filopur coûte Fr. 89.-. Une cartouche de rechange Fr. 6.90. Les appareils Filopur sont en vente dans les drogueries, les pharmacies, les commerces d'articles sanitaires et ménagers, les grands magasins, les agences de voyage, les stations-service et les garages.

Je désire en savoir davantage et je vous prie par conséquent de me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part votre brochure détaillée.

Nom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____

Prière de retourner ce coupon à:
Franz Haniet SA, St.-Alban-Anlage 46, 4002 Bâle.

FILOPUR®

A l'avenir, de nouveau de l'eau comme autrefois.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

football

Importants rebondissements en championnat



La 9^{me} journée était celle de la contestation

Riche d'enseignements, de surprises aussi, cette neuvième journée du championnat suisse de football a confirmé Neuchâtel Xamax dans son rôle de trouble-fête pour les uns, de prétendant à de très hautes destinées pour les autres. Les Neuchâtelois ont réussi l'exploit de tenir Zurich en échec au Letzigrund devant plus de vingt-trois mille spectateurs. Nous parlons d'exploit car Zurich est actuellement très, très fort. Les débauchés des Katic, Jendoupeux et Botteron ont semé le trouble dans l'arrière-défense neuchâteloise qu'un aigle gardien nommé Biaggi a protégée d'une main sûre et autoritaire. Neuchâtel Xamax a cru dur comme fer à sa chance, ce qui lui a valu un point mérité alors que l'odeur de la défaite neuchâteloise s'élevait déjà vers les tribunes. Que voilà un point fort bien acquis, qui pourra valoir très cher lors du décompte final.

PAS MORIBOND
Lausanne, bien en selle, n'a eu aucune peine à désarçonner Lugano qui paraît

actuellement, au creux de la vague. Cette victoire permet aux Vaudois d'occuper le troisième fauteuil sans devoir le partager avec Saint-Gall, Servette ou Winterthour, ces trois clubs ayant passé sous le joug. On assiste à un retour en force de Grasshoppers, qui a exécuté Winterthour (0-4) dans son fief. On peut parler d'heureuse surprise au Wankdorf si l'on est du côté romand. « Roby » Hosp est venu, a vu et a vaincu Young Boys avec Chênois qui s'affirme curieusement plus dangereux à l'extérieur que dans ses terres. Il y a matière à méditation.

Young Boys, Jean qui pleure, a perdu une belle occasion de maintenir le contact. Servette a aussi manqué le coche, les Genevois, après avoir égalisé, n'ont pu s'opposer à Bâle qui, fort de son succès en coupe d'Europe des champions, entend prouver qu'il n'est pas un moribond.

CODÉTENTEURS
En fin de classement, on assiste à un passage de témoin. La Chaux-de-Fonds

a battu Sion, ce qui devient une tradition. Les Neuchâtelois du Haut ont remporté deux points précieux puisqu'ils ont été obtenus au détriment d'une autre équipe figurant parmi les mal lotis. Une excellente affaire. Chiasso est arrivé à bout de la résistance (nerveuse) de Saint-Gall, qui semble avoir perdu de son autorité. A la suite de ces différents résultats, Sion, Lugano et Chênois deviennent codétenteurs de la trop sinistre lanterne rouge, qui risque encore de changer souvent de main!

Au niveau du sommet de la ligue B, le ciel s'est éclairci. Très en verve, Vevey s'est imposé avec panache à Wettingen. Lucerne ne pouvait pas perdre face à Aarau. Chose dite, chose faite. Vevey et Lucerne ont pris le commandement de l'escadron. Granges, tenu



ÉTONNANTE. — Cet adjectif s'applique à la victoire obtenue par l'Octodurien Marin (à gauche) et ses coéquipiers face aux Fribourgeois. (A.S.L.)

en échec au Letzigrund par Young Fellows, se glisse au troisième rang. Fribourg, battu par le surprenant Martigny, reste avec ses onze points en quatrième position. Décevant, Bienne a abandonné un point à Carouge. Il s'agit là du premier succès remporté par Potier en tant qu'entraîneur. Est-ce le signal d'un réveil? L'avenir nous le dira.

Fort de sa victoire sur Fribourg, Martigny partage le septième rang avec Wettingen, Bienne et Bellinzzone, vainqueur de Tressfeld par un modeste mais combien précieux 1-0. Nordstern fait le dur apprentissage de la zone dite dangereuse où nous trouvons, au point le plus exposé, Carouge avec deux matches nuls à son actif et Tressfeld, qui compte déjà trois points de plus. Young Fellows ne précède Tressfeld que d'une longueur et ne sait pas encore sur quel pied danser. Il n'est pas le seul!

G. MATTHEY



DE L'OR. — Le Chaux-de-Fonnier Ernst marque, en dépit de la présence de Trincherio, un but qui vaut de l'or. (A.S.L.)

L'activité des footballeurs jurassiens

II^e ligue: Boncourt tient bon

Boncourt - Bévillard 1-0 (1-0)
Marqueur: Farine; Huguenot, Cattin, Vuillemaire, Kinas; Cluway, J. Gigandet, Olei; Ploimb, Renaud, Bregnard.

Bévillard: M. Affolter; Bernasconi, Clémence (Besse), J.-C. Affolter, R. Maeder; Annoni, Montandon (C. Gigandet, Minder; Frossard, Ph. Maeder, Christen).

Marqueurs: Bregnard.

Joué dans de mauvaises conditions, ce derby a logiquement tourné en faveur du chef de file. C'est cependant sur un résultat étriqué que la lanterne rouge a été battue par une formation privée de son entraîneur, G. Gigandet, suspendu. Le gardien visiteur, par des interventions décisives, causa bien des soucis aux attaquants du lieu. Après le thé, Bévillard, qui opérait par de sporadiques contres, eut deux possibilités d'égaliser. Notamment, Christen, deux minutes avant la fin, échoua alors que les partisans des visiteurs s'apprétaient déjà à fêter l'égalisation!

Aurore - Boujean 1-0 (0-0)
Marqueur: Vassas.

Aurore: Jeanneret; Bors, Dobler, Boillat I, Boillat II; Vassas, Frésard, Fleury; D. Voirel (Rohrbach), Genoure, Pauli.

Aurore a dominé le débat d'une façon plus nette que l'indique le résultat. Par trois fois, en effet, le gardien visiteur fut secouru par le montant. D. Voirel, qui subissait pour la circonstance son baptême du feu (42^e minute), Genoure (44^e), Pauli (44^e) furent les auteurs de ces malheureuses tentatives. L'unique réussite de ce derby seclandais fut l'œuvre de Vassas qui conduisit de la tête un coup franc botté par l'entraîneur Fleury, à la 55^e minute. Aurore qui évoluait sans Aerni, Bortoli, Ritz et Muhlemann ne fut complètement libéré qu'au coup de sifflet final.

Tramelan - Lys 1-2 (0-0)
Marqueur: Bisetti.

Tramelan: Rossel; Choffat (Gerber), Brugger, D. Vuilleumier, Burkhälter; Bouille (Gluska), Bisetti, G. Vuilleumier, Matter, P.-A. Vuilleumier, Miserez.

Tramelan domina légèrement pendant la première mi-temps. Douche froide à la

reprise: un cafouillage se produisit devant Rossel et par ricochet, le ballon franchit la ligne fatidique. Les Tramelois répliquèrent immédiatement. Un service de P.-A. Vuilleumier fut réceptionné victorieusement de la tête par Bisetti, qui mit les formations à égalité. Peu après, au grand désespoir local, une mésentente survint entre les défenseurs de céans et Rossel. C'est ainsi que Lys inscrivit le but victorieux. En fin de match, Tramelan porta fréquemment, mais en vain, le danger devant la cage des visiteurs.

FRIBOURG-GENÈVE-VALAIS-VAUD

Vaud
II^e ligue: Payerne - Assens 2-2; Sporting 62 - Concordia 4-4; Folgore - Yverdon II 0-1; Malley - Moudon 2-3; Forward - Montreux 1-7; Renens - Saint-Prex 2-0; Nyon II - Aigle 2-1; Stade - Chailly 1-2; Bex - La Tour 1-4.

Fribourg
II^e ligue: Alterswil - Courtepin 1-3; Cormondès - Arcoциel 1-2; Fétigny - Beaugard 1-1; Tavel - Attalens 2-1; Broc - Portaltan 1-3.

Genève
II^e ligue: Lancy - Interstar 0-3; Onex - Signal Bernex 0-1; US Meinier - Collex Bossy 1-2; Vernier - CS Italien 1-2; Planles-Quates - Compèsiens 0-0.

nex - Versoix 1-2; AS Valaisanne - Donzelle 2-5.

Groupe 2: Perly - Junction 2-2; Onex II - CS Interstar II 3-0; Aire-le-Lignon - UGS II 6-0; Puplinge - USI Azzurri 3-3.

Groupes 3: Saint-Paul - CAG 1-1; AGS - Saint-Michel 2-0; Veyrier - Etoile Espagnole 0-1; Satigny - Vernier II 2-2; Choulex IB - Collex Bossy 0-4.

Juniors inter A/1
Groupe 1: — Keniz - Martigny 1-1; Berne - Fribourg 2-0; Chênois - Laufon 2-1; Neuchâtel Xamax - Carouge 1-0; Granges - Sion 1-0; Comète - Servette 3-1; Lausanne - La Chaux-de-Fonds 4-2.

DES « OUTSIDERS » DE QUALITÉ EN CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

EXCELLENTE OPÉRATION POUR MONTHEY

Le centre d'intérêt, pendant le dernier week-end, se situait à Durrenast où se rendait Bulle. Les Grucienois allaient subir leur première défaite au cours de leur neuvième rencontre? La loi des grands nombres lâcherait-elle enfin son couperet? Bulle a répondu courageusement à ces questions. Il est revenu vainqueur de son voyage en Oberland. Et pourtant, Durrenast était décidé à lui jouer un tout mauvais tour. N'est-il pas l'un des plus ardents poursuivants de Bulle?

Le partage des points qui a sanctionné ce débat a au moins fait un heureux: Monthey. En effet, l'équipe des bords de la Vièze grignote petit à petit son retard sur Bulle, retard qui, théoriquement, n'est plus que de trois longueurs. Vis-à-vis de Durrenast, il n'a jamais été en aussi meilleure position. Pour la première fois, il présente un bilan supérieur. Pas très éloquent, toutefois: un

petit point de perdu en moins. Pour en arriver là, Monthey n'a pas seulement profité du débat Durrenast - Bulle. Il a également mis du sien en prenant la mesure de Rarogne, un très dangereux contradictoire pour les places d'honneur. Par son succès, Monthey a quelque peu atténué l'ardeur de Rarogne.

PORTION CONGRUE
Parmi les équipes du milieu du classement, Meyrin a fait à nouveau preuve d'élégance et d'efficacité en réduisant Sierre à la portion congrue. Meyrin parviendra-t-il une fois dans le groupe des aspirants aux deux premiers postes? Il en a les moyens, s'il sait éviter les contre-performances comme celle qu'il a connue face à Urania. Audaux a également réalisé une excellente opération, contre Thoune. A l'image de Meyrin, il peut également inquiéter les meilleurs. Il est même mieux placé que Meyrin.

Avec un peu plus de stabilité, bien des espoirs lui seront permis.

QUATRE POINTS
Sierre, assommé par Meyrin, descend au niveau de Nyon qui, au repos dimanche passé, a de la peine à s'affirmer. Le Locle a profité de la venue d'Urania pour s'éloigner du peloton des retardataires, auquel Thoune sert de point de mire. Dans ce peloton — actuellement de trois unités — Yverdon n'a pas manqué le coche en prenant nettement la mesure d'un de ses voisins immédiats de classement, Central. Yverdon a ainsi remporté un de ces matches qui valent quatre points. Il peut ainsi respirer. Central et Urania sont derrière lui. Et comme il y a deux équipes qui sont reléguées...
R. Pe.

groupe central

Une fois encore, on a joué à Jean qui rit, Jean qui pleure dans le groupe central. D'un seul coup, ceux qui ont essuyé un échec se retrouvent dans une position précaire, alors que les vainqueurs voient renaître l'espoir.

EXEMPLE FLAGRANT
L'exemple le plus flagrant est démontré par le derby jurassien. Porrentruy, qui occupait le dixième rang, se retrouve, grâce à sa victoire contre Delémont, propulsé à la sixième place, à deux points du deuxième, alors que le vaincu hérite... de l'antépénultième rang. Seul Moutier, au repos, et Laufon, qui file un mauvais coton puisqu'il a perdu une nouvelle fois (face à Zoug) se sont bien placés que la formation delémontaise. A propos de Zoug, on constatera que son succès lui laisse entrevoir de sérieuses vues sur le poste de dauphin puisque, théoriquement, il se trouve aussi bien placé que Kriens, qui occupe cette place d'honneur. Mais il faut bien admettre que les Lucernois seront difficiles à déloger et leur victoire à Deitingen en est une preuve. N'oublions pas que tous ceux qui avaient passé en terre soleuroise avant lui en étaient repartis les mains vides. Or, les visiteurs ont marqué cinq buts sans en concéder un seul!

CONFUSION
Un autre exemple: Berne - Concordia. En inversant le résultat, les Bâlois

groupe occidental

se trouveraient à égalité avec Buochs (quatrième) alors que les Bernois commenceraient à se poser des questions sur leur avenir. C'est dire combien la situation demeure confuse. Et ce ne sont pas les matches nuls entre Brunnen et Soleure et Buochs et Emmenbrücke, qui ont contribué à apporter un peu de lumière. Il est vrai que, pour Brunnen, le partage des points entre Nidwaldiens et Lucernois constituait bien la meilleure solution. De ce fait, le chef de file conserve intacte son avance sur deux de ses plus dangereux rivaux. Mais il semble pourtant que, pour le premier, la pause d'hiver qui approche soit la bienvenue. Encore que tenir tête à Soleure ne soit pas à dédaigner.
Y. I.

Récapitulons

GRUPE OCCIDENTAL
Classement. — 1. Bulle 9-16. 2. Monthey 10-15. 3. Rarogne 11-13. 4. Durrenast 9-12. 5. Meyrin 11-11. 6. Audaux 9-10. 7. Sierre et Nyon 10-10. 9. Le Locle 10-9. 10. Thoune 10-8. 11. Yverdon 10-6. 12. Central 9-4. 13. Urania 10-4.

Dimanche prochain. — Central - Monthey, Thoune - Yverdon, Urania - Audaux, Bulle - Le Locle, Sierre - Durrenast, Nyon - Meyrin.

GRUPE CENTRAL
Classement. — 1. Brunnen 11-16. 2. Kriens 10-12. 3. Emmenbrücke 11-12. 4. Buochs 10-11. 5. Zoug 9-10. 6. Deitingen, Soleure, Porrentruy et Berne 10-10. 10. Concordia 10-9. 11. Delémont 9-8. 12. Laufon 10-6. 13. Moutier 10-6.

Dimanche prochain. — Concordia - Porrentruy, Delémont - Buochs, Kriens - Berne, Moutier - Brunnen, Soleure - Laufon, Zoug - Deitingen.

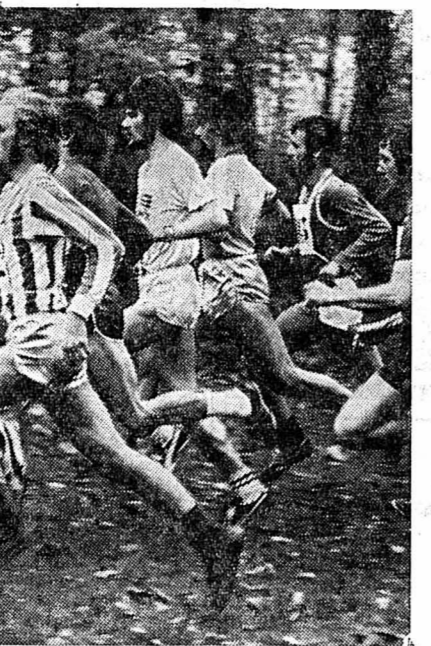
athlétisme

Plus de deux cents concurrents au départ

Brillant succès du cross de Cortaillod



DÉPART. — Celui de la catégorie élite vient d'être donné. Tous les espoirs sont encore permis... (Avipress - Baillod.)



BATTUS. — Le Bernois Schull (à gauche) et le Lochois Warenburg ont dû s'incliner devant Hurst. (Avipress - Baillod.)



Droz (Courtelary) 19'30"; 2. F. Abbet (Courtelary); 3. J. Kottelet (Saint-Légier). Vétérans (parcours 5500 m) 7 participants: 1. U. Sturki (Biberist); 2. R. Barfuss (Le Locle); 3. P. Lecoulter (Neuchâtel-Sport). Populaire (parcours 5500 m) 33 participants: 1. H. Hirschy (La Heutte) 19'54"; 2. P. de Preux (Lausanne); 3. B. Bucher (Courcelles); 4. R. Leuenberger (Corcelles); 5. J. Schwab (Les Hauts-Geneveys). Cadets A (parcours 3300 m) 24 participants: 1. D. Oppliger (Courtelary) 10'47"5; 2. A. Chichico (CEP-Cortaillod) 10'55"; 3. K. Mancuso (USY Neuchâtel); 4. B. Fleury (Olympic - Chaux-de-Fonds). Cadets B (parcours 2200 m) 28 participants: 1. P. Girod (Neuveville) 7'11"; 2. Y. Vouga (CEP) 7'24"2; 3. F. Visinand (US Neuveville) 7'30"5; 4. G. Charpié (Bévillard) 7'40". Toutes les catégories féminines et d'écoliers avaient un parcour de 1100 m. Dames: 1. G. Gambarini (CEP) 3'54"5; 2. A. Ruchtli (USY). Cadettes A: 1. M. Ruchtli (Les Fourches) 3'55"5; 2. A. Favre (Le Locle). Cadettes B: 1. C. Sandner (Cescole) 4'02"5; 2. A. Nœzel (CEP) Cortaillod. Écoliers A: 1. J. Engel (Les Fourches) 3'36"5. Écoliers B: 1. J. Jacob (CEP) 3'56"5. Écolières: 1. P. Buratto (Les Fourches) 4'04"2.

Samedi après-midi, s'est déroulé le deuxième cross-country du CEP Cortaillod. Le parcours était piqueté sur le magnifique terrain des Câbles aimablement mis à disposition. Le temps, typiquement de saison, était assez cru mais idéal pour ce genre de compétition.

BELLES LUTTES
La compétition du club local fut mise en évidence, puisque 209 coureurs accourus de toute la Romandie et d'outre-Sarrie ont daigné s'inscrire. Le CEP, quant à lui, alignait une quarantaine de ses membres. Les Jurassiens étaient aussi fortement représentés.

Il n'y eut guère de surprises car les favoris, dans les principales catégories, l'ont emporté... non sans lutté, d'ailleurs. En « élite » les Bernois Hurst et Schull se livrèrent un beau duel, talonnés par Warenburg, du Locle, ancien membre de l'équipe de France. Chez les juniors, la victoire est revenue à Amez-Droz, de Courtelary, lequel fait partie du cadre national suisse.

En catégorie cadets A, Oppliger, de Courtelary, champion suisse du 1500 m, s'est classé 1^{er}, suivi de près par Chichico, du CEP (vainqueur aux Fourches). En catégorie cadets B, P. Girod (La Neuveville) champion suisse du 600 m, a coiffé de peu Yvan Vouga, du CEP, champion suisse de cross.

Chez les dames, la championne suisse, Gaby Gambarini, du CEP, s'est imposée. On aura regretté l'absence d'Oliver Pizzer, cadet A (CEP), qui participait, ce jour-là, à un entraînement du cadre national.

Signaux, pour terminer, que le CEP-Cortaillod s'est mis sur les rangs pour organiser, en 1975, le championnat suisse de cross.

PRINCIPAUX RÉSULTATS
Elite (parcours 7700 m) 17 participants: 1. K. Hurst (Berne) 24'51"; 2. B. Schull (Berne) 24'57"; 3. A. Warenburg (Le Locle) 25'05"5; 4. E. Matthey (Weil) 25'51"; 5. A. Isakovic (Lausanne) 26'43". Juniors (parcours 5500 m) 10 participants: 1. M. Amez-

Le championnat suisse des réserves

Défaite évitable des Neuchâtelois

ZURICH - NEUCHÂTEL XAMAX 2-0 (0-0)
Marqueurs: Schweizer (penalty) 71^{me}; Munch 82^{me}.

Neuchâtel Xamax: Décastel; Natali, Mundwiler, Paulsson, Montandon; Nussbaum, Chianidussi; Hagenbuch, Guillaume, Andrey, Ludi. Entraîneur: Rezar.

Zurich: Hauser; Riebmann Rolf, Munch, Hafner, Boulicchini; Masinoli, Riebmann René; Schweizer, Gilgen, Moser, Senn.

Arbitre: M. Wertil, de Volketswil.

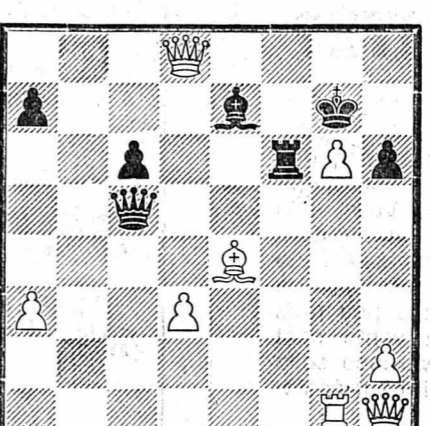
Notes: Match joué sur un terrain annexe du Letzigrund. Sol boueux. Couvert. Température agréable pour la pratique du football. A la 60^{me} minute, Zurich remplace R. Riebmann par Nespesso et Neuchâtel Xamax, Natali par Mauli; Zurich fait encore entrer Illy pour Moser à la 69^{me} minute. Avertissement à Chianidussi. Coups de coin: 6-9 (3-6).

échecs

Solution numéro 23

CONCOURS PERMANENT - CONCOURS PERMANENT
G. HEATHCOTE
Hamstead Express, 1905.
A VOUS DE JOUER!
TANNENBAUM

PLOTROWSKI (Lemberg, 1926)
Trait aux Blancs.
Blancs: Rh1, Dd8, Tg1, Fe4, pions a3, d3, g6, h2 = 8 pièces.
Noirs: Rg7, Dc5, Tf6, Fe7, pions a7, c6, h6 = 7 pièces.



Aucun soutien ne peut être plus efficace pour un pion passé qu'une Tour placée derrière lui sur la même colonne. Chaque pas en avant rapproche le pion de son but et augmente en même temps le champ d'action et la puissance de la Tour. Quand le pion est très avancé, il se présente souvent des occasions de combinaisons à sacrifier...
Prochain problème et liste des gagnants: samedi 24 novembre!
WSCHN.

MAUVAIS JOUR
S'il était un match que les Neuchâtelois ne devaient pas perdre c'était bien celui-là. En première mi-temps, surtout, ils furent supérieurs dans tous les compartiments mais, vraiment, ils se compliquèrent singulièrement la tâche à l'approche du but adverse au lieu de jouer simplement comme à l'ordinaire. Vraiment c'était un jour « sans » pour les camarades de Chianidussi. En seconde mi-temps, les Neuchâtelois continuèrent leur pression, mais en vain. Contre toute attente, sur une des rares attaques zuricoises, Paulsson suppléa son gardien en retenant le ballon de la main; c'était pénalty et 1-0 par Schweizer, contre le cours du jeu.

Dès ce moment, le ressort était cassé et Munch dont c'était la rentrée après une opération, n'a pas eu de peine à approuver la marque par un magnifique coup de tête.

Les occasions manquées par Neuchâtel Xamax, en première mi-temps surtout, pèsent donc lourdement dans le résultat final. C'est dommage car Zurich, pourtant second du classement, était à leur portée.

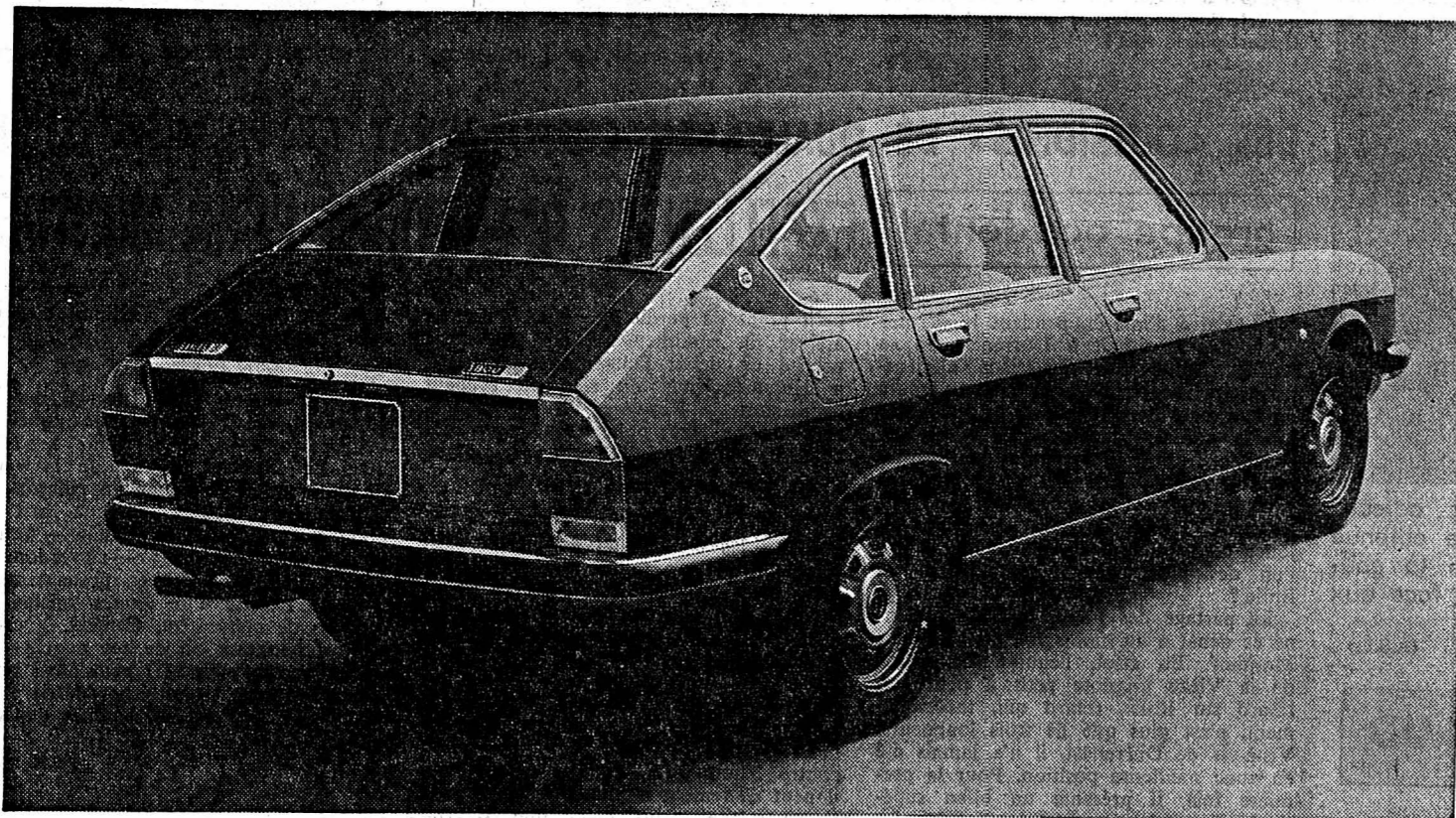
Gageons que l'entraîneur Rezar saura reprendre ses troupes en main et que de nouveaux succès ne sauraient tarder.
E. M.

Les résultats

Groupes A: Winterthour - Grasshoppers 0-1; Young Boys - Chênois 2-3; Chiasso - Saint-Gall 0-4; La Chaux-de-Fonds - Sion 1-1; Servette - Bâle 0-1; Zurich - Neuchâtel Xamax 2-0; Lausanne - Lugano 2-0.
Groupe B: Bienne - Carouge 3-2; Wettingen - Vevey 3-0; Martigny - Fribourg 2-2; Lucerne - Aarau 4-2; Young Fellows - Granges 3-2.



CETTE NOUVELLE LANCIA A UN DESIGN D'AVANT-GARDE. PEUT-ELLE AVOIR LE "COSSU" ET LES PERFORMANCES D'UNE LANCIA TRADITIONNELLE?



ET COMMENT.

Lancia Beta 1800. Toutes les performances que vous désirez : 110 CV DIN, 175 km/h, 0-100 km/h en 10,5 sec., avec suspension indépendante, deux arbres à cames, boîte à cinq vitesses, servo-freins à disque. Et tout le confort que vous désirez : sièges anatomiques réglables avec appui-tête, lunette arrière chauffante, épaisse moquette de luxe, correcteur faisceau lumineux, etc.



Répondez,
S. V. P.,
aux offres
sous
chiffres...



Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires à d'autres demandes.

Fabrication et distribution de machines et produits pour l'industrie graphique

Aimeriez-vous collaborer en tant que

CONSTRUCTEUR de machines

au développement de notre production de presses à épreuves offset ?

Votre expérience dans la construction de machines, leur équipement électrique, et votre aptitude à prendre des responsabilités seront particulièrement appréciées.

Nous vous invitons à prendre contact avec notre usine, à Avenches.

FAG S. A., fabrique de machines, 1580 Avenches

Bagatelle

cherche
SOMMELIER

Se présenter dès 9 heures ou téléphoner au (038) 25 82 52

Je cherche
**personne dynamique
et ambitieuse**

Conditions : être libre rapidement ; bonne culture générale.

Formation assurée.
SALAIRE EXCEPTIONNEL.
Téléphoner pour rendez-vous tous les jours de 8 h 30 à 10 h au (038) 24 70 65.

Entreprise de bâtiment de Neuchâtel engagerait pour le 1er février 1974

chauffeur poids lourd

ayant connaissances mécaniques. Bon salaire, 13me mois. Adresser offres écrites à AH 2715 au bureau du Journal.

Entreprise de la ville cherche
OUVRIER

pouvant être formé comme magasinier, si possible avec permis de conduire A. Place stable, ambiance de travail agréable. Entrée immédiate ou à convenir. Prendre contact en téléphonant au 25 56 70, heures de bureau ou 25 56 02, le soir.

MIGROS

cherche

pour son marché à PESEUX

VENDEUSE-CAISSIÈRE

pour sa succursale rue des PARCS à NEUCHÂTEL

VENDEUSE-CAISSIÈRE

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

 M-PARTICIPATION

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS, NEUCHÂTEL, Service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

 Nous cherchons pour notre
**SUPERCENTRE
PORTES-ROUGES
NEUCHÂTEL**

PATROUILLEURS Age minimal 20 ans.

Ceux-ci devront assurer la fluidité du trafic de notre nouveau centre aux heures de grande affluence et le samedi. Formation assurée par les soins de la police. Les candidats sachant faire preuve d'une certaine initiative adresseront leurs offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 37 21.

Désirez-vous exercer une

PROFESSION INDÉPENDANTE?

Notre entreprise peut vous en offrir la possibilité. Une formation initiale, donnée par des hommes de métier, vous permet de vous familiariser avec vos nouvelles tâches. Vous vous assurez une excellente rémunération en donnant toute la mesure de vos capacités. Le choix de vos heures de travail vous incombe personnellement et vous les fixez à peu près librement. Vos activités dans la vente sont variées, elles exigent de la persévérance et le sens des responsabilités. Le travail peut également convenir à une dame.

Voulez-vous en savoir davantage ? Envoyez donc sans tarder ce coupon sous chiffres 28-900296 à Publicitas, 2001 Neuchâtel, pour nous permettre de prendre contact avec vous.

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Age : _____

Localité : _____

Rue : _____ Tél. : _____

BAR DES ARCADES, à Peseux

cherche, pour le 1er décembre,

UNE SERVEUSE

2 jours de congé par semaine, au choix. Très bon salaire fixe.

Téléphoner le matin au (038) 31 77 66, ou se présenter.

DUBIED

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
LÉGÈRES

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir :

serruriers poseurs

Faire offres ou se renseigner, sans engagement, auprès de notre service du personnel.

Ed. DUBIED & Cie S. A.

Service du personnel
2074 MARIN
Tél. (038) 33 12 21 ; dès 18 h, 33 44 17.

USINE DE MARIN

Nous engageons, immédiatement ou pour date à convenir, pour nos entrepôts de Bôle,

MAGASINIER

ayant si possible la connaissance du meuble.

Transport du personnel assuré par bus de l'entreprise.

Bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres, avec bref curriculum vitae, à la direction, ou prendre rendez-vous par téléphone. Demander M. Genoud, interne 14.

meubles **meyer** neuchâtel
1bg de l'hôpital
Tél. 038 / 25 75 05

hofmann

cherche

mécanicien de précision

pour fabrication et entretien de gabarits, etc.
E. HOFMANN & CIE S.A., 2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 34 58.

Atelier de réglages

en plein développement engage tout de suite ou pour date à convenir, du

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.
Tél. (038) 25 88 41, Interne 79.

Employée de bureau

pour travaux de facturation et de correspondance serait engagée. Entrée à convenir. Bonnes conditions.

Faire offres à HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3.
Tél. 25 24 75.

Bureau fiduciaire de la place cherche pour février 1974 ou date à convenir

secrétaire-comptable

habile et consciencieuse. Travail à mi-temps, intéressant et bien rétribué.

Faire offres manuscrites sous chiffres IP 2723 au bureau du journal.

Home pour personnes âgées cherche

une employée pour la lingerie un employé de maison

éventuellement couple ; appartement à disposition.

Faire offres à : Maison des Charmettes, 2006 Neuchâtel.

engage pour différentes succursales :

SAINT-BLAISE
*une vendeuse
une vendeuse en
charcuterie*

SABLONS
une auxiliaire

SERRIÈRES
une vendeuse

SUPERCENTRE
*une vendeuse
rayon ménage ;*

une personne

pour le préemballage de la viande (horaire à discuter) ainsi que pour différentes succursales.

deux bouchers

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

hippisme

Le 22^{me} Concours de saut international officiel de Genève

L'Allemand Steenken fait la loi

Au Palais des expositions, à Genève, où se déroule le XXII^e C.S.I.O. (concours de saut international officiel), un cavalier, qui n'est autre que le champion d'Allemagne, Hartwig Steenken, fait la loi. Sur six épreuves déjà courues, il en a remporté trois ! Et la seule où il ne figure pas dans les trois premiers

rangs du classement est l'épreuve No 4, qui se courait par équipe de deux cavaliers.

D'ailleurs l'équipe allemande tout entière a fait sentir sa suprématie tout au long du week-end. Ils ont occupé les premières places du classement provisoire de l'échelle d'or jusqu'à la dernière épreuve et là, surprise, le capitaine Paul Weier a pris les devants avec «Fink». Ensemble ils totalisent 50 pts devant Lutz Merkel (Bandolero) 47 pts et Simona III, Hartwig Steenken 39 pts. C'est encore H. Steenken qui occupe la quatrième place de ce classement avec deux chevaux «Erle» et «Kosmos». Comme on le voit, le champion allemand est bien monté. Avec trois chevaux de cette pointe, nul problème, il peut les économiser tout en ayant entre les jambes un des meilleurs chevaux en piste dans chacune des épreuves.

PRIX DES NATIONS

olympisme

Pour les JO de Montréal Chronométrage suisse

Le conseil d'administration des Jeux de la 21^{me} olympiade a pris la décision de confier à la société «Chronométrage suisse S.A.», plus communément désignée sous l'appellation de «Swiss Timing», le chronométrage officiel des Jeux olympiques qui auront lieu durant les mois de juillet et août 1976 à Montréal.

Cette décision a été prise à la suite d'une entrevue qui s'est déroulée le 9 novembre dernier à Montréal entre la commission d'organisation, présidée par l'ambassadeur Roger Rousseau, et une délégation de «Swiss Timing» conduite par M. Thomas Keller. Y ont également assisté le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le consul général de Suisse au Canada, M. Pierre Barbery.

C'est en juillet 1972 qu'a été fondée la société «Swiss Timing» à l'instigation de la Fédération horlogère suisse ainsi que des entreprises «Longines» et «Omega», toutes deux spécialisées depuis des décennies dans le chronométrage sportif. Un tel regroupement des forces dans ce domaine particulier avait précisément pour objectif principal de conserver à la Suisse le chronométrage des Jeux olympiques.

Cette coupe (hélas !) commence à perdre de son intérêt, car elle ne fait que traverser la mer du Nord pour des aller-retour Londres-Bonn.

Cette année, les cavaliers français, entraînés par Jean d'Orgeix, qui est rentré d'Afrique et a abandonné ses safaris pour reprendre du service dans les chevaux, ont de la tenue et se défendent avec acharnement. D'Orgeix a su leur insuffler son enthousiasme, susciter en eux le désir de combattre et de combattre farouchement. C'est un chef d'équipe qui a pris au sérieux son travail et ne se contente pas de faire des ronds de jambe à la Potinière. Il se pourrait bien que mené par un chef, les Français remontent très rapidement la pente sur laquelle ils s'étaient laissés glisser ces dernières années.

GRAND ABSENT

Et les Italiens ? Sans le couple Graziano et Nelly Mancinelli, on n'en aurait pratiquement pas entendu parler. Quant à Raimondo d'Inzeo, il a été le grand absent des deux premières journées. Resté en Italie pour le championnat des chevaux de cinq ans, il paraît qu'il sera en selle ce soir à Genève. Un retard qu'il saura sans doute rapidement combler. A eux trois, il se peut bien que les Italiens viennent corser la bataille des étendards.

Et les Belges, François Mathy avec «Porta Westphalia» figurent à deux reprises dans les classements, mais en dépit de la peine et de l'application qu'elle se donne, la jeune équipe belge devra attendre encore quelque temps avant de rejoindre le peloton de tête. Genève leur sait gré d'être venus quand même, car depuis la dernière guerre, on n'avait plus vu d'équipe belge au Palais. Politesse oblige, nous parlerons donc des Suisses en dernier.

ESPOIRS HELVÉTIQUES

Après la brillante saison qu'il a faite,

en Suisse comme à l'étranger, Paul Weier ne pouvait décemment rester en arrière. A l'issue du premier week-end, grâce à la deuxième place qu'il a conquise dans la sixième et dernière épreuve dimanche soir avec «Fink», il s'est placé en tête du classement provisoire pour «L'échelle d'or», qui récompensera la meilleure paire cavalier-cheval de tout le concours. Avec «Wulf», cela n'a pas marché aussi bien qu'avec «Fink». Tout d'abord parce que Paul Weier travaille surtout les jeunes chevaux qu'il a à l'écurie et qu'à son habitude monture, il fait grâce d'une préparation trop poussée. Mais il y a d'autres raisons : «Wulf» n'est pas très à l'aise en halle. C'est la deuxième fois cette année qu'il y pénétre ; Berlin au début de la saison, Genève maintenant. A Berlin, un programme était tombé du haut de la galerie et avait effrayé le cheval qui se souvient encore de l'incident. Ce sont en tout cas les explications du cavalier d'Elgg.

PATIENCE, PATIENCE

Carol Maus, la cavalière genevoise vient de débiter en international. Elle a acheté un cheval confirmé, «Havana Royal», à M. Rusconi. Il semble qu'elle s'entende bien avec, ce qui laisse entrevoir un bel avenir à tous les deux. Voilà encore une cavalière bien montée en chevaux. Reconnaissons aussi son élégance et sa finesse. Elle manque encore d'expérience à ce niveau. Francis Racine, Walter Gabathuler, Rudenz Tamagni, Gerhard Etter, Claude Manuel, Hans Moehr figurent également dans les classements. Des places modestes jusqu'ici, mais honorables. Le premier expert est satisfait et a déclaré que le style comptait plus que le rang. Bien encadrée, l'équipe suisse, la nouvelle élite, le cadre national élargi comme on l'appelle, de même que l'équipe française, peut se refaire une gloire. Patience, patience...

Marie Pierre



BRILLANT. — Le cavalier de la République fédérale, Hartwig Steenken, le fut durant le premier week-end. (Interpresse)

Coupe d'Europe LES NEUCHÂTELOIS EN YUGOSLAVIE

Le championnat suisse de ligue A a marqué un temps d'arrêt d'une semaine pour permettre à 4 clubs suisses de s'aligner dans les différentes compétitions européennes.

Mardi passé, Neuchâtel-Sports a sans doute accompli la meilleure performance des équipes helvétiques puisqu'au cours d'une rencontre spectaculaire à souhait, la formation neuchâteloise a fait presque jeu égal avec les redoutables Yougoslaves d'Olympia Ljubljana. Les nombreux spectateurs qui ont assisté à ce match ont découvert une formation neuchâteloise très équilibrée dont la force de réalisation ne fut pas seulement un duo américain, l'entraîneur Zakar payant de sa personne dans les grandes occasions et les jeunes joueurs se hissant parfaitement à la hauteur de leur difficile tâche.

M. R.

Le Chili qualifié pour le « Mondial »

Le dernier espoir d'un compromis entre la FIFA et les fédérations chilienne et soviétique s'est envolé : l'URSS ne participera pas au tour final de la coupe du monde 1974 en Allemagne de l'Ouest. «L'URSS s'est exclue elle-même de la compétition mondiale», a annoncé lundi la FIFA. La Fédération soviétique a en effet rejeté une ultime proposition de la FIFA de jouer le match retour contre le Chili dans une ville chilienne autre que Santiago. En raison de l'élimination de l'URSS, le Chili se trouve qualifié automatiquement pour la phase finale de la coupe du monde. Au match aller à Moscou, les deux équipes avaient fait match nul (0-0).

Dans un télégramme reçu lundi au siège de la FIFA à Zurich, la Fédération soviétique a répondu à la nouvelle proposition de la FIFA par un refus catégorique : «Match au Chili impossible».

Après cette décision on s'attend à de nombreux commentaires et prises de position ces prochains jours. On a déjà décelé quelques réactions mais le silence est encore de rigueur dans le camp des nations est-européennes. Aucune d'entre elles ne s'est encore déclarée solidaire de l'URSS.

Pour l'Allemagne de l'Est, qui participera à sa première Coupe du monde, et pour la Pologne, qui a évincé avec le retentissement que l'on sait l'Angleterre, la situation apparaît particulièrement tragique. Jusqu'à maintenant rien n'a filtré ni de Berlin-Est ni de Varsovie.

L'inquiétude pourrait même gagner l'Allemagne de l'Ouest. Déjà avec l'Angleterre elle a perdu «une tête de série» et l'éventuel boycott des pays de l'Est serait «lourd à digérer». «La Fédération ouest-allemande ne peut pas être satisfaite par une telle décision. Il est très probable que maintenant vont commencer les difficultés politiques» a affirmé M. Joch, membre du comité directeur de la Coupe du monde.

Les amendes tombent

La commission de discipline de la L.S.H.G., lors de sa séance d'automne, a pris les décisions suivantes :

Match La Chaux-de-Fonds - Sierre du 13 octobre 1973 : 200 fr. d'amende au H.C. La Chaux-de-Fonds pour ne pas avoir fait respecter l'interdiction de fumer à l'intérieur de sa patinoire couverte.

Match Bienne - Bâle du 16 octobre 1973 : 300 fr. d'amende au H.C. Bienne pour attitude antisportive du public (jets de bouteilles).

Six cents francs d'amende au H.C. Sierre pour avoir aligné son joueur Gaston Oggier qui n'était pas qualifié contre le H.C. La Chaux-de-Fonds et 300 fr. d'amende pour avoir perdu ce match par forfait.

Six cents francs d'amende au H.C. Sierre pour avoir aligné son joueur Gaston Oggier qui n'était pas qualifié contre le H.C. La Chaux-de-Fonds et 300 fr. d'amende pour avoir perdu ce match par forfait.

G.

L'excellent Bienne ce soir aux Mélèzes

Ce soir, un match amical va opposer le «leader» du championnat suisse, La Chaux-de-Fonds, au plus sérieux candidat à la promotion en ligue A, Bienne. L'équipe scellandaise vient de s'installer en tête avec 7 matches et 12 points, laissant derrière elle Lugano, Bâle, Davos, etc. Sous l'impulsion de Latinovitch, les Bienneois ont «annoncé la couleur». N'ont-ils pas, il y a une dizaine de jours, battu les Montagnards à la patinoire du Seeland ?

Ainsi, nous aurons, en cette soirée, une revanche qui s'annonce des plus intéressantes. Pour Gaston Pelletier, l'occasion sera bonne, en l'absence de ses internationaux, de passer en revue ses remplaçants, aussi bien en attaque (Meuwly, Henrioud) qu'en défense (Diverio, Brawand). Dans ce dernier secteur, surtout, ce match donnera encore de précieuses indications à l'entraîneur qui doit trouver un successeur à Huguenin.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

III^e ligue: Saint-Blaise, 7 buts - Corcelles IB, forfait...

Saint-Blaise - Châtelard 7-0 (5-0)

BUTS: Thoutberger (4), Peltier; Aegerter; Roth I.

SAINT-BLAISE: Albano; Dupasquier; Schurmann; Paccolat; Lerch; Aegerter; Hofmann; Roth I. Coulet; Thoutberger; Peltier. Entraîneur: Oberti.

CHÂTELARD: Campelo; Gilliard; Renaud; Setteccasi; Fasnacht; Mercet; Glassey; Tinembart; Gagnau; Ansermet; Richard.

ARBITRE: M. Calabrese de la Chaux-de-Fonds.

Ce fut un match très plaisant, où Saint-Blaise a démontré sa supériorité technique. Son nouveau transfert n'a pas été vain puisque Thoutberger a marqué 7 buts en 2 matches! C'est un joueur opportuniste. Quant à Châtelard, il s'agit d'une équipe qui défend ses chances.

Hauterive II - Marin 0-2 (0-0)

MARIN: D. Rothenbuhler; E. Rothenbuhler; Broggi; Waelti; Gaberell, Ducret, Ducumun; Baptista, Tondat, Yovovic, Da Silva (Wehrli, Hartmeier). Entraîneur: Yovovic.

BUTS: Yovovic.

Équilibré en première mi-temps, le jeu a, au fil des minutes, été marqué par une domination toujours plus évidente de Marin. Après avoir ouvert la marque sur coup franc, l'entraîneur-joueur Yovovic a lui-même grossi l'écart, la balle ayant ricoché sur son genou lors d'un mauvais dégageement d'un défenseur altier. Victorieuse logique du chef de file malgré cette seconde réussite chanceuse.

Corcelles IA - Béroche I 3-0 (2-0)

BUTS: Guélat, Guyenet, Zanetti.

CORCELLES IA: Salomon; Bulliard, Rey, Freihold, Rognon, Guyenet, Künzi, Guélat, Zanetti, Payot, Calame. Entraîneur: Guyenet.

BÉROCHE: Charmillot; Tais (Mori), Ischi (Foguini), Piseni, Broch, Frydig, Kummer, Gaschen, Duperrax, Tinembart, Junod. Entraîneur: Pitter.

ARBITRE: M. Schaefer de la Chaux-de-Fonds.

Béroche n'a pas à rougir de sa défaite. Les protégés de Pitter ont certainement été surpris par le volume de jeu développé par Corcelles et, sans les interventions périlleuses, parfois, de l'excellent gardien Charmillot, les visiteurs auraient quitté le Grand-Loche sur une défaite plus sévère. Corcelles a montré une équipe bien soudée, sans point faible, où la défense, à l'image de Bulliard et de Freihold, s'est montrée intraitable, alors que les avant, bien appuyés par les demis, ont fait l'admiration du public par la diversité et la puissance de leur jeu.

Travers - Deportivo 3-1 (2-0)

BUTS: Travers: Rota, Jacot, Hirs; Deportivo: Madera.

TRAVERS: Ricca; Hernandez, Geiser, Weisbrot A, Otz, Jacot, Zbinden (Fornon), Ruggeri, Weisbrot G. Hirs, Rota. Entraîneur: Weisbrot A.

DEPORTIVO: Lovrerio; Molina, Dainotti, Fusi, Pellegrino, Blanco, Navarro, Mata, Vanoli, Madera, Rodriguez. Entraîneur: Corsini.

ARBITRE: M. Polese, de Cortaillod.

Ce fut un match très plaisant à suivre. Bien que dominé en première mi-temps, Deportivo a réalisé quelques jolies contre-attaques que Ricca et la défense des Traversiens ont contenues assez facilement. C'est logiquement que les hommes de Weisbrot ont atteint la mi-temps avec une avance de 2 buts. Dès la reprise, Deportivo s'est rue à l'attaque et est parvenu à réduire la marque mais, quelques minutes plus tard, Hirs, d'un magnifique coup de tête, a scellé le

En deuxième ligue fribourgeoise

Fétigny - Beaugard 1-1 (1-0)

BUTS: Renevey; Dégliès.

FÉTIGNY: Krattinger; Desarzens; Berchier, (Vorlet) Godel, Corminbeuf; Kuhn, Codourey, (Karlen) Joye P.; Schultheiss, Marchello, Renevey. Entraîneur: Codourey.

BEAUGARD: Dreyfus; Jungo, Marmy, Maurin, Brasey; Monney, Rossier, Bischof; Rémy B., Borcard, Dégliès. Entraîneur: Kaeslin.

ARBITRE: M. Willy Lugeon, de Romanel.

Fétigny a manqué une magnifique occasion de rejoindre son adversaire au classement. Durant la 1^{re} mi-temps, Dreyfus fut plus souvent alerté que son vis-à-vis, le but marqué de la tête par Renevey étant le juste reflet des occasions de chaque équipe. En seconde mi-temps, Fétigny se fit plus pressant et deux occasions d'une facilité dérisoire, entre autres, furent gâchées par Schultheiss et Marchello. Beaugard peut s'estimer heureux du partage des points.

J. R.

résultat final à 3-1, reflétant mieux la différence existante entre ces deux équipes. A noter que deux joueurs ont été expulsés pour des motifs insignifiants.

M. G.

Comète - Dombresson 3-1 (0-1)

BUTS: pour Dombresson: Haller; pour comète: Zuccarello, Bise, Jordan.

COMÈTE: Bernegger; Zuccarello, Rusconi, Ruisillon, Pidoux, Egli, Décosterd, Pittet (Juillard), Bise, Chapuis, Jordan. Entraîneur: Froidevaux.

DOMBRESSON: Padovan; Châtelain, Kaiser, Bernardi, Letscher, Fallet, Helary, Tripet, Schmocker, Haller (Kaiser II), Cuhe. Entraîneur: Haller.

Fermelement décidés à mettre un terme à leur série de mauvaises prestations, les Subiéreux ont abordé ce match avec sérieux et détermination. Intrinsicquement supérieurs à leurs adversaires, les gars de Froidevaux ont dominé la rencontre de bout en bout en éprouvant cependant certaines difficultés à prendre en défaut la défense bien organisée de Dombresson. Joué sur un terrain très «lourd», ce match a atteint un bon niveau.

M. B.

Auvernier - Cortaillod 2-1 (1-1)

BUTS: Cortaillod: Pizzera; Auvernier: Ferrier, Pasquier.

AUVERNIER: Lesquereux; Perez, Pasquier, Sansonnens, Jeanneret; Décosterd I, Gendre, Ferrier; Loersch, Gamba (Décosterd II), Schmid (Goffinet). Entraîneur: Pasquier.

CORTAILLOD: Schreyer; Carnal, Kung, E. Schild, Röthlisberger; Doerflinger, Solca, Gruber; Wiprachtinger, R. Schild, Pizzera (C.R. Schild, Lopez). Entraîneur: Papis.

ARBITRE: M. Droz, de la Chaux-de-Fonds.

Ce match à « quatre points » ne devait pas déchaîner les passions ! Ce n'est qu'à la 35^{me} minute que les visiteurs ouvrirent la marque par Pizzera. Deux minutes plus tard, les «Perchettes» égalisaient par Ferrier. La suite de la partie fut sans intérêt. Il fallut attendre la 88^{me} minute pour voir Pasquier, monté sur coup de coin, conclure victorieusement et permettre à son équipe d'em-

Deuxième ligue vaudoise

Payerne - Assens 2-2 (2-0)

BUTS: autobut d'Assens; Vioget; Prélaz; Magnin.

PAYERNE: Frutiger; Sonney, Clerc II; Barraud, Déléze, Micot, Vioget II, Vioget I; Ryf, Clerc I, Mastrostefano. Entraîneur: Savary.

ASSENS: Traeslin; Stauffer, Heuneberger, Chambezzat, Pichonnaz, Despont, Jan, Cuenent; Magnin, Favre, Prélaz. Entraîneur: Simon.

ARBITRE: M. Munoz, de Genève.

Fort de son succès lors du derby contre Moudon, Payerne parti résolu à l'attaque, en première mi-temps, ce qui se concrétisa par deux buts de bonne venue sur autobut (complément de Vioget I) et sur un centre de Mico repris au cordeau par Vioget I également. En deuxième mi-temps, Assens prit la direction du match et Payerne ne put empêcher les deux buts qui sanctionnèrent ainsi l'égalisation.

Floria - Sonvilier 2-3 (2-2)

BUTS: Pauli; Gindrat; C.A. Bieri (penalty); Aeschbacher (penalty); Bachmann.

FLORIA: Etienne; Vaucher, Rohrbach, Debon, Guyaz; Burri, C.A. Bieri, Staehli; Bader, J.-P. Clerc, Pauli (Johnner). Entraîneur: J.-L. Bieri.

SONVILIER: Rognon; Mast, Maurer, Pini, Waelti; Gindrat, Chapatte, Courvoisier; Bachmann, Aeschbacher, Bourquin. Entraîneur: Pini.

ARBITRE: M. Francesconi, de Neuchâtel.

Floria était bien parti puisqu'à la huitième minute, il ouvrait la marque par Pauli. La réaction de Sonvilier ne se fit pas attendre, cinq minutes plus tard, Gindrat remettant les équipes à égalité. Dès lors, Floria pressa son adversaire sans toutefois parvenir à concrétiser cette supériorité. Il fallut attendre que l'arbitre accorde un penalty pour voir les locaux reprendre l'avantage. Ne voulant pas rester dans l'ombre, Vaucher à son tour faucha un adversaire dans le rectangle fatidique. Ce qui remit à nouveau les deux formations dos à dos. Un troisième penalty fut sanctionné au bénéfice de Sonvilier qui le rata...

Le Locle II - Ticino 4-2 (2-0)

BUTS: Cano (2), Murinni et Gaïlle pour Le Locle; «auto goal» de Castella P. et Krebs pour Ticino.

LE LOCLE: Castella R.; Di Marza P., Aellen, Bischof, Pellaton; Castella P., Gaïlle; Lesquereux, Murinni, Cano, Romerio (Fernandez).

TICINO: Cellamare; Gallizioli, Berly, Stafari, Battiston; Musci, Chiararetto; Sittaro, Comisso (Da Pare), Krebs, Maillat (Capitanucci). Entraîneur: Bonardi.

ARBITRE: M. Huot, de la Chaux-de-Fonds.

La logique a été respectée dans le derby local, les deux équipes s'étant efforcées de présenter un jeu plaisant. Les réservistes du Locle ont d'emblée pris la main et n'ont été que très rarement inquiétés. Ainsi le résultat atteint à la mi-temps récompensait l'équipe la plus homogène.

Après la pause et le troisième but marqué par Gaïlle, le match devint plus monotone. Ticino profita du relâchement compréhensible du Locle II pour dominer au milieu du terrain. A la faveur d'un autobut, les Italo-Neuchâtelois revinrent à la marque. En fin de match, Cano (en grande forme) et Krebs, sur une erreur du gardien Castella, augmentèrent encore le «score».

Areusa - Corcelle IB 3-0 (forfait)

Match gagné par forfait ! L'équipe de Corcelles se présenta avec 9 joueurs, sans passeports ni maillots ! Les passeports n'étaient pas un handicap, les maillots certainement. L'équipe de l'Areusa a démontré sa sportivité: malgré son classement, elle a voulu prêter des maillots à l'équipe adverse. Mais celle-ci a refusé de se présenter sur le terrain... P.O.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 44 des 10/11 novembre :

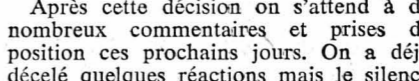
4 gagnants avec 12 points : 24.230 fr. 50.

19 gagnants avec 11 points : 5101 fr. 15.

357 gagnants avec 10 points : 271 fr. 50.

...le pain léger qui croustille sous la dent...

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier



Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain G.L.S.A., 1023 Crislier

Des lunettes, ça fait chic



Nicolas. Un futur médecin?

L'avenir le dira! Mais quelle que soit la voie qu'il choisira, sa formation est assurée.

A la BCN, garantie par l'Etat, une petite somme est déposée régulièrement sur le livret d'épargne de Nicolas. Elle s'accroît chaque année d'un intérêt particulièrement avantageux pour les moins de vingt ans. Elle constituera, à la majorité de Nicolas, un capital substantiel. Un bon départ dans la vie...

Passez à la BCN. Nous vous parlerons de nos livrets d'épargne-jeunesse!


Banque Cantonale Neuchâteloise
Un service personnalisé!

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

ouvriers aides-mécaniciens

Faire offres ou se présenter à
COSMO S.A., fabrique d'aiguilles de montres, Charrière 12,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 28 36.


**Est-il
fait pour vous
ce poste de
Manutentionnaire ?**

Veillez appeler
Mme Yenny
au No 24 76 78
qui se fera un plaisir
de vous renseigner.

Employée de bureau

Si vous cherchez
un emploi stable,
un travail varié,
l'ambiance d'une agence de publicité,
un horaire concentré (7 h 45 -
12 h et 12 h 45 - 17 h) et que
vous ayez une formation commerciale, adressez votre offre de service à la
Société Générale d'Affichage,
case postale, Neuchâtel.
Entrée immédiate ou à convenir.

Câbles Electriques de Cortallod
cherche

AIDE DE BUREAU à temps complet

Entrée : 1er décembre 1973 ou
selon entente.
Faire offres écrites à
Câbles Electriques,
2016 Cortallod, ou par téléphone
(038) 42 12 42, Interne 228.

**COIFFURE - CREATION -
CHRISTEN**

cherche pour entrée immédiate :

1 coiffeur pour dames 1 coiffeuse pour dames

Prière de faire offres à :

Coiffure-Création-Christen,
rue des Marchandises 27,
2500 Blénie.
Tél. (032) 3 59 50.

DUBIED

Fabrique de machines à tricoter et de machines-outils

cherche,

dans le cadre du développement de ses départements : recherche et fabrication d'appareils électroniques,

un ingénieur- électronicien

pour assumer les fonctions de

CHEF DE CONTRÔLE

La fonction étant à créer, le candidat doit posséder une expérience solide dans ce domaine.

Veillez faire vos offres de service à :

EDOUARD DUBIED & CIE S.A.
Service du personnel
2108 Couvet (NE). Tél. (038) 63 21 21.

En dehors des heures de bureau, dès 18 heures,
tél. (038) 41 19 09.

USINE DE COUVET

C.I.P. - PESEUX

Centrale industrielle de production
de mouvements d'horlogerie, avenue Beaugard 3,
engage à temps complet ou partiel

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie. Formation assurée par nos soins, si nécessaire.

Téléphoner au 31 57 31

Membre de la Société Suisse
pour l'Industrie Horlogère S. A., SSIH

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

IGB

cherche pour la Suisse romande

5 agents régionaux

(GE, VD, FR, NE et Jura, VS)

désireux de se créer une existence indépendante avec un revenu minimal fixé contractuellement.

Messieurs sérieux, parlant l'allemand, ayant entre 25 et 50 ans, disposant de place pour entreposer un peu de matériel, possédant le téléphone et pouvant investir (contre un inventaire d'environ 50.000 fr. comprenant voiture) une garantie d'au moins 12.000 fr., prendront rapidement contact avec :

J.-R. Balmer, représentation générale de Heuscher S. A. pour la Suisse romande, 29, Pierres-Grises, 2053 Cernier. Tél. (038) 53 32 27.



Les restaurants

BEAULAC

Snack bar

N. et Mme Prod'Hom

Tél. 24 42 42

Neuchâtel



cherchent tout de suite
ou pour date à convenir :

**SOMMELIER
SOMMELIÈRE**

Nous vous prions de prendre contact par téléphone,
dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre
de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

PROTOTYPISTE

Si vous avez :

— une formation professionnelle complète (de bijoutier, ou bijoutier-joaillier ou boîtier complet)

— une aptitude pour l'exécution de travaux unitaires,

notre département Advanced Styling, à Genève, vous attend pour collaborer au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Pour un engagement immédiat ou à convenir, veuillez adresser votre candidature à

SSIH Management Services S. A.
Advanced Styling
Chemin de la Vendée 27, 1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 93 11 44



En qualité de :

mécanicien électricien monteur en chauffages et serrurier

en possession d'un certificat de capacité

vous trouverez — dès demain — une activité stable et un avenir assuré dans notre entreprise.

Nous vous renseignerons volontiers sur les possibilités que vous offrent ces emplois. Veuillez vous adresser personnellement ou par téléphone à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, Interne 256

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

Ebauches S. A. à Neuchâtel désire engager

DAME ou DEMOISELLE

connaissant si possible la sténodactylographie, pour le service de réception et le téléphone.

Date d'entrée : fin de l'année ou à convenir.

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, à Ebauches S. A., Direction générale, faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international



Chaussures
Diana

ET
**CHAUSSURES
MINIPRIX**

cherchent pour leurs magasins :

PORTES-ROUGES
DIANA
DIANA
DIANA

NEUCHÂTEL
NEUCHÂTEL
SAINT-IMIER
LE LOCLE

Tél. (038) 25 29 54
Tél. (038) 25 29 54
Tél. (039) 41 20 15
Tél. (039) 31 15 21

VENDEUSES VENDEUSES AUXILIAIRES VENDEUSES DÉBUTANTES

Renseignez-vous aux magasins ou encore, plus simple, envoyez-nous le talon ci-dessous. La réponse vient sans tarder.

M. J. Schmoll
CHAUSSURES DIANA
Rue du Concert 2
2000 Neuchâtel

NOM :
PRÉNOM :
Rue :
Lieu :
Tél. :



Mazout «extra-léger»
de chauffage
 au prix Migrol

Téléphonez au numéro

021-24 94 94

Le seul
thé noir



- * Thé Infré: tout l'arôme d'un thé noir extra-fin des Indes — mais sans théine. N'excite pas. Mais stimule agréablement.
- * Vous pouvez en boire à volonté. Même le soir.
- * Thé Infré: particulièrement indiqué pour les enfants.

Paquet 20 sachets filtre
 1 fr. 95
 av. rab.



Infré S.A., Vevey

Lors des parages,
 on est souvent
 tamponné.
 C'est pour cela
 que la Volvo n'est
 pas protégée par
 des décorations
 mais par de vrais
 pare-chocs.



VOLVO

Agence officielle :

GARAGES SCHENKER

2068 HAUTERIVE Tél. 33 13 45

**COMPTOIR DES
 PAPIERS PEINTS**
 couleurs & vernis
 Seyon 15

Dépositaire des produits

**SIKKENS
 ET CAPAROL**

PRÊTS

sans caution
 de Fr. 500.— à 10.000.—



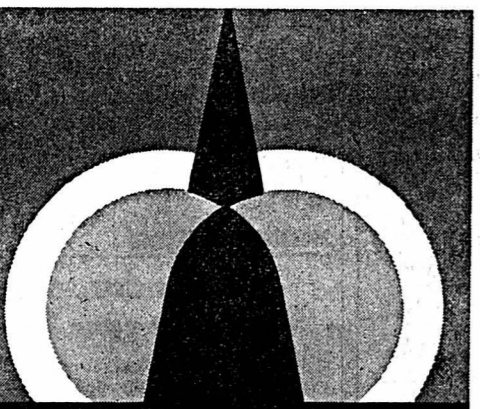
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE
 COURVOISIER S.A.**
 2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
 Rue _____
 Localité _____ FAN

**...concerne seulement
 les automobilistes...**



**CARTE D'IDENTIFICATION
 ROUTIÈRE INTERNATIONALE**

**Nouveau à ex libris
 récepteurs TV portatifs**

Les techniques audiovisuelles ont permis à ex libris d'acquies d'utiles expériences dans le domaine des appareils de télévision. Dans un proche avenir, l'introduction sur le marché de vidéodisques (et des appareils lecteurs correspondants) permettra d'enrichir la télévision individuelle avec des programmes éducatifs et de variétés. Et parce qu'ex libris s'est fixé pour but de participer de manière intelligente et moderne à l'élaboration des programmes de loisirs, elle veut aussi intervenir dans le domaine de la télévision. Elle commence en vous présentant des récepteurs de télévision de marques mondiales, portatifs, et de prix avantageux.



SONY 112 UM
 Multinorm

- Ecran: 29 cm
- Canaux: Réception en UHF et VHF de tous les canaux.
- «IC», circuit intégré, assure une qualité de son excellente dans la section du son.
- Système: CCIR, français
- Puissance de sortie: 800 mW
- Alimentation: Courant alternatif 110 V, 130 V, 220 V, 50 Hz, courant continu 12 V, accumulateur auto / bateau / ou pile rechargeable
- Accessoire: Antenne 100p AN-8
- Haut-parleur: 12x8 cm
- Dimensions: 302x314x303 cm
- Poids: 7,4 kg

HITACHI F-54 M ^
 Multinorm

- Ecran: 36 cm
- Canaux: VHF et UHF
- Système: CCIR, français
- Alimentation: Courant alternatif 110/220 V; batterie 12 V
- Antennes: Antenne télescopique et prise pour antenne extérieure
- Dimensions: 420x310x310 mm
- Poids: 9 kg
- Exécution: Noyer

Fr. 790.-

Fr. 690.-

Vous profitez du service après-vente de nos appareils.

ex libris

Club du disque et du livre
 100000 membres en Suisse romande.

ex libris vous présente dans ses 6 magasins de Suisse romande (Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Sion, Neuchâtel) une vaste sélection d'appareils de la meilleure qualité: du transistor à la chaîne HI-FI. Profitez, vous aussi, de nos prix d'amis.

ex libris

La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 79
Lausanne Place de la Palud 22
Genève Passage des Lions 6 bis
Fribourg Boulevard de Pérolles 31
Sion MMM «Métropole»
Neuchâtel Rue des Terreaux 3

**Appel à toutes les organisations
 qui collectent les vieux papiers:**

- ☉ Nous vous aidons par l'action d'aide de CaféMercure.
- ☉ On collecte des journaux à partir d'aujourd'hui. Tout le monde peut décider à qui ces journaux sont destinés.
- ☉ Vous pouvez vendre ces journaux.

- ☉ Et toutes les 6 semaines, une organisation a la possibilité de recevoir 1000 francs de plus.
- ☉ Veuillez lire l'annonce ci-contre. Et demandez une documentation d'appui par le numéro de téléphone 01 85 87 48.



Patinoire des Mèlèzes
HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

Ce soir, mardi
13 novembre,
à 20 h 30

BIENNE

Grand match
amical

Kuoni
vous mène
dans le monde
entier!

Grands voyages - petits groupes:

Vous aimez voyager en individuel, vous recherchez les sensations nouvelles, les itinéraires captivants, vous appréciez les programmes minutieusement préparés. Vous avez un faible pour les avions de ligne et les meilleurs hôtels... Iriez-vous au

bout du monde, vous pouvez compter sur KUONI, car les voyages, c'est notre affaire! Pour mieux connaître notre planète, pour mieux méditer le voyage dont vous rêvez, demandez la brochure Kuoni «Panorama du monde».

AFGHANISTAN - PAKISTAN - BALISTAN
19 jours
Fr. 4750.-

PACIFIQUE SUD
19 jours
Fr. 6550.-

PANAMÉRICANA
23 jours
Fr. 6450.-

ASIE CENTRALE - PERSE
23 jours
Fr. 5765.-

TOUR DU MONDE PAR LES MERS DU SUD
33 jours
Fr. 10 650.-

ÎLES CARAÏBES
16 jours
Fr. 2750.-

RUSSIE - MONGOLIE - CAUCASE
21 jours
Fr. 5495.-

LE PACIFIQUE CET INCONNU
20 jours
Fr. 8950.-

MEXIQUE - GUATEMALA
23 jours
Fr. 5990.-

ÉTATS DE L'HIMALAYA
22 jours
Fr. 5375.-

VOYAGE AUTOUR DU MONDE
32 jours
Fr. 9790.-

FIESTA MEXICANA
15 jours
Fr. 3255.-

NÉPAL - TERRE DE LÉGENDE
17 jours
Fr. 3550.-

L'ÉTHIOPIE
16 jours
Fr. 2950.-

SUDAMÉRICANA
20 jours
Fr. 4980.-

PANORAMA INDIEN
24 jours
Fr. 5490.-

LES SEYCHELLES
17 jours
Fr. 2850.-

PÉROU - GALAPAGOS
16 jours
Fr. 5550.-

EXTRÊME-ORIENT - JAPON
24 jours
Fr. 6590.-

ARCHIPELS DE L'Océan Indien
22 jours
Fr. 5480.-

GUYANE FRANÇAISE - AMAZONIE
21 jours
Fr. 6895.-

CÉLÈBES - NOUVELLE-GUINÉE
22 jours
Fr. 8390.-

AFRIQUE DU SUD
19 jours
Fr. 2080.-

CAMEROUN
9 jours
Fr. 2800.-



Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances



2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 22

PEKA
DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE
• KRAMER-2002-NEUCHÂTEL •
• TEL-038-250522 •

Le service de consultations conjugales

est ouvert à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis.
Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Le programme complet Therma fait une réalité de la cuisine de vos rêves.

Je m'intéresse à savoir comment vous pouvez réaliser la cuisine de mes rêves. Veuillez m'envoyer la Revue des cuisines Therma.

FAN 5

Nom: _____
Adresse: _____
NPA/localité: _____
Therma-Ménage
Département 357
8762 Schwanden GL

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Nouvelle adresse: Jauslin S.A., 15 route de Lausanne 1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.

DAME
dans la cinquantaine, sérieuse ferait la connaissance d'un monsieur, âge en rapport, pour amitié sincère, région de Neuchâtel, Bienne.
Joindre une photo.
Ecrire sous chiffres EL 2719 au bureau du journal.

COUTURE
retouches de tous vêtements dame.
DAIM-CUIR
Mouton retourné, retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston - Pantalon Toutes retouches. Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

ALLIANCES

Acharlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Transformation et réparation de manteaux et vestes de
DAIM et CUIR
mouton retourné
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

J'entreprends
travaux de maçonnerie
et carrelage, pour début 1974.
Adresser offres écrites à CJ 2717 au bureau du journal.

PERUHAG
brevets d'invention
Agence à Neuchâtel
24, rue du Coq-Inde
Tél. 038/25 12 19

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

Dem. d'emplois

Jeune employée de bureau bilingue (allemand, italien, et quelques connaissances de français) **cherche emploi**
Intéressant, à Neuchâtel. Entrée immédiate. Faire offres à J. Schwarzmann, Campo Pestalozzi, 6611 Arcegno (TI).

Employée de bureau

40 ans, habituée à travailler d'une façon indépendante, cherche emploi à responsabilité, Région Boudry - Neuchâtel, pour avril 1974. Adresser offres détaillées sous chiffres FJ 2692 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre, à 6 km de Neuchâtel, boucherie-charcuterie

moderne. Important chiffre d'affaires. Ecrire à case postale 304, 2001 Neuchâtel.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre PEUGEOT 204

Grand Luxe, 1972, toit ouvrant. Tél. 33 55 22.

A vendre Vauxhall Viva

1964, 80.000 km, bon état, pneus neufs, 600 fr. Tél. 41 32 20, heures des repas.

A vendre Alfa Romeo

spider 1600, 1963, moteur refait, 10.000 km, peinture neuve (2 mois), intérieur et capote, en parfait état. Expertisée. Fr. 2900.—. Tél. (038) 63 21 68, après 20 heures.

A vendre Peugeot 403

avec 4 pneus neufs et accessoires nombreux, bas prix. Tél. (038) 31 69 66.

OCCASION DU JOUR Mazda 1600 de Luxe

1971, 33.000 km. Parfait état. Prix intéressant.
Garage M. BARDO, Sablon 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

sensationnel,

Corina-filtre

encore plus doux!



Nouvelle création de la Hediger fils S.A. à Reinach • 5 Corina-filtre Fr. 1.20

**PNEUS HIVER
SÉCURITÉ + PRIX
+ SERVICE**



AUTOCENTRE - PESEUX

RUE DU TOMBET

Montage de vos pneus neige à partir de Fr. 4.- pièce



Nouveauté: le pneu neige

GOODYEAR CONTACT

Prenez rendez-vous, venez à l'heure fixée... et repartez 20 minutes plus tard...

4 places de montage + équilibrage électronique
6 boxes de lavage HYPROMAT + aspirateur
8 colonnes essence

PAQUETTE & CIE

Tél. 31 46 40

discount berthoud



Nouveau DISCOUNT BERTHOUD Nouveau

Rue des Portes-Rouges 46 (Immeuble MM)
Neuchâtel Tél. 25 20 41

CORDIAL AUX ŒUFS	bouteille 5 dl	Fr.	5.40	la bout.
EAU-DE-VIE DE FRAMBOISES 40°	bouteille 5 dl	Fr.	11.40	la bout.
COGNAC *** 40°	bouteille 5 dl	Fr.	17.80	la bout.
POIRE WILLIAM'S DU TYROL 40°	bouteille 7 dl	Fr.	11.50	la bout.
PUNCH AU RHUM	bouteille 7 dl	Fr.	8.90	la bout.
EAU-DE-VIE DE VIN PURE 40°	bouteille 5 dl	Fr.	11.-	la bout.
WHISKY BLACK & WHITE 43°	bouteille 7 dl	Fr.	26.-	la bout.
ATRIX pour les mains	3.70	Fr.	1.70	
NULIS " "	3.90	Fr.	1.80	
ELMEX dentifrice	3.50	Fr.	1.90	



BAR-DANCING

Chaque soir, de 20 h à 23 h 30 (fermé le lundi, le dimanche jusqu'à 23 h 30), galeté, entrain avec le célèbre disque-jockey

Steve Oppenheimer

Hostellerie J.-J. Rousseau La Neuveville.

Tél. (038) 51 36 51.

Mais auparavant ne manquez pas de savourer un succulent repas dans notre restaurant français.



Pour monsieur le beau

manteau de cuir

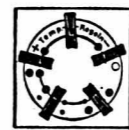
s'achète chez le spécialiste

JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

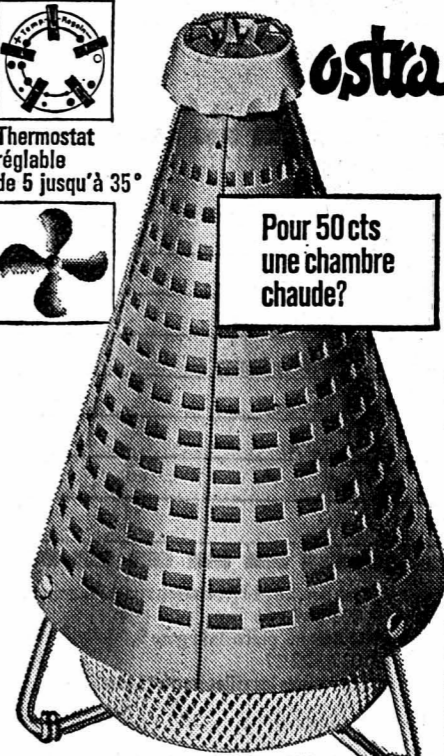
Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition

Le radiateur de style suédois



Thermostat réglable de 5 jusqu'à 35°



Pour 50cts une chambre chaude?

Un ventilateur aspire par le haut l'air froid de la chambre. Le radiateur chauffe instantanément l'air aspiré à 50-70°C en répandant la chaleur vers le bas, de sorte qu'une pièce de 4x4 m (30-40 m³) est vite et uniformément chauffée à 18-20°C jusque dans les moindres recoins.

Un thermostat, réglable de 5-35°C, maintient automatiquement la température désirée et économise du courant. Ostra ne présente aucun danger, même s'il fonctionne en permanence. Consommation de courant: pour Zurich par exemple 8,4 cts à l'heure. Un bijou pour chaque appartement! Toute la partie supérieure est en matière synthétique, rose saumon, résistant aux chocs. Pas de surchauffe, pas de décharges électriques! (Idéal pour chambres d'enfants, salles de bains, pour sécher les cheveux, dégeler les conduites d'eau, etc.) En été il sert de conditionneur. Interrupteur à 6 positions (2 vitesses) dans la poignée au sommet de l'appareil. Plus besoin de se baisser! Poids: 3 kg; hauteur: 45 cm; contrôlé par l'ASE. 1 année de pleine garantie.

Prix, y compris cordon blanc de 2,5 m:
OSTRA 1200 Watts 220 V 128.-
ou 3x45.- ou 6x 23.50

* OSTRA 2000 Watts 220 V 138.-
ou 3x48.50 ou 6x26.50
* nécessite un fusible rouge de 10 amp.

8 jours de chaleur gratuite

biemann

Fritz Biemann, Nordstrasse 20 8035 Zurich, Envoyez-moi sans engagement: Tél. 01 26 65 15

Nom: 1116

1 OSTRA 1200 Watts à Fr. 128.-
 1 OSTRA 2000 Watts à Fr. 138.-

Prénom: _____

Après 8 jours, je m'engage à payer au comptant, à tempérament à raison de 3 mensualités, de 6 mensualités, ou à vous retourner l'appareil en parfait état.

Rue: _____

Localité: _____

Signature: _____

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs? Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compteparvous-même! Envoyer le coupon ci-contre. Discretion assurée.

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom _____

Rue _____

NAP et localité _____

Prière d'envoyer ce coupon à: Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16 42

Banque Populaire Suisse à deux pas de chez vous

Avant vers la jetée...

...Maintenant derrière la poste

LE AU VIEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

S'EST DÉPLACÉ

derrière la poste pour vous en faciliter l'accès pendant l'hiver

VOTRE LIEU DE RENDEZ-VOUS PRÈS DU CENTRE

AU VIEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

NOUVELLES FORMULES

Thé + café à discrétion
excellentes pâtisseries

Ouvert tous les jours dès 7 h 30, excepté le lundi.

A vendre

AQUARIUM, 65 x 30 x 35 ; avec accessoires et éclairage, 180 fr. Tél. 41 27 47.

4 PNEUS CLOUS, 175-13, pour Fiat 125 S, 150 fr. Tél. 24 10 19.

SOULIERS DE SKI Henke Molitor, bâtons de ski. Tél. 25 44 42 - 31 58 70.

TABLE DE CUISINE, dessus lino ; banc rembourré ; gravure signée. Tél. 25 64 01.

SOULIERS DE SKI à boucles, No 39, bas prix. Tél. 31 24 51.

PATINS A GLACE, cuir blanc, No 34. Téléphone 24 31 36.

PATINS BLANCS, Nos 31 et 32. Tél. 25 08 05.

2 PNEUS NEIGE, Renault 6, état neuf. Téléphone 31 25 65.

A MOITIE PRIX : chaise haute bébé ; parc ; carré moderne ; porte-bébé, état neuf. Téléphone 41 19 28.

OCCESSION. Boiler neuf, 100 litres marque Alfa, ainsi que 2 lits complets, matelas crin animal. Tél. (038) 51 11 45.

ACCORDEON Atlantic III piano avec coffre. Tél. 33 29 17, dès 13 h 30.

FOUR A RACLETTE Mellor ; complets et habits divers, pour homme, taille 54-56. Tél. 41 10 73.

2 EXCELLENTS TAPIS, orientaux d'origine, neufs, faits main ; dessin Bukhara rouge, 200 x 140 cm ; prix à discuter. S'adresser à Kamal, Champréveyres 7, Neuchâtel, de 17 à 19 h 30.

DIVAN (sans dossier), transformable en lit, acheté il y a 6 mois chez Pfister ; divers articles de salon et ménage ; prix intéressants. S'adresser à Kamal, Champréveyres 7, Neuchâtel, de 17 à 19 h 30.

PATINS de hockey No 39. Tél. 33 16 96.

VIBROMASSEUR MAKRA état de neuf, valeur 650 fr., cédé à 300 fr. ; tourne-disque Lenco 60 fr. ; 2 petites colonnes stéréo Philips 80 fr. Tél. 25 62 59, dès 19 heures.

PAIRE SKIS SEILER 180 cm, avec fixations ; 2 paires souliers ski avec boucles, No 41 1/2, utilisés un camp de ski, bon état. Téléphone 33 11 61.

PATINS BLANCS No 30, 25 fr. Tél. 25 64 17.

4 PNEUS A NEIGE Michelin, sans clous, 180-380 - 180-15 XH. Tél. 25 14 91.

POUR VOITURE MINI, 4 pneus d'hiver 90 %. Tél. 41 27 75, heures des repas.

2 Paires de Souliers de ski Nos 42 et 43 ; skis acier Rossignol, 210, skis bois Authier, 180 ; veste de ski prune, dame, taille 38 ; 3 manteaux taille 38-40. Tél. 33 26 92, heures des repas.

PATINS, bottines blanches No 38, état de neuf. Tél. (038) 36 12 81.

URGENT, A LIQUIDER (pour cause de déménagement) un dressoir acajou ton palissandre, longueur : 220 cm, hauteur : 90 cm, profondeur : 55 cm. Etat de neuf. Au plus offrant. Tél. (038) 45 12 38.

REGULATEURS à poids, lampe à pétrole à suspension. Tél. (039) 31 28 12.

BEAU SALON Louis XIII, état neuf. Téléphone 36 11 56, le soir.

1 BLOUSON COTON, marine, col et manches hâncées, 12-14 ans, état de neuf, 35 fr. Tél. 25 96 58.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

URGENT. Appartement 2 pièces plus chambre indépendante, 305 fr. charges comprises. Tél. (038) 24 18 74, dès 19 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, en ville, à employé. Tél. 25 27 80, dès 8 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort. Téléphone 25 32 57.

GARAGE pour caravane, à l'année, accès facile. Tél. (038) 66 14 12, le soir.

JOLIE CHAMBRE meublée, confort, tranquillité, à jeune homme. Tél. 25 98 57.

APPARTEMENT MEUBLE, 2 chambres, cuisine, salle de bains. Tél. 25 98 52.

POUR LE 24 NOVEMBRE, appartement 1 pièce, moderne, quartier est, Neuchâtel. Tél. 24 75 10, heures des repas.

URGENT. Appartement au Landerson, 3 1/2 pièces, grand confort, vue magnifique sur le lac, cuisine agencement ultra-moderne, cabinet de toilette + salle de bains, grand séjour avec tapis, congélateur, cave, W.-C., avec ou sans garage, 456 fr. + charges. Tél. 51 38 54.

JOLIE CHAMBRE, AU CENTRE, avec tout confort. Fbg du Lac 31, 2me au fond à gauche, appartement No 12.

LE LANDERON, pour fin décembre, appartement 2 chambres, confort. Tél. 51 34 76.

IMMEDIATEMENT, MAGNIFIQUE STUDIO, salle de bains, cuisinette, à Hauterive, 340 fr., tout compris. Tél. (038) 33 39 22, le soir.

COFFRANE, appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains ; studio meublé, cuisinette, W.-C. douche, pour le 1er janvier 1974. Tél. 57 14 88 (soir).

APPARTEMENT, 2 chambres, cuisine, chauffage général. Meublé ou non. Jura neuchâtelois, proximité télévisé. Tél. (038) 61 18 27.

CORNAUX, pour le 31 décembre, 4 pièces, tout confort, loyer 405 fr., charges comprises. Faire offres sous chiffres 1211-251 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoielle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

EMPLOYEE DE BUREAU cherche studio meublé, situation tranquille. Tél. 24 71 81, le matin.

COUPLE SOLVABLE, dans la trentaine, sans enfants, cherche appartement de 2 1/2 ou 3 pièces, si possible au centre, avec confort, loyer modéré. Récompense. Adresser offres écrites à 1311-252 au bureau du journal.

GARAGE A PESEUX, Serrières ou Neuchâtel direction Pesieux. Adresser offres écrites à 1311-253 au bureau du journal.

APPARTEMENT DANS CHALET, du 22 décembre au 5 janvier, pour 6 personnes ; région Gruyère ou Valais, pour le ski. Prix modéré. Tél. (038) 31 65 10, dès 13 heures.

COUPLE SUISSE cherche appartement pour le 24 mars 1974, 3 1/2 pièces, confort ou m-confort, à Corcelles - Cormondrèche, Pesieux ou Avenier, Colombier. Adresser offres écrites à DI 2705 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

JEUNE SECRETAIRE bilingue, français-allemand, cherche travail du 19 novembre au 24 décembre 1973. Dès 19 heures : tél. 25 02 82.

HORLOGER DIPLOME cherche rhabillages, décottages. Travail soigné garanti. Adresser offres sous chiffres BI 2716 au bureau du journal.

SCOUTS cherchent travaux samedi 13 h 30 - 18 h, région Neuchâtel et environs (nettoyages galetas, caves, coupe de bois, etc.) Tél. 25 08 37, heures des repas.

SOMMELIERE cherche place, début février, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à CG 2889 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE est cherchée, dès 18 heures, le vendredi (4 heures par semaine). S'adresser à : place Pury 2, 1er étage, dès 11 heures.

PERSONNE DE CONFIANCE, tous les matins, pour entretien chambres chez dame seule (éventuellement demi-journée, 1 ou 2 fois par semaine). Adresser offres écrites à FM 2720 au bureau du journal.

PIANISTE est cherché pour répétition en ville, 4 après-midi par semaine, dès 16 heures. Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres NS 2700 au bureau du journal.

FEMME DE MENAGE cherchée dans ménage soigné à Saint-Blaise, 3-5 demi-journées par semaine, excellente rémunération. Téléphoner 31 79 79 (heures de bureau) ou 33 21 75 (soir).

FEMME DE MENAGE pour 2 heures, 3 ou 5 jours par semaine. Bon salaire, déplacements payés. Rue des Portes-Rouges, téléphone 25 59 12.

Demandes à acheter

PATINS BLANCS, Nos 33 et 34. Tél. 25 08 05.

4 CHAISES ANCIENNES, une table ronde avec pied central, un secrétaire, une armoire ancienne, deux fauteuils Voltaire, un morfier. Adresser offres écrites sous chiffres DK 2718 au bureau du journal.

SOURIS BLANCHES et hamsters pour élevage, état adulte. Tél. 33 16 96.

PIANO brun, en bon état. Tél. 24 57 41.

POTAGER A BOIS avec bouilloire et four. Tél. 24 51 29.

NE JETEZ PAS vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07, heures repas.

Perdus-Trouvés

PERDU, A MARIN, chaton, trois mois, marron foncé, longs poils. Aviser le 33 56 63.

PERDU BAGUE, monture argent, grosse pierre bleue, centre ville ; valeur sentimentale. Récompense. Tél. 24 23 20.

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon
Je désire Fr.....
tout de suite en espèces.
Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Localité.....

Il en est des crédits comme des amis. C'est dans les difficultés que l'on reconnaît les bons

Aufina a prévu les « coups durs ». En cas de maladie ou d'accident, un certificat de protection garantit le paiement de vos mensualités échues. Cette assurance est comprise dans nos tarifs. Qui a un revenu régulier et une situation ordonnée obtient du crédit chez Aufina. Avec des intérêts raisonnables et des conditions favorables.

aufina
Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon

Je désire un prêt personnel de Fr. remboursable en 6/9/12/15 mois

Nom..... Prénom.....
Rue..... N° postal, localité.....
N° de téléphone..... Date de naissance..... Nationalité.....
Marié(e)/célibataire..... Nombre d'enfants..... Profession.....
Salaire net..... Revenus accessoires (p. ex. épouse).....
Domicilié(e) à l'adresse ci-dessus depuis..... Loyer.....

Autres prêts en cours (oui ou non):.....
Date..... Signature.....

Montant en espèces*	Remboursable en 15 mensualités à Fr.
2000.—	148.80
3000.—	223.30
4000.—	297.70
5000.—	372.20

*Crédits jusqu'à Fr. 20000.— (conditions sur demande)

Aufina SA, 2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
2502 Biemme, place de la gare 9, tél. 032 3 22 27 et dans toutes les villes importantes

410

Vous trouverez un excellent

BOUDIN
à la boucherie
Gutmann
avenue du 1er-Mars

A vendre
magnifique tableau
William Röhli
Röhliberger
(Scène du lac avec pêcheurs).
Tél. (038) 42 11 20, entre 12 h 30 et 13 heures.

Modèles
pour permanentes et colorations sont demandées.
Haute coiffure Stähli
vis-à-vis de la poste.
Tél. 24 20 21.

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Écluse 15
Neuchâtel, Tél.: 251780

Votre voiture est-elle prête pour l'hiver?

Utilisez nos produits efficaces **DUPLI-COLOR®**

Ferro-Bet dérouilleur à partir de Fr. 2.75	Protège-chrome incolore et de couleur en spray à partir de Fr. 5.20	Dégivreur en spray à partir de Fr. 4.20
Protection pour caoutchouc Fr. 3.95	Protège-châssis en spray de 18 oz Fr. 9.90	Antigel « Prestone » de qualité à partir de Fr. 5.—

Super - Therm - Granalit protection pour pots d'échappement **Fr. 9.50**

Eponges naturelles à partir de **Fr. 3.90**

Peaux de daim véritables entières à **Fr. 22.—**

Nouvel arrivage de **PEAUX de MOUTON**

de différentes couleurs (peuvent être utilisées également comme tapis d'intérieur)
PRIX CHOC pour les fêtes **55.—**

I.D.M. INSTITUT PRIVÉ
Enseignement par correspondance
Case 18
1026 Echandens
Tél. 021/891349

I.D.M., membre du Syndicat National Français de l'Enseignement à Distance, vous propose les formations suivantes:
Sténo-dactylo - Orthographe - Comptabilité - Dessin Industriel - Langues étrangères - Technique de la vente et Marketing

Devrais métiers que vous apprendrez sans vous déplacer.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE
Nom:..... Age:.....
Rue:..... N°:.....
Localité:.....
Cours désiré:.....

Tectyl VALVOLINE
protège VOTRE VOITURE de la rouille pour longtemps. Faites confiance au spécialiste CARROSSERIE **P Schoelly** Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

AUTO ÉCOLE
Frédéric ROHRBACH
Brandards 7 Neuchâtel
☎ 038 25 09 18

LE VOYAGE A VALENCE

PAR Françoise HOVILLE

Mais le sommeil me fuit longtemps. J'imaginais Fabrice sur sa couchette, bercé par le roulement du train... Pensait-il à moi. Ou bien à son château en Espagne?... Je finis par m'endormir après avoir versé quelques larmes sur ma bête, et fait de grandes et solennelles promesses à l'oreiller de mon amour, que je gardais dans mes bras le reste de la nuit.

Au matin, je rejetai loin de moi cet objet sans grâce : qu'y a-t-il de plus stupidement inutile, de plus décevant, qu'un oreiller matinal dont le propriétaire bien-aimé est à mille kilomètres ?

C'était un très beau tissu. Un lourd satin broché d'arabesques ton sur ton, encadrant de gros bouquets de velours aux coloris chatoyants et chauds. Il eût habillé richement notre salon. Son prix était en rapport direct avec sa beauté.

— C'est un tissu Renaissance, madame.

— Je vois. Il est très beau.

Il me fallait quatre rideaux pour nos deux grandes fenêtres. Je calculai instantanément que l'enormité de la somme était de taille à compromettre sérieusement l'équilibre délicat de notre budget. Je n'osai faire une telle dépense sans en parler d'abord à Fabrice.

Je n'avais pas encore atteint le degré suffisant de confortable placidité maritale qui permet à une femme de dépenser, avec une autorité désinvolte, l'argent de son mari.

— Je vais vérifier exactement combien il m'en faut.

— Mais certainement, madame.

Je sortis d'un pas assuré, la tête haute et l'air fier, car j'avais discerné une petite lueur goguenarde dans le regard du vendeur.

J'allai dans un autre magasin. Je vis des monceaux de tissus sans trouver celui qui pouvait me plaire. Il y en avait pourtant de très beaux — mais aussi de très laids.

J'ai toujours trouvé surprenant que des gens, dont le métier consiste à embellir le cadre de notre vie, se permettent de créer des choses laides. Le public ne s'y trompe pas, qui n'achète pas ces horreurs, à moins de mauvais goût notoire.

Les pièces dorment dans les rayons, jusqu'au jour où, dévaluées, démarquées, elles vont fleurir à bas prix les marchés de banlieue ou de province et tout se passe comme s'il était con-

venu que les gens sans argent doivent aussi manquer de goût ; comme si la laideur était le cadre logique de la pauvreté !

Je garde le souvenir sinistre des rideaux de ma chambre, à Chaumont — probablement achetés au rabais par Suzanne — d'une couleur lie-de-vin indéfinissable, où s'ébattaient joyeusement des pichets noirs bourrés de raides fleurs marron ! Je rentrais chez moi, déçue et désespérée.

Les heures seraient-elles doubles ou la pendule fatiguée ? Le jour interminable. Aller à Versailles ? Comment expliquer sans rougir le départ solitaire de Fabrice ? Nous irions pour l'anniversaire de Mamie puisqu'il rentrait le samedi matin.

Je n'attendais pas de lettre, il m'avait prévenue : seulement des cartes postales ; quant au téléphone : nous n'étions pas Rothschild !

Je me dis que la soirée serait interminable et décidai d'aller voir notre ami Léopold. Je lui dirais que mon mari m'avait honteusement abandonné après onze jours de mariage. Il m'emmènerait dîner pour me consoler. Peut-être bien qu'à lui je dirais la vérité sur cette stupide histoire de passeport. Il répondrait que j'ai tort de me croire laide, qu'il me trouve très jolie — il me l'a déjà dit — même si c'est faux, cela fait toujours plaisir.

Je quittai l'appartement un peu tôt, ce qui fit que j'arrivai au Coq d'Or quelques minutes après la fermeture, et rencontrai Jean-Paul sur le trottoir. J'aurais voulu l'éviter, mais il vint à moi tout joyeux.

— Arielle ! Quelle chance de te rencontrer ! Où vas-tu ?
— Eh bien... Je venais voir M. Peucher.
— « Peuchère » Il est parti il y a une demi-heure ! Avec Mme Marnier. Il ne s'embête pas le patron !

Et je remarquai pour la première fois que Jean-Paul avait un petit air vainqueur que je ne lui connaissais pas. Il ne tarda pas d'ailleurs à m'éclairer sur ce point en me racontant ses heureuses vacances et la découverte qu'il avait faite d'une adorable Jacqueline qui, paraît-il, combait tous ses vœux, bien qu'elle habitât Melun, et qu'il ne la vit que le dimanche.

Nous avions marché tout en parlant et nous nous trouvions devant la gare Saint-Lazare. J'étais heureuse des confidences de Jean-Paul ; mais je constatai avec une légère amertume — que je n'eusse pas avoué pour un empire — combien

aisément mes amoureux se consolait vite. J'aurais aimé, pourtant, être quelqu'un de ces irrésistibles femmes fatales qui inspirent des amours impénétrables...

— Tu rentres chez toi maintenant ? demanda Jean-Paul.

— Oui. Mais je ne suis pas pressée, je suis célibataire ; mon mari est en voyage.

— Alors ça ! c'est formidable ! Je t'invite à dîner !

— Je me demande pourquoi tu te mets dans la tête que tu d'accord. Alors je t'offre l'apéritif !

Nous trouvâmes par chance deux places à la terrasse d'une brasserie pleine de monde.

— Il voyage souvent ton mari ?

— Non. Et il s'en est fallu de peu que je ne parte avec lui. Je lui raconterai l'histoire du passeport. Il ne trouva pas cela risible, ni ne me traita d'idiot ; il dit sérieusement :
— Je me demande pourquoi tu te mets dans la tête que tu es moche. Tu n'es pas Lollobrigida, d'accord, mais tu es... tu es... Je ne trouve pas le mot.

— Ne cherche pas ! Je suis... comme tu ne dis pas — indéfinissable !

Et j'éclatai de rire. Je riais encore en rencontrant une paire d'yeux froids... qui, eux, ne riaient pas.

Je ne sais quel désir de bravade me poussa à faire semblant de ne pas voir Pierre qui, lui, faisait semblant de lire la carte de la brasserie. Il s'éloigna tandis que je riais encore. Je ne me souciais pas de ce qu'il pouvait penser. J'ai une fâcheuse tendance à me moquer de l'opinion des gens que je n'aime pas.

Le lendemain, je retournai au Coq d'Or. Léopold fut tout heureux de ma présence et de mon aide : la clientèle étrangère était nombreuse. Je fus heureuse de me sentir utile.

Chaque soir Léopold, qui ne voulait pas m'abandonner à ma solitude, insistait pour m'emmener dîner — avec Mme Marnier qui fut contente d'apprendre mon mariage.

Ces quelques jours passèrent très vite. J'avais reçu, le jeudi, une carte de Fabrice disant que je lui manquais beaucoup ; qu'il devait revenir à Valence deux semaines plus tard, que j'essaie d'avoir mon passeport pour cette date. Au commissariat on me répondit que c'était impossible. Fabrice devait arriver samedi matin.

(A suivre)

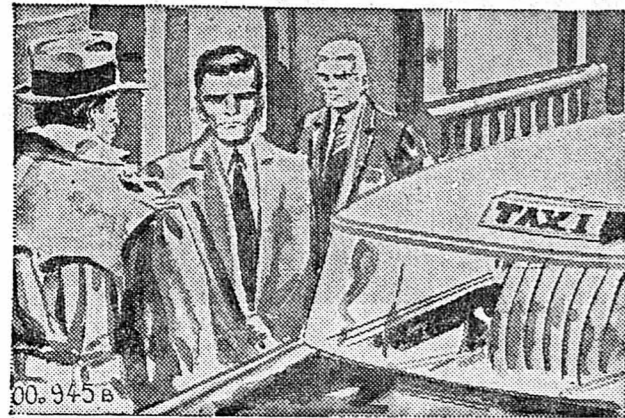
PLEIN GAZ POUR OSS 117

Résumé : Glenn Gordon essaie d'intercepter la conversation qui s'échange entre Frank Kinschler et son visiteur.

UN ENLÈVEMENT EN TAXI



« Au bout de quatre minutes, le poste radio s'arrêta. « Eh bien, Jim, dit la voix de Kinschler, j'ai été content de vous voir ! Bon retour, et soignez-vous bien ! » La porte s'ouvrit, le nommé Jim sortit, Gordon le vit à travers le rideau de sa fenêtre aller vers sa Pontiac qui démarra, suivie d'une autre voiture du service, toujours conduite par Robert Delapenha. Les balgneurs continuaient de s'ébattre dans la piscine.



Quelques instants plus tard, Kinschler quittait sa chambre, et s'en allait à pied. Gordon et Beaumont le rattrapèrent au moment où il allait monter dans un taxi, disant au chauffeur de le conduire à une maison de jeux ayant pour enseigne « The Golden Nugget », ce qui signifie « La pépite d'or ». Il n'eut pas le temps d'ouvrir la portière que Gordon lui disait : « Frank Kinschler, vous êtes arrêté », tout en exhibant sa plaque du F.B.I.



La stupeur qui se peignit sur le visage de Kinschler prouva qu'il ne se savait pas suivi. Il tenta de bousculer Gordon pour prendre la fuite, mais Beaumont lui passa les menottes avant qu'il ait pu résister. « Monsieur a changé d'avis, dit Gordon au chauffeur qui semblait ahuri. Menez-nous au F.B.I. — Ah, dit l'homme, j'aime mieux ça... Je vous avais pris pour des bandits ! » Il embraya, laissant sur le trottoir Beaumont qui avait mission de récupérer les appareils d'enregistrement et de les apporter au central.



« Master Jack » avait apporté les cageots vides près de l'aire d'atterrissage de « Deer Castle » et bavardait avec Robina, qui serrait dans sa main une grande enveloppe de papier brun contenant le courrier départ, destiné à Washington. Tous deux, protégeant leurs yeux contre l'éblouissement du soleil déclinant, regardaient plonger vers eux l'hélicoptère. Bientôt, un nuage de poussière s'éleva du sol, et le vacarme du rotor se tut.

Demain : Le message chiffré

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 15, Prophéties messianiques par J. Lavanchy.
Théâtre : 20 h 30, Tueur sans gages.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui est-tu ?
Galerie des Amis des arts : Marianne Du Bois.
Galerie Karine : Exposition rétrospective des œuvres d'Anne Karine.
Musée des beaux-arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Galerie Ditesheim : Mario Avati.
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.
Lycée-Club : E. Emminger-Frank, tapisseries et C. Schaub-Filliol, céramiques.
Cité universitaire : Peintures, C. Grenacher.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Studio : 20 h 30, L'Hôpital en folie. 16 ans.
Blo : 20 h 45, Il était une fois dans l'ouest. 16 ans. 2me semaine.
Apollo : 15 h et 20 h 30, L'Aventure du Poséidon. 16 ans. 17 h 45, Ethiopie. 7 ans. Cinédoc.
Palace : 20 h 30, Twinky. 16 ans.

Arcades : 20 h 30, Les Granges brûlées. 16 ans. 2me semaine.
Rex : 20 h 45, Des filles qui hurlent à l'amour. 20 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.
AUVERNIER
Galerie Numaga I : Accrochage.
Galerie Numaga II : L'Épée, Suisse, peintures.
COLOMBIER
Cinéma Lux : Relâche.
LE LANDERON
Cinéma du Château : Relâche.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Justicier du Minnesota.

HOROSCOPE

Des influences sérieuses gouverneront la matinée. Le restant de la journée sera placé sous le signe de la bienveillance et de la bonne humeur.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront d'excellentes idées, seront très affectueux mais nerveux.

BELIER (21/3 - 19/4)

Santé : Consultez un ophtalmologiste. **Amour :** Votre vie privée est très heureuse. **Affaires :** N'imposez pas vos idées à tout prix.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Douleurs articulaires ou musculaires. **Amour :** Dissipez les petites vengences. **Affaires :** Vous n'obtiendrez pas d'avantages immédiats.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Evitez les plats indigestes. **Amour :** Faites quelques concessions. **Affaires :** Pesez bien le pour et le contre.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vos bronches sont encore fragiles. **Amour :** Accord parfait avec l'être aimé. **Affaires :** N'hésitez pas à repartir à zéro.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Buvez un verre d'eau minérale à jeun. **Amour :** Soyez prudent dans vos paroles. **Affaires :** Suivez les conseils des gens compétents.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ménagez votre cœur qui est fatigué. **Amour :** Ne restez pas sur une bouillie. **Affaires :** Vous manquez de suite dans les idées.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Dînez plus légèrement. **Amour :** Votre imagination est trop grande. **Affaires :** N'abandonnez pas les projets en cours.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Mauvais fonctionnement de votre vésicule. **Amour :** Ne soyez pas aussi agressif. **Affaires :** Une solide association serait profitable.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Faites soigner une dent cariée. **Amour :** Vous êtes beaucoup trop irritable. **Affaires :** Peu de réalisations concrètes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Vos maux proviennent de votre fatigue. **Amour :** Fiez-vous plus à votre intuition. **Affaires :** Ne vous dispersez pas tant.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Surveillez sérieusement votre ligne. **Amour :** Ne dévoilez pas vos intentions. **Affaires :** Vous aurez besoin de crédits.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Un peu plus résistante. **Amour :** Faites preuve de patience. **Affaires :** Vos qualités seront appréciées.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Oufs en gelée
Coquilles de colin
Pommes vapeur
Fromage
Tarte aux pommes

LE PLAT DU JOUR : Coquilles de colin

Préparation : 20 minutes, cuisson 10 minutes + 15 minutes.

Pour 4 personnes : 300 g de colin ou des restes de poissons cuits au court-bouillon, 50 g de beurre, 1 œuf, 1 pointe de gingembre et de muscade, un peu de gruyère et de chapelure. Faites cuire le poisson au court-bouillon. Epluchez-le et enlevez les arêtes, émiettez-le. Mélangez avec le beurre en battant pour obtenir une sorte de purée. Assaisonnez, ajoutez le jaune d'œuf, puis délicatement, le blanc battu en neige ferme. Répartissez dans des coquilles ou des ramequins. Saupoudrez de gruyère ou de chapelure. Ajoutez quelques noisettes de beurre, puis, faites gratiner à four moyen pendant 15 minutes environ.

La recette du vin de noix

Ingrédients : 5 litres de bon vin blanc ou rosé, 25 noix vertes, 1 noix de muscade, 15 morceaux de sucre par litre de vin, un décilitre de marc de raisin. **Préparation :** cueillez les noix à peine formées et coupez-les en quatre ; faites-les macérer pendant 40 jours dans le vin. Passez, ajoutez le sucre, l'alcool et un peu de noix de muscade râpée. Filtré et mettez en bouteilles. Fermez hermétiquement.

Les casseroles d'aluminium toujours brillantes !

L'aluminium s'oxyde au contact de l'air et se recouvre d'une fine parcelle d'alumine. Celle-ci ternit le métal mais ne présente pas d'inconvénient pour la santé. Il n'en demeure pas moins qu'une casserole d'aluminium doit être brillante.

A proscrire : les abrasifs forts. Consoils, les tampons de laine d'acier imprégnés ou non de savon, les brosses douces, les polissages au savon de Marseille.

Observation : dans le cas de casseroles neuves, vous leur assurerez un bon entretien futur en y faisant bouillir pendant quelques minutes un mélange par moitié d'eau et de lait.

Le nez

Souvent il vous navre, vous avez un joli visage, un grain de beauté agréable, un sourire plaisant, des yeux vifs mais votre nez... Voilà... non, ce n'est pas exactement celui que vous auriez voulu.

Chirurgie esthétique ? pas fatalement. Un savant maquillage peut corriger bien des défauts à moindres frais. Il suffit pour cela de savoir jouer du fond de teint avec virtuosité. Votre nez est trop long, vous voulez le raccourcir : une tâche de fond de teint foncé sous l'extrémité fera illusion. Votre nez est trop court, vous voulez l'allonger : tout au long de l'arête, tracez un mince filet de fond de teint clair.

Vous nez est un peu aplati vous voulez l'amincir tout en le redressant : foncez les côtés et éclaircissez l'arête. Votre nez est mince et vous voulez l'arrondir un peu : foncez l'arête et éclaircissez les côtés.

Une recette : Tarte au flan à la frangipane

Ingrédients : un fond en pâte feuilletée ou brisée, 3 œufs, 1/2 litre de lait, 75 g de sucre, 100 g d'amandes effilées, une cuillerée à soupe de rhum, 200 g de raisins secs, une cuillerée à soupe de farine. Faites bouillir le lait. D'autre part, mélangez la farine, les œufs, le sucre, les amandes écrasées et les raisins. Posez le récipient sur le feu et versez-y le lait bouillant en tournant à feu doux, jusqu'à ce que la crème soit prise. Retirez du feu, incorporez le rhum et versez dans le fond de tarte. Faites cuire à four moyen. **Préparation :** 15 minutes. **Cuisson :** 20 à 25 minutes.

A méditer

L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain. STENDHAL

De tout pour faire un monde

Tell 73

Est-ce le petit livre de Max Frisch, « Guillaume Tell pour l'école », qui a mis le feu au thème ? Toujours est-il que sous le nom « Tell 73 » on a vu circuler dans quelques villes suisses (Zurich, Bâle, Lugano) une exposition d'œuvres de soixante-dix jeunes artistes contemporains inspirés par notre héros national. C'est l'occasion de constater la diversité des esthétiques et des techniques qui caractérisent l'art suisse d'aujourd'hui.

Astronautique : bientôt Mars ?

Les premières missions vers la planète Mars pourraient être tentées vers 1980. Le président Nixon a annoncé que le programme spatial américain serait établi dans cette perspective. En tout état de cause, il est nécessaire de tenir compte de la position astronomique relative de la planète par rapport à la Terre. En novembre 1981, les conditions pourraient être favorables pour envisager un vol vers la planète Mars, qui durerait près de deux ans. Un programme plus ambitieux pourrait ensuite mettre à profit l'alignement exceptionnel des planètes supérieures qui doit se produire entre 1976 et 1980. Un tel trajet, pour une sonde spatiale capable d'atteindre Neptune, demanderait une dizaine d'années. LAROUSSE

Don Camillo pas mort

Très mécontent du refus des autorités municipales de fournir les crédits pour la restauration de son église, le curé de Licata, un village du sud de la Sicile, s'est vengé de la façon la plus spirituelle qui soit : en envoyant, par la poste, des papiers ramassés dans les éboulements. Le facteur supplie maintenant

que maire et conseillers trouvent très vite une solution au litige... (ACI)

Express ou express ?

« Express » (fém. *expresse*) employé adjectivement, indique le Dictionnaire des difficultés publié chez Larousse, signifie « précis, net, formel » : voici un ordre express. Cela est en terme express dans le contrat (Acad.). Défense *expresse* de fumer. Substantivement, un *express* est, dans les PTT, un employé non commissionné qui porte les dépêches hors de la circonscription gratuite d'un bureau télégraphique. La suscription d'une enveloppe devant être acheminée par ce moyen doit donc être libellée : Par *express* (et non Par *express*).

« Express » (mot anglais) se dit surtout d'un train effectuant un transport de marchandises ou de voyageurs à grande vitesse, et ne s'arrête qu'à un petit nombre de gares (par opposition à « omnibus ») : train *express*, et, substantivement, prendre l'*express* de 16 heures. (Le rapide ne s'arrête qu'aux gares principales).

SUBITO



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le Fil du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 En personne...
21.05 (C) Lucien Leuwen
22.00 (C) A témoin
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Hors du monde dans lequel nous vivons
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Résignation ou abandon d'un village de montagne
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Que fait-il ?
21.10 Sport 73
21.55 Téléjournal
22.05 Scènes de jazz

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 TV scolaire
16.00 TV scolaire
17.20 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Pocker d'as
20.35 Variations Adamo
21.35 Pourquoi pas ?
22.35 Jazz session
23.05 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) TV scolaire
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

SUISSE ROMANDE

15.15 (C) Si le roi savait ça
16.45 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
Le téléphone rouge (Débat)
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (128)
18.50 (C) Les Coqs de minuit
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Les chants du Rhin
20.40 (C) La Nuit des Ilias
21.30 (C) Jazz à New-York
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccolli
18.55 (C) Matematica moderna
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Pageine aperte
20.10 II regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Il promotorio della paura
22.40 Jazz club
23.10 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, en radeau pour un monde inconnu. 17.05, pour les enfants. 17.20, véhicules de rêve. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, Jo-Jo l'agressif. 21.45, classe ouvrière et partis politiques. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, Ballet : Gisèle. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Julia et son babysitter. 17.45, plaque tournante. 18.25, la ferme Follyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, Le Sorcier. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, nouveautés cinématographiques. 22.45, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-ballade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalisés. 15.05, écrire et vivre. 15.30, vivre Ici.

16.05, Ces chers petits. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, copie sur mesure. 20.30, soirée théâtrale, la Vénus de Milo, de J. Deval. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscilaire, à vous la chanson. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, Rilke en Suisse. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

TV DÉPANNAGE
toutes marques
Annoncé avant
Réparé le même jour **9 h**
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare. 9 h, le pays et les gens, les aveugles et nous. 10.05, introduction et Concerto pour piano et orchestre, Schumann. 10.20, radioscilaire. 10.50, Trumpet tune, Purcell. 11.05, chants populaires suisses. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, musique féminine. 14.30, musique légère. 15.05, entretien avec Teresa Berganza, mezzo-soprano, ses plus beaux enregistrements.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussolle sonore, Nord. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prime, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, disques demandés par les soldats au CR.

L'annonce

reflet vivant du marché

MOTS CROISÉS

Problème No 153

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALEMENT

1. Sans effet. 2. Cessation d'emploi (mot composé). 3. Pronom. — Dans une formule liturgique. — Palmipède. 4. Point dominant. — Joint ou veine d'un bloc d'ardoise. 5. Imprudence. 6. Temps d'exodes. — Beau pittoresque. — Pronom. 7. Régat. — Compositeur français. 8. Adverbe. — Offre un aspect plaisant. — Ile vendéenne. 9. Amorce. — Interjection. 10. Epaisse, fibreuse.

VERTICALEMENT

1. Manque de respect. 2. Patriarche. — Objets de collections. 3. Informateur anonyme. — Patrie du Ferrucru poète. — Symbole. 4. Pêche. — Grand lac salé d'Asie. 5. Orient. — Réveille. 6. Amiral allemand. — Plus que bis. 7. Symbole. — Le végétarien ne s'y sert pas. — Pronom. 8. Fruit d'une rosacée. — Champagne. 9. Le colibri en fait partie. 10. Occasion de prendre une perche. — Qui ne grandit pas.

Solution du No 152

1	J	A	N	S	E	N	I	S	T	E
2	A	N	A	V	A	L	E	U	R	
3	V	O	S	O	N	G	L	R	E	
4	E	N	T	E	E	N	L			
5	L	A	U	D		V	A	R	U	S
6	I	C	E	L	E	R	T	E		
7	N	I	N	A	N	D	O	S		
8	E	V	O	R	D	E	T	A		
9	A	L	U	M	I	N	I	U	N	
10	E	N	T	R	E	S	O	L	E	

VOTRE **SUPER-CENTRE**  VOTRE **SUPER-CHANGE**

PORTES-ROUGES NEUCHÂTEL

PORTES-ROUGES

OUVERTURE: jeudi 29 novembre 1973 de 9 h à 21 h 30

TOUS VOS ACHATS SOUS LE MÊME TOIT 3400 m² de vente
300 places de parc
Parc couvert - 6 colonnes d'essence

DES PRIX: «LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE»

JOUEZ AVEC NOUS! Vous pouvez gagner

UNE VOITURE PASSAT - L - 2 PORTES

Cartes de loto à disposition dans tous les magasins de **Coop Neuchâtel**

Numéros déjà sortis:

44	6	87	90
23	53	38	62
37	82	2	22
9	7	5	89
51	60	72	13
34	18	8	70
54	14	39	66
71	74	69	52
50	68	42	85
21	33	55	
83	17	84	
26	30	73	
57	20	28	
36			

----- ✂ ----- A découper

Veuillez écrire lisiblement s. v. p. Merci!

Mme, Mlle, M. _____ Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

4	22		56	7585
13	3945		6577	
7	30	5766	83	



...pour votre plus grand plaisir.

Une fleur au petit coin!

Nettoie et désodorise en force le petit coin.



Scratch SIPURO

Sipuro SA, CH-3110 Münsingen

24 77 44

Coiffurama

NEUCHÂTEL Poudrières 135

Avec ou sans rendez-vous

48.73.25



CHERRICA
véritable vin doux de cerises

Croquez, fermez les yeux et laissez fondre sur la langue... maintenant vous savez pourquoi les chocolats Migros sont la raison de notre fierté!

Ouvrez les yeux et regardez ce que coûte un tel délice... savourez les chocolats Migros pour votre plus grand plaisir.



LES CHOCOLATS MIGROS
DE LA MIGROS ÉVIDEMMENT!

actuel

Profitez de notre semaine vaudoise:

- Saucisson vaudois, le 1/2 kg Fr. 5.—
- Saucisson payernois, la pièce Fr. 2.20
- Saucisse au foie, le 1/2 kg Fr. 3.75
- Saucisse aux choux, le 1/2 kg Fr. 3.50
- Saucisse à rôtir de campagne, le 1/2 kg Fr. 4.25



plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FABRIQUE d'ARTICLES en verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions. Housses et articles de bureau.

PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND NEUCHÂTEL

Mercredi 14 novembre
Halle des Terreaux, 20 h 30

Le TPR présente:
L'AMANT MILITAIRE

d'après Carlo Goldoni
Un grand spectacle comique. La création 1973 du Théâtre populaire romand!

Prix: Fr. 8.—, Apprentis, étudiants, AVS: Fr. 5.—, Membres CCN: Fr. 6.—, Réduction de 50% aux adhérents TPR. Billets en vente au CCN (rue du Pommier 9), et à l'entrée.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

CABARET BOULIMIE



«10 bis»

Écrit et réalisé par **LOVA GOLOVTCHINER**

10 ans d'humour avec
MARTINE JEANNERET
SAMY BENJAMIN
LOVA GOLOVTCHINER

NEUCHÂTEL salle de la Cité
vendredi 23 novembre à 20 h 30

Places: Fr. 8.—, 10.—. Réduction de Fr. 2.— sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.

Location-organisation:
SERVICE CULTUREL MIGROS

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

TESSIN

Incident entre Israéliens et «casques bleus»

TEL-AVIV (AP-ARF). — Les forces israéliennes ont démantelé hier un barrage routier de l'ONU établi à l'ouest de Suez sur la route le Caire - Suez, parce qu'il avait été installé sans l'autorisation d'Israël, a annoncé le commandement militaire.

Une troisième bande magnétique a disparu de la Maison-Blanche

WASHINGTON (AP). — L'avocat de la Maison-Blanche, M. Buzhardt, a déclaré lundi qu'une troisième bande magnétique, parmi celles qui ont été exigées pour faire la lumière sur l'affaire du Watergate, n'existe pas. Il s'agit d'un enregistrement d'un texte qui aurait été dicté par le président Nixon.

Attaque à main armée sur une route tessinoise : 600.000 francs de butin

CHIASSO (ATS). — Trois hommes armés ont attaqué lundi vers midi un ressortissant italien sur la route reliant Pedrate à Chiasso et se sont emparés de 96 millions de lires (480.000 francs) et de 39.000 dollars (environ 120.000 francs) qui se trouvaient dans sa voiture. Ils ont ensuite pris la fuite.

VAUD

Elections vaudoises Les résultats à Avenches Electeurs inscrits: 1303. Votants: 878. Participation: 67,4 %. Des erreurs ayant été constatées, lors du dépouillement du scrutin, ce n'est que hier soir que les résultats définitifs ont pu être connus.

VALAIS

Ouverture de la session du Grand conseil

De notre correspondant: Etude du budget de l'Etat pour 1974. Lettre des patriotes jurassiens à tous les députés, problème de la censure en Valais, tels sont les principaux sujets de discussion à retenir au soir de l'ouverture de la session d'automne du Grand conseil valaisain.

Washington prêt à garantir la sécurité d'Israël si...

WASHINGTON (ATS-AFP-Reuter-DPA). — Le président Nixon a passé un calme week-end en famille à Camp David, dans le Maryland, avant d'engager aujourd'hui une grande opération défensive pour tenter de regagner la confiance de son parti et de son peuple et surmonter la crise du Watergate.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 12 novembre 1973. Température: moyenne, 6,3; min: 4,0; max: 9,5. Baromètre: moyenne, 726,2. Vent dominant: direction est, modéré jusqu'à 13 h. A partir de 18 h force faible. Etat du ciel: clair à légèrement nuageux.

ECONOMIE ET FINANCES

L'Etat fait-il sa part?

Les foyers d'inflation indigène en Suisse sont attisés à la fois par la progression des salaires, due pour l'essentiel à l'assèchement du marché du travail, et surtout par le développement des institutions sociales, qui conditionnent, en partie du moins, la politique de dépenses des pouvoirs publics.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Paris, Londres, New-York, and Francfort, showing various indices and prices.

DEFICITS EN VUE POUR 1974

En déployant rapidement leurs activités, les pouvoirs publics se sont de plus en plus endettés. C'est en 1964 que, pour la dernière fois, leur budget (Confédération, cantons, communes) ont atteint un maigre excédent de recettes de 15 millions de francs.

RENCHERISSEMENT DES IMPORTATIONS

A fin août, le renchérissement des importations prises en considération par l'indice des prix de gros a atteint 16,7 % par rapport au même mois de l'année dernière.

La tendance

Table showing exchange rates and trends for various currencies including the US Dollar, British Pound, and Swiss Franc.

Washington s'efforcerait d'obtenir de la Russie qu'elle renoue avec Israël

BEYROUTH (AP). — Selon deux journaux de Beyrouth, l'Union soviétique s'apprêterait à rétablir ses relations diplomatiques avec Israël, rompues par Moscou peu après la guerre de 1967.

Le journal pro-égyptien «An Anwar» et le journal de droite «Al Hayat» croient savoir que cette reprise se ferait avant la conférence de paix israélo-arabe prévue par les accords Kissinger.

Selon «Al Anwar», Washington s'efforcerait d'obtenir de l'Union soviétique qu'elle renoue avec Israël, «car la conférence de paix doit se tenir sous les auspices conjoints de l'URSS et des Etats-Unis».

LES PALESTINIENS

Selon le journal libanais «An Nahar», généralement bien informé, les principaux dirigeants des organisations palestiniennes se préparent à partir pour Moscou où ils doivent avoir des entretiens sur le rôle qu'ils seront appelés à jouer dans le règlement du conflit du Proche-Orient.

M. Yasser Arafat, président du comité

exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) et chef d'El Fatah, doit diriger la délégation qui comprendrait également MM. Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique populaire pour la libération de la Palestine (F.D.P.L.P.), Mohsen, chef de l'organisation d'obédience syrienne «Al Saika» et chef du département militaire de l'O.L.P. Kayyali, chef du Front de libération arabe soutenu par l'Irak; M. Khaled el Fahoum, président de l'Assemblée nationale palestinienne.

«An Nahar», souligne que c'est la première fois que les dirigeants des organisations palestiniennes vont se rendre ensemble à Moscou.

Selon «An Nahar», ce voyage ferait suite à un message envoyé il y a deux semaines par le gouvernement soviétique aux dirigeants palestiniens, leur demandant d'adopter «une position unifiée sur un règlement politique» au Proche-Orient.

Après avoir reçu ce message, un porte-parole palestinien avait déclaré que le mouvement accepterait l'établissement d'un Etat palestinien constitué par la rive ouest du Jourdain et la bande de Gaza, dans le cadre d'un règlement général.

EN VUE DE LA CONFERENCE

Selon le journal, ce voyage pourrait aboutir à la reconnaissance officielle de l'O.L.P. par Moscou comme représentant du peuple palestinien. Cela impliquerait que l'O.L.P. soit invitée à la conférence de paix sur le Proche-Orient, qui pourrait se tenir le 10 décembre à Genève.

Malgré ses livraisons d'armes et son soutien politique, l'Union soviétique n'a pas reconnu publiquement l'O.L.P. Lors de ses précédents voyages à Moscou, M. Arafat a communiqué avec les dirigeants soviétiques par l'intermédiaire du comité de solidarité afro-asiatique. «An Nahar» déclare que M. Arafat et les membres de la délégation palestinienne

auront à Moscou leur première rencontre directe avec les dirigeants du Kremlin.

EN DÉCEMBRE

Le vice-président du Conseil Israëlien, M. Eyal Allon a déclaré au cours d'une interview à la télévision que l'Égypte a demandé que les négociations de paix commencent durant la deuxième semaine de décembre.

Cela pose un problème pour Israël, qui aura des élections générales le 31 décembre, a-t-il dit.

C'est le gouvernement issu de ces élections qui devrait négocier avec l'Égypte, «mais d'autre part, je ne voudrais pas que nous perdions cette occasion d'établir des contacts sur le plan politique», a-t-il dit.

Il a déclaré s'attendre à «des négociations prolongées sans solutions faciles».



Dans une rue de Tel-Aviv, on écoute au transistor, les nouvelles concernant la signature de l'accord au km 101.

(Téléphoto AP)

ESSENCE : RESTRICTIONS EN ALLEMAGNE ET EN BELGIQUE

BONN (AFP). — La plupart des distributeurs automatiques d'essence de R.F.A. ne fonctionneront plus la nuit en raison des menaces de pénurie de carburant.

Selon un porte-parole de la société de distribution ouest-allemande «Aral A.G.», ces restrictions resteront en vigueur jusqu'à ce que la situation se soit stabilisée sur le marché de l'énergie. La compagnie «ESSO» a également recommandé à ses concessionnaires (quelque 2000) de fermer ces distributeurs.

Quant au prix de l'essence au litre, il augmente toujours sensiblement. Les grandes sociétés de distribution tentent cependant de maintenir ces hausses à un niveau raisonnable. L'«Esso A.G.» a ainsi recommandé de ne pas dépasser 2 pfennigs (environ 2,53 centimes suisses) pour l'essence normale et 1 pfennig pour le super. La «BP Petroleum A.G.» s'en est également tenue jusqu'à vendredi dernier à une augmentation moyenne de 2 pfennigs pour les deux sortes d'essence. Elle a de nouveau augmenté le prix du diesel d'un pfennig depuis le 24 octobre. La «Shell A.G.» a également l'intention d'instituer de nouveaux tarifs.

Les déclarations du ministre ouest-allemand de l'économie, M. Friederichs, selon lesquelles les approvisionnements

pourraient être réduits de 20% à partir du mois de décembre ne sont pas faites pour rassurer les consommateurs tentés de stocker du carburant. Les pompistes ne remplissent plus cependant de bidon de plus de cinq litres.

LE DIMANCHE BELGE

Le comité de politique générale belge a décidé lundi matin d'interdire la circulation le dimanche sur le territoire belge à partir du 18 novembre. Cette mesure a été prise afin d'éviter toute menace de pénurie en produits pétroliers à la suite du conflit du Proche-Orient.

De très nombreuses catégories de véhicules échappent toutefois à cette interdiction, notamment ceux qui appartiennent au corps diplomatique, aux services hospitaliers, aux services publics, à ceux qui transportent le lait, etc...

En outre, les autobus, les autocars et les taxis fonctionneront normalement. Cependant, certains particuliers pourront obtenir moyennant des formalités assez complexes, des documents leur permettant de rouler le dimanche.

D'autre part, les écoles belges seront fermées le samedi, toujours afin de limiter la consommation de mazout. Les cours du samedi matin seront donnés les mercredis après-midi, jour habituel de détente dans les établissements d'enseignement belge, à partir de 13 heures.

Cette mesure entrera en vigueur dès demain.

Enfin, on apprend que les Etats-Unis pourraient être contraints de rationner l'essence de consommation privée dès le mois de janvier prochain, selon M. Morton, secrétaire américain à l'intérieur.

UN FAIT PAR JOUR

CEUX DU GOLFE

Laissons le km 101 de la route Suez-Le Caire essayer d'appartenir à l'histoire. Nous verrons, bien plus tard, s'il s'agit d'une illusion. Si c'est la paix ou sa double. Il est temps d'enjamber un désert, de quitter la Méditerranée pour un golfe baigné par une mer qui, jamais, ne cessa d'être tourmentée. Il est temps de frapper à la porte des producteurs arabes de pétrole et de leur demander leurs cartes de visite. Qui donc sont ces gens, refusant tout à ceux qui n'ont rien. Rien, sauf une soif jamais éteinte de pétrole.

Tout aurait pu être différent, si, dans les premières années de ce siècle, les Etats-Unis n'avaient pas convoité les possessions coloniales anglaises du Proche-Orient. Et si, contre Lawrence de l'Intelligence service, les Américains, pour s'installer en Arabie, n'avaient pas eu l'idée de s'attacher les services d'un agent... anglais qui s'appelait Philby. Ce nom est, depuis 1963, inscrit en lettres capitales dans le domaine réservé aux espions. Car, le Philby du Colonial office, cet Anglais qui vendit l'Arabie saoudite aux Etats-Unis, était le père de ce Philby qui, voici 10 ans, en compagnie de ses complices Burgess et McLean, permit à l'URSS de percer quelques-uns des secrets de l'OTAN.

Depuis 1918, l'Arabie était «libérée». Entendons par là que la Turquie ayant été vaincue, l'Arabie était presque devenue maîtresse chez elle. Presque, car ce royaume était devenu la propriété de l'Irak Petroleum Company. Bons princes, les dirigeants de l'IPC avaient découpé le gâteau en tranches plus ou moins égales. Et c'est ainsi que les Etats-Unis avaient obtenu, en principe, 23,75% d'Arabie. Tout comme les Français d'ailleurs, la plus grosse part revenant à l'Angleterre. C'est pourquoi, les Américains prirent contact avec cet Anglais pour qui la bannière étoilée paraissait plus proche du soleil levant que le vieux lion britannique dont les rugissements commençaient à faiblir. Que faire pour que tournent un peu plus vite les pages du livre de l'histoire? Donner un conseil à Ibn Séoud qui, lui, ne demandait que cela.

Et c'est ainsi qu'un jour de 1925, le souverain fit une bien curieuse proclamation. Il déclara à qui voulait bien l'entendre que, dorénavant, ne pourraient exploiter son pétrole, que les pays, ou les compagnies qui, pour prix de leur bonne foi, s'engageraient avant de recevoir le moindre baril d'or noir à lui consentir une avance de 100.000 livres sterling sur ses futurs bénéfices. A Londres, on fut fort mécontent. Et on le fut autant plus que, pour s'assurer les bonnes grâces du roi, le gouvernement anglais, dès la fin de la Première Guerre mondiale, avait versé à Ibn Séoud la modique somme de 6 millions de francs suisses par mois au titre d'une «rente personnelle».

Pour les Anglais, cet Arabie n'était vraiment pas correct. Mais, comme il fallait faire quelque chose, ils décidèrent de lui offrir un petit cadeau de 10.000 livres en gage de bonne volonté. Les Anglais de ce temps-là croyaient encore régner. Et ils étaient certains que, confus et repentant, le roi d'Arabie viendrait bientôt à Londres s'excuser de l'offense commise envers la couronne. L'Angleterre avait pensé à tout, sauf à une toute petite chose : aux cousins d'Amérique. 48 heures après l'inqualifiable provocation de ce roitelet arabe, comme l'on disait à Londres, la Standard Oil of California déposa sur le bureau du roi les 100.000 livres demandées. Et c'est ainsi que Rockefeller prit pied en Arabie. L'Angleterre mit longtemps à s'incliner. C'est en pleine guerre, en 1943, que la Grande-Bretagne renonça.

Mais enfin, comment l'Amérique, pays le plus puissant du monde... Chut ! Ne réveillez pas l'Aramco... (à suivre) L. GRANGER

Mme Meir ne veut pas d'un Etat palestinien qui servirait de fer de lance à une revanche

LONDRES (AP). — Mme Golda Meir, présidente du Conseil israélien, a exposé dans une conférence de presse les objectifs de paix à court et long terme de son pays.

Après avoir affirmé qu'un règlement complet est possible grâce à la patience et à des négociations honnêtes, elle a attiré l'attention de l'opinion sur la gravité de la situation en Syrie.

Elle a rappelé notamment que des prisonniers de guerre israéliens auraient été exécutés dans le dos et elle a demandé que la Syrie et l'Égypte respectent les conventions de Genève sur les prisonniers.

La présidente du Conseil, qui paraissait fatiguée, a souligné la nécessité pour

l'Égypte de lever rapidement le blocus du détroit de Bab el-Mandeb.

«Il est inconcevable que ceci soit exclu d'un authentique accord de cessez-le-feu, a-t-elle dit. Un cessez-le-feu ne signifie pas simplement la fin des tirs d'artillerie et des bombardements.»

Rappelons que Mme Meir s'était rendue à Londres samedi pour assister à la réunion d'urgence de l'Internationale socialiste. Son objectif était de lutter contre la diplomatie arabe qui cherche à provoquer l'isolement total d'Israël.

La présidente du Conseil a déclaré que son interprétation de la résolution du Conseil de sécurité et de l'accord de cessez-le-feu n'exclut pas la présence de puissances étrangères comme les

Etats-Unis et l'Union soviétique à la table de conférence.

L'AVENIR

Évoquant ensuite les objectifs à long terme d'Israël, Mme Meir a déclaré :

«Israël est contre la formation d'un nouvel Etat palestinien entre son territoire et le royaume de Jordanie. Un tel Etat constituerait un «fer de lance contre Israël». Le territoire de l'ancienne Palestine sous mandat britannique s'étendait de la Méditerranée aux frontières de l'Irak et il n'y avait pas assez de place pour qu'un Etat arabe et un Etat juif puissent réaliser leurs aspirations nationales. Les Palestiniens, a-t-elle dit, prennent part à la vie publique de la Jordanie et sont représentés dans le gouvernement du roi Hussein.

«Israël veut que Jérusalem demeure une ville unie sous son autorité, mais acceptera d'accorder une liberté totale à toutes les religions pour la garde de leurs Lieux saints. Elle a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une condition préalable à des négociations.

PAS INQUIETE

Un journaliste américain a demandé à Mme Meir si elle ne craignait pas que M. Kissinger ait conclu un accord secret avec le président Sadate qui obligerait Israël à évacuer tous les territoires.

«Ceci signifierait que je devrais avoir des soupçons envers M. Kissinger. Je n'ai aucune raison de suspecter M. Kissinger et s'il y a des raisons de m'inquiéter, je m'inquiéterai.»

La présidente du Conseil a démenti qu'elle avait critiqué les dirigeants socialistes européens au cours de la réunion de dimanche. «Il s'agissait d'éclaircissements et non de critique.»

SUITE Scepticisme

Des élections doivent avoir lieu à la fin de l'année et le Likoud estime que seul le prochain gouvernement aura le droit de prendre des décisions concernant un règlement pacifique.

Le général Elazar avait critiqué également l'ancien général Haim Bar-lev pour avoir formulé publiquement des réserves concernant les mouvements de troupes au début du conflit.

Le général Elazar se serait plaint au cours d'une réunion des propos du général Bar-lev, affirmant qu'ils étaient indignes d'un ancien commandant en chef et d'un ministre.

Le «Jerusalem Post» critique lundi les deux généraux Bar-lev et Sharon qui ont combattu brillamment mais dont la conduite est «inexcusable».

Kissinger prépare-t-il un voyage de Chou En-lai aux Etats-Unis?



Kissinger-Chou : le monde autour d'une tasse de thé.

(Téléphoto AP)

PÉKIN (AFP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a été reçu lundi après-midi par le président Mao Tsé-toung. C'est la troisième fois que M. Kissinger rencontre le président. Les deux rencontres précédentes, avaient eu lieu respectivement en février de l'année dernière et en février de cette année. Cette dernière entrevue s'était prolongée pendant 90 minutes.

On croit savoir que M. Bruce, chef du bureau de liaison américain à Pékin, et M. Lord, désigné comme directeur du plan et de la coordination au département d'Etat, étaient présents à l'entrevue Kissinger-Mao Tsé-toung.

Plus tôt, M. Kissinger et le premier ministre chinois Chou En-lai s'étaient entretenus pendant près de trois heures

et demie dans la résidence qu'occupe, à Pékin, le secrétaire d'Etat américain.

C'était le second entretien officiel de M. Kissinger avec M. Chou En-lai depuis le début de sa visite en Chine.

Selon certaines spéculations, les deux hommes examineraient la possibilité d'une visite du chef du gouvernement chinois aux Etats-Unis, et l'établissement de relations officielles entre les deux pays plus étroites que celles actuellement matérialisées par les bureaux de liaison. On estime cependant peu probable que cette sixième visite du secrétaire d'Etat américain en Chine aboutisse à l'établissement de véritables relations diplomatiques entre Washington et Pékin.

M. Kissinger se rend aujourd'hui à Tokio.

Comme tous les soirs de sa vie

NEW-YORK (AP). — Dix-sept mois après la mort du duc, la duchesse de Windsor, qui a 77 ans, vit seule dans sa résidence en bordure du bois de Boulogne, près d'un «téléphone rouge» qui la relie à la police, et d'un pistolet qui appartenait à son mari, écrit la revue «Time» dans un reportage consacré à la vie quotidienne de la duchesse.

Cette dernière n'a pas été invitée au mariage de la princesse Anne, petite nièce du duc de Windsor.

La duchesse «s'ennuie, se sent seule, et se trouve parfois souffrante» dit l'article. Elle continue cependant à visiter les couturiers, les coiffeurs et les restaurants, et passe la soirée devant la

télévision ou avec un roman policier. Parfois, elle organise de petits dîners dans sa villa.

Celle-ci est protégée par un système d'alarme à chaque fenêtre, et un ancien parachutiste de l'armée française patrouille alentour, rapporte la revue. La duchesse a laissé intacte la garde-robe du duc défunt, ainsi que la baignoire prête à être utilisée avec tous les articles de toilette disposés à portée de la main. Le bureau est également resté intact, avec plumes et crayons à leur place.

«Chaque soir, avant de se retirer dans sa chambre, la duchesse vient dans celle du duc, pour s'assurer que tout est à sa place comme il l'avait laissé. Puis elle dit à haute voix : «Bonsoir, David», ajoute «Time». (Archives)

SUITE «Skylab»

Les astronautes parachèvent leur entraînement en attendant et ils devaient passer la journée de lundi à répéter une fois de plus en simulateur une partie des manœuvres qu'ils auront à accomplir lors du départ.

Comme leurs prédécesseurs, Carr, Pogue et Gibson se livreront à de nombreuses expériences scientifiques durant leur séjour dans l'espace. Ils procéderont, en particulier, à des études sur les ressources de la Terre ainsi qu'à des expériences médicales et astronomiques. Ils pourront en particulier observer la comète Kohoutek qui doit passer autour du Soleil vers la fin du mois de décembre.

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Espionnage
PARIS (AFP). — Un député français, appartenant à la majorité et ancien ministre, M. Jacques Marete, a fait état devant l'Assemblée nationale, où se discutait le budget du ministère des affaires étrangères, d'un «très grave incident qui s'est produit au printemps dernier dans l'une des ambassades françaises des pays de l'Est européen».

Selon M. Marete, les bâtiments abritant les services diplomatiques et consulaires étaient truffés d'un «prodigieux réseau d'écoute et de surveillance radio-électrique» qui fut découvert au cours d'un contrôle de routine. Il s'agissait, a-t-il précisé, d'une «opération de grande ampleur, dont la décision n'avait pu être prise que par les très hauts responsables».

Les grèves en France

PARIS (AFP). — Le mouvement de grève générale des petits commerçants et restaurateurs lancé pour jeudi prochain en signe de protestation contre la taxation des prix s'étend à d'autres secteurs de la vie économique française : après les pompistes qui se sont joints hier matin à l'ordre de grève, les petites et moyennes entreprises lancent une «opération villes mortes» pour ce même jour.

Le mot d'ordre de «fermeture générale de 24 heures avec extinction totale des lumières» s'adresse à tous les commerçants, de l'alimentation ou non, sédentaires ou non, ainsi qu'à tous les

responsables de services (coiffeurs, garagistes, restaurateurs) sur l'ensemble du territoire.

Vive hausse du dollar

PARIS (AP). — Le dollar a de nouveau vivement progressé sur les marchés européens, atteignant à Francfort un niveau-record depuis cinq mois.

Selon les courtiers, une certaine nervosité a été parfois observée, mais la plupart des transactions étaient de caractère commercial plutôt que spéculatif.

Dans les milieux financiers, on attribue le redressement du dollar à la crainte que la réduction des approvisionnements de pétrole n'affecte davantage l'Europe que les Etats-Unis.

Paul VI à Varsovie?

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Avant de quitter Rome, M. Olszowski, ministre polonais des affaires étrangères qui a été reçu en audience par le pape, a déclaré que la normalisation des relations entre la Pologne et le Vatican «représente évidemment les prémices d'une visite du pape Paul VI à Varsovie».

Tito en URSS

MOSCOU (AP). — Le président Tito est arrivé en URSS pour quatre jours d'entretiens avec M. Brejnev et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko.

Le maréchal Tito s'était rendu pour la dernière fois en URSS en juin 1972. C'est la troisième rencontre Tito-Brejnev en deux ans.

ASIE

«Première» dans l'Himalaya

KATMANDOU (DPA). — Un groupe d'alpinistes ouest-allemands et hollandais a vaincu pour la première fois à la fin du mois d'octobre le sommet du Dhaulagiri III culminant à 7715 mètres dans le massif de l'Himalaya.

AMÉRIQUE

Les républicains au plus bas

PRINCETON (New-Jersey), (AP). — L'indice de popularité du parti républicain a atteint son niveau le plus bas aux Etats-Unis depuis que l'institut de sondage Gallup a été créé il y a 38 ans.

Le dernier sondage, réalisé il y a une semaine, auprès de 3159 adultes, de tous les milieux, indique que si des élections pour le Congrès avaient lieu maintenant, le parti républicain perdrait un nombre considérable de sièges.

Après un massacre

STOCKTON (Californie), (AP). — Les meurtriers présumés des neuf membres de deux familles californiennes, dont les cadavres ont été retrouvés la semaine dernière dans une résidence de Victor, pourraient en fait avoir commis au moins 17 meurtres.

Grâce aux renseignements que Luther Steelman, 28 ans, et Douglas Gretzler, 22 ans, ont fournis durant leur interrogatoire, la police a pu découvrir cinq cadavres en Arizona et en Californie.